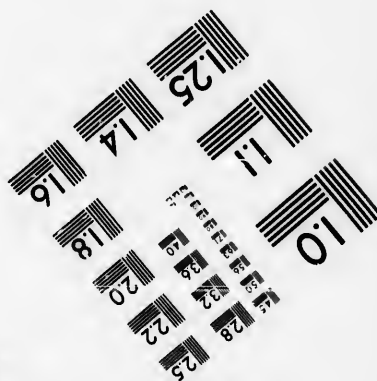
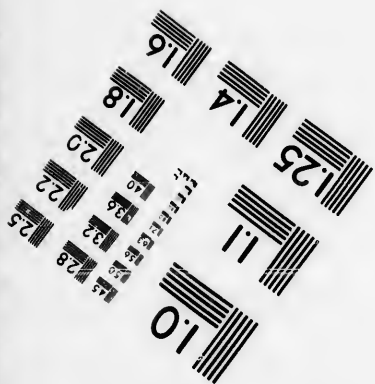
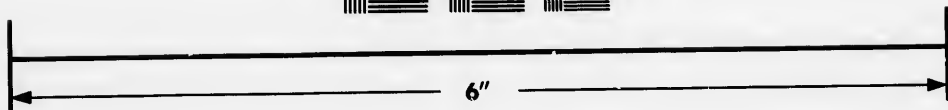
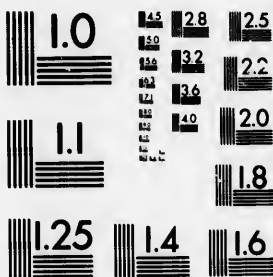


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

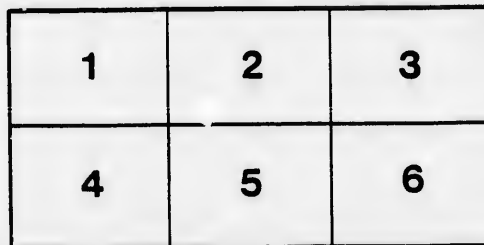
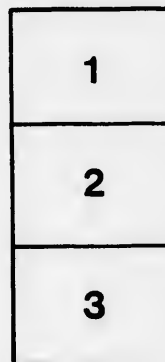
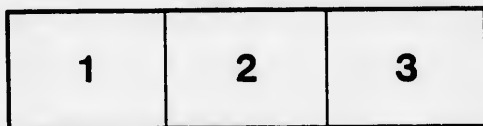
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à

H



HISTOIRE NATURELLE
DES VÉGÉTAUX.



De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

P
E
C

186

HISTOIRE NATURELLE
DES VÉGÉTAUX,
CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature, et un catalogue complet, selon le système de Linné, avec des renvois aux familles naturelles de Jussieu.*



Par J. B. LAMARCK, de l'Institut National de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle;
Et par B. MIRBEL, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Paris; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.



T O M E V I I I

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

A N X I — 1 8 0 5 .



HISTOIRE NATURELLE
DES PLANTES.

SIXIÈME FAMILLE.

POLYGONÉES, *POLYGONÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, divisé et ordinairement coloré; étamines en nombre déterminé, insérées à la base du calice; ovaire simple supérieur; deux à quatre stigmates sessiles ou pourvus de style; capsule ne s'ouvrant point, souvent recouverte par le calice; périsperme farineux; embryon courbé; radicule supérieure.

Les polygonées sont presque toutes herbacées. Leurs feuilles sont alternes, engainantes par leur base, ou font corps avec une gaine enfilée par la tige. Dans leur jeunesse elles sont roulées en dessous par les bords. Les fleurs sont pe-

2 HISTOIRE NATURELLE

tites, solitaires, en épi ou en panicule. Cette famille est parfaitement naturelle; elle a peu de rapports avec les précédentes, et beaucoup avec les chénopodées, soit par le port, soit par la graine, à périsperme farineux. Elle se distingue principalement par ses feuilles engainantes, roulées en dessous dans leur jeunesse.

I^{er} G E N R E.

COCOLOBE, Raisinier; *Coccoloba*.

L. Juss. Lam. (*Octandrie-trigynie*.

L. G.)

Caractère génér. Calice d'une seule pièce, coloré et à cinq divisions; huit étamines; trois styles; une noix recouverte en partie ou en totalité par le calice devenu succulent.

Les raisiniers sont de grands arbres ou des arbrisseaux d'Amérique. On en connoît une douzaine d'espèces. Leurs

DES COCCOLOBES. 5

feuilles sont simples , quelquefois très- grandes. Les fleurs sont très-petites , disposées en grappes simples , naissant le plus souvent du sommet des rameaux. Les fruits de plusieurs de ces végétaux sont bons à manger.

Le coccolobe raisinier (*coccoloba uvifera*, Linn.) est une des espèces remarquables : il croît dans les Antilles , au milieu des sables du rivage de la mer , et son tronc est quelquefois battu par les flots. Cet arbre s'élève à une hauteur considérable ; ses grands rameaux sont étalés sans ordre , et son port n'a rien de régulier ni d'élégant ; ses feuilles et ses fleurs font au contraire un très-bel effet. Les feuilles sont grandes , arrondies , échancrées en cœur à la base , très-entières , épaisses , coriaces , luisantes , d'un vert foncé et traversées de grosses nervures pourpres. Ces feuilles sont portées sur de très-courts pétioles. Les fleurs sont blanchâtres , très-nombreuses et disposées en une très-lon-

4 HISTOIRE NATURELLE

gue grappe cylindrique qui termine les rameaux, et pend vers la terre lorsqu'elle est chargée de fruits. Les fruits sont d'une couleur pourpre, arrondis et gros comme une cerise, couronnés par les dents du calice converti, par la maturité, en une pulpe molle, douce et aigrelette. Ces fruits sont souvent servis sur les tables.

Obs. Le style est simple, fendu en trois ou triple. Les filets des étamines sont quelquefois réunis à leur base; la noix est tout-à-fait recouverte par le calice et ressemble à une baie; la gaine est divisée en trois lobes à la base. Transplanté loin du rivage de la mer, cet arbre ne donne ni fleurs ni fruits; son bois est très-dur, rouge, et pourroit peut-être servir à la teinture.

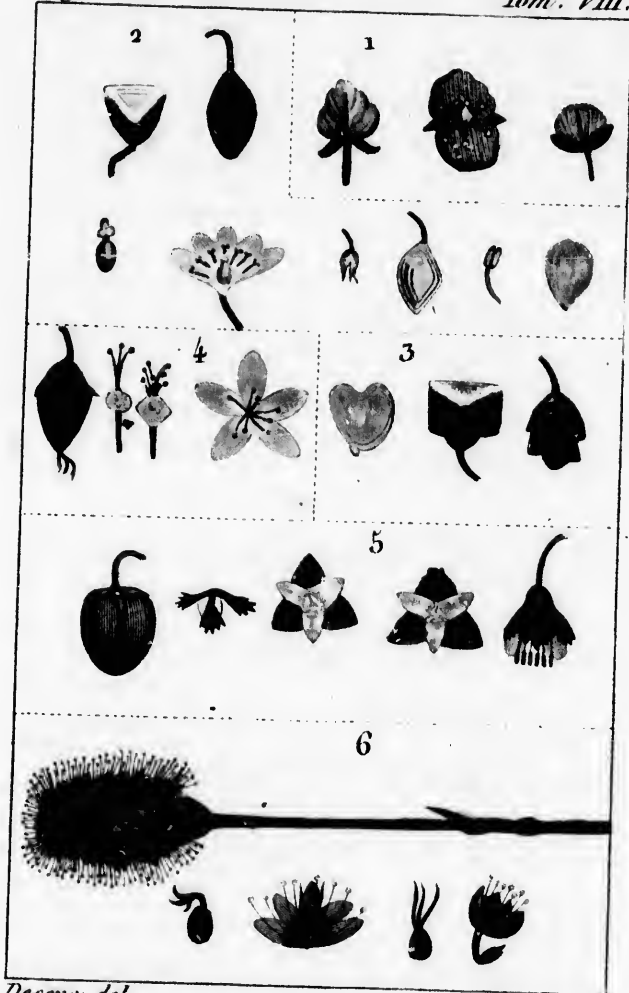
Le coccolobe blanc (*coccoloba nivea*, L.). Cette espèce croît dans les montagnes de Saint-Domingue et de la Martinique, sur le bord des torrens; sa hauteur est de vingt pieds. Le tronc est

ELLE

termine les
terre lors-
. Les fruits
; arrondis
couronnés
verti , par
olle , douce
ouvent ser-

, fendu en
s étamines
ur base ; la
rte par le
; la gaine
se. Trans-
mer , cet
ruits ; son
pourroit

ba nivea,
les mon-
e la Mar-
; sa hau-
ronc est



Desève del.

Plée sculp.

1. Atraphaxis . 2 . 3 . 4 . 6. Polygonum .
 5. Rumex .



e Sulp.
aum.

DES ATRAPHACES. 5

droit et se divise en rameaux touffus chargés de feuilles d'un demi-pied de long, ovales, oblongues, aiguës, très-entières, ridées. Les fleurs sont jaunâtres et pendent en grappe du sommet des rameaux. Le calice devenu succulent par la maturité, est blanc comme la neige; il couvre jusqu'à moitié une noix triangulaire, noirâtre et luisant. La saveur de ce fruit est douce et agréable. Cet arbre porte dans le pays le nom de *raisinier de coude*.

Coccoloba, de deux mots grecs qui signifient *semence lobée*.

II^e G E N R E.

ATRAPHACE, *ATRAPHAXIS*. Lin.
Juss. (*Hexandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions profondes; six étamines; deux stigmates; capsule renfermée dans le calice.

On ne connoît que deux espèces de ce genre; elles croissent en Asie dans

6 HISTOIRE NATURELLE

les lieux pierreux, sur le bord des eaux. Ce sont des arbrisseaux d'un à deux pieds, à tige menue, foible et couverte d'une écorce blanchâtre ou brunâtre. Les rameaux et les feuilles sont alternes et simples. Les fleurs petites, blanchâtres et veinées de rouge, disposées plusieurs ensemble aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

L'atraxis spinosa, Linn. se reconnoît à ses rameaux terminés en épine, à son calice à quatre divisions, dont deux plus grandes; à ses stigmates sessiles; à sa graine aplatie, &c. Dans *l'atraxis undulata*, Linné, les rameaux sont sans épines, les feuilles ondulées, les divisions du calice égales, les stigmates pourvus de style, et la graine offre une forme arrondie.

Atraxis, nom que Dioscoride donnoit à *l'atriplex*.

III^e GENRE.POLYGONON, *POLYGONUM*. Linn.J. Lam. (*Octandrie-trigynie*. L. G.)

Caractère générique. Calice coloré à cinq divisions ; cinq à neuf étamines ; deux à trois styles ; capsule recouverte par le calice.

Ce genre comprend une quarantaine d'espèces, il n'y en a qu'un petit nombre d'indigènes. La plupart sont annuelles. Certaines ont leurs racines vivaces, quelques-unes sont ligneuses. Les tiges sont verticales, plusieurs espèces les ont rampantes ; elles sont grimpantes dans quelques autres. Les feuilles sont simples et plus ou moins alongées ; quelques-unes sont en fer de hallebarde ou en cœur. Les fleurs sont petites et disposées en épi. ou en grappe, ou en panicule à l'extrémité des tiges ou aux aisselles des feuilles ;

8 HISTOIRE NATURELLE

elles offrent des caractères très-différens.

Linné réunit dans ce genre les blés noirs, *fagopira*; les bistortes, *bistorta*; les persicaires, *persicaria*, et les renouées, *polygona* de Tournefort. Le genre *fagopirum* avoit pour caractère les fleurs en corymbe paniculé, huit étamines, trois styles, et une graine triangulaire; le genre *bistorta*, les fleurs en épi terminal, huit à dix étamines, trois styles, une graine triangulaire, la racine repliée deux ou trois fois; le genre *polygonum*, les fleurs axillaires, huit étamines, trois styles, une graine ronde; le genre *persicaria*, les fleurs axillaires ou terminales en épi et en panicule, cinq, six, sept ou huit étamines, deux ou rarement trois styles, une graine ovoïde.

Voici les cinq sous-divisions de Linné.

1. *Atraphaxoïdes*. Tige ligneuse.

Le polygonon arbrisseau (*polygonum frutescens*, Linn.). Il se confond par

DES POLYGONONS. 9

le port, avec l'atrappace épineux, il en est très-distinct par son calice à cinq divisions dont trois plus grandes, ses huit étamines et ses trois styles. Il croît en Sibérie.

2. *Bistortes*. Un seul épi de fleurs.

Le polygonon bistorte (*polygonum bistorta*, Linn.). Cette espèce croît abondamment dans les prés et les pâturages des montagnes. Elle est remarquable par sa racine, grosse, cylindrique, et repliée deux ou trois fois sur elle-même. Ses tiges sont hautes d'un à deux pieds, verticales, très-simples, cylindriques, menues, lisses, noueuses, terminées par un épi de fleurs couleur de rose, ovale, serré. Les feuilles radicales sont ovales, lancéolées, et se terminent inférieurement en pétiole. Les feuilles de la tige sont petites, sessiles et embrassantes. Leur surface inférieure est d'un gris bleuâtre. Les fleurs sont portées sur l'épi par de courts pé-

doncules ceints d'une écaille brillante; elles sont à quatre ou cinq divisions, ovales, un peu inégales; elles ont de huit à dix étamines. La graine est triangulaire. Quelquefois des bulbes naissent aux aisselles des feuilles et reproduisent la plante.

La racine est un puissant astringent à l'extérieur. On la mâche pour raffermir les dents. On la recommande sur la fin des cours de ventre, et dans toutes les maladies dans lesquelles les fibres ont perdu leur ressort. Au printemps, cette racine est succulente, peu âpre au goût et recèle une farine nutritive; elle ne devient astringente qu'en devenant ligneuse. La bistorte est un très-bon fourrage dans les montagnes. Tous les animaux, excepté les chevaux, la mangent.

3. *Persicaires*. Style fendu en deux; étamines au-dessous de huit.

Le polygonon amphibie (*polygonum amphibium*, Linn.). Cette espèce vit

ELLE

brillante;
divisions,
elles ont de
est trian-
albes nais-
s et repro-

astringent
pour raffer-
mande sur
, et dans
quelles les
Au prin-
ente, peu
arine nu-
tringente
bistorte
les mon-
cepté les

en deux;

Polygonum
spèce vit

DES POLYGONONS. 11

également sur la terre et dans l'eau. Sa tige est longue, cylindrique, articulée, souvent rougeâtre; les feuilles sont ovales, lancéolées et ciliées; les fleurs d'un rouge foncé, en épi court, épais, situé à l'extrémité de la tige; les étamines au nombre de cinq, tantôt plus longues, tantôt plus courtes que le calice. Lorsque la plante croît sur la terre, elle fleurit rarement; sa tige est redressée; ses feuilles sont plus allongées et hérissées de poils. Lorsqu'elle vit dans l'eau elle s'étale sur sa surface; les feuilles sont épaisses, dures, lisses des deux côtés, et surnagent comme celles du *nymphœa*.

La racine est recommandée comme dépurative et diurétique dans les gales opiniâtres, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elle donne, dit-on, au vin une odeur de framboise.

Le polygonon poivre d'eau (*Polygonon hydropiper*, Linn.). Il croît en Europe, sur le bord des chemins, de



12 HISTOIRE NATURELLE

fossés des lieux aquatiques , et s'élève à un pied et demi ou deux pieds. Sa tige est presque droite, noueuse , un peu rameuse ; ses feuilles sont elliptiques , lancéolées , et leurs stipules émousées, tronquées, très-rarement un peu ciliées. Les fleurs sont rouges, quelquefois blanches, disposées en longs épis , penchés à l'extrémité des rameaux. Elles ont six étamines. La graine est lenticulaire et brillante.

Cette plante est âcre et corrosive. Malgré sa causticité , on prend le suc ou la décoction intérieurement dans une tisanne de guimauve. C'est un excellent diurétique et anti-scorbutique. Extérieurement les feuilles, réduites en cataplasme , sont un puissant détersif ; leur décoction ramène bientôt les plaies putrides à l'état de plaies récentes. Elle teint en jaune la laine trempée dans l'alun.

Le polygonon persicaire (*polygonum persicaria* , Linn.). Cette espèce est

DES POLYGNONS. 15

difficile à distinguer de la précédente. Les stipules des feuilles sont très-ciliées autour de la tige. Les fleurs sont en épis serrés. Elle offre des variétés à fleurs blanches ; à feuilles tachées ; à feuilles plus étroites ; à feuilles blanches en dessous , à tiges petites et rampantes, à rameaux divergens. Elle est astringente , détersive , vulnérable. On n'emploie que les feuilles dont on fait des cataplasmes , des décoctions. Elle teint en jaune comme la précédente.

4. *Renouées*. Huit étamines, feuilles entières.

Le polygone des oiseaux (*polygonum aviculare*, L.). Il croît sur les grands chemins, le bord des rivières et dans les moissons. Ordinairement ses tiges menues , cylindriques et herbacées , sont longues d'un à deux pieds et couchées sur la terre ; quelquefois elles sont plus ou moins longues , à demi couchées ou presque tout-à-fait redressées. Les

14 HISTOIRE NATURELLE

feuilles sont lancéolées, plus ou moins étroites. Les fleurs sont solitaires ou trois ou quatre ensemble aux aisselles des feuilles ; leur partie inférieure est verte, et leur bord blanc ou purpurin.

Cette espèce est âcre au goût et astringente, prise en décoction, elle est très-bonne sur la fin des dyssenteries : la graine est nutritive.

5. *Helxines*, blés-noirs. Feuilles échancrées à la base.

Le polygone blé noir ou sarrazin (*polygonum fagopirum*, Linn.). Il est originaire d'Afrique et cultivé dans les champs. Sa tige haute d'un à deux pieds, presque droite, feuillée, un peu branchue, souvent rougeâtre, lisse, cylindrique, porte des bouquets de fleurs blanches ou rougeâtres à son extrémité ou à celle des rameaux. Les feuilles sont un peu éloignées, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles, les unes et les autres en fer de

DES POLYGONONS. 15

flèche et échancrées en cœur. Au fond du calice sont huit glandes jaunâtres. Les graines sont brunes et triangulaires. Elles sont nourrissantes : on en fait du pain et de la bouillie ; le pain est noir , lourd , sans liaison. La plante verte et sèche , fournit un bon fourrage pour les bestiaux ; sa cendre contient beaucoup d'alkali.

Le polygonon de Tartarie (*polygonum Tataricum*, L.). Il se distingue du précédent par ses graines , dont les angles sont dentés. On le cultive dans le Languedoc. Il est en tout préférable au précédent.

Le polygonon lizeron (*polygonum convolvulus*, Linn.). On le trouve communément dans les champs. Ses tiges sont anguleuses , menues , grimpantes et se roulent autour des corps placés à leur voisinage. Ses feuilles prennent souvent une teinte rouge et sont en fer de flèche , lisses. Les fleurs , en

grappe aux aisselles des feuilles, ont les anthères violettes.

Le polygonon des buissons (*polygonum dumetorum*, Linn.) croît dans les haies et les lieux couverts. Il ne se distingue du précédent que parce qu'il s'élève plus haut, que sa tige est sans angles, que ses anthères sont blanches et les divisions du calice rabattues sur la graine en forme d'ailes.

Les graines des deux dernières espèces sont nutritives comme celles du blé-sarrazin. Ces plantes pourroient encore fournir un très-bon fourrage si on les cultivait.

I V^e G E N R E.

BRUNICHIA. Banks. Juss. (V. 3^e vol.
Décandrie-trigynie.)

V^e GENRE.

PATIENCE, Oseille; *RUMEX*. Linn.

Juss. Lam. (*Hexandrie-monogynie*.

L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant à six divisions; trois intérieures, souvent pétales, prenant de l'accroissement après la floraison; six étamines; trois styles horizontaux; stigmates en pinceau; une graine couverte par le calice.

Les fleurs sont en panicule axillaire ou terminale. Elles sont hermaphrodites, monoïques, dioïques ou polygames suivant les espèces. Quelques-unes n'ont que deux styles.

Linné a réuni dans ce genre, les genres *lapathum* et *acetosa*, de Tournefort.

Le genre *rumex* comprend une quarantaine d'espèces, la plupart indigènes de l'Europe. Quelques-unes sont li-

gneuses , plusieurs annuelles , et le plus grand nombre herbacées , à racine vivace. Elles se plaisent , en général , dans les lieux gras et humides , et croissent en partie sur les montagnes , dans les bois et les pâturages. Toutes ont un principe acide masqué et mêlé d'âpreté dans les espèces du genre *lapathum* , et très-manifeste , au contraire , dans les espèces du genre *acetosa*. Les racines ont des propriétés contraires à celles des feuilles.

On divise ce genre en trois sections.

1. *Fleurs hermaphrodites ; des points calleux sur le dos des divisions du calice.*

La patience des jardins , rhubarbe des moines (*rumex patientia* , Linn.). Plante vivace , herbacée , spontanée sur les montagnes d'Italie , et cultivée dans les jardins. Sa tige haute de six pieds , divisée au sommet , rougeâtre , épaisse , cannelée , porte des feuilles longues

LE

, et le plus
racine viva-
al, dans les
croissent en
ns les bois
n principe
é dans les
, et très-
s les espè-
cines ont
elles des

sections.

les points
sions du

hubarbe
(Linn.).
anée sur
ée dans
x pieds ,
épaisse ,
longues

DES PATIENCES. 19

d'un pied , ovales , lancéolées , et des fleurs verdâtres en épis rameux. Les divisions du calice sont très-entieres ; une d'elles porte un point calleux.

On emploie la racine en décoction ; elle est longue , épaisse , brune en dehors, jaune en dedans. Sa saveur est âcre et amère. Elle est astringente , stomachique et à peine purgative. On mange dans le nord les feuilles de cette plante.

La patience sang-dragon (*rumex sanguineus* , Linn.). Plante vivace , herbacée, originaire de Virginie , presque spontanée en Allemagne , et cultivée dans les jardins. Sa tige haute d'un pied et demi ou deux pieds , rameuse , rougeâtre , porte ses fleurs en épi déliés le long des rameaux supérieurs , et des feuilles en cœur , lancéolées , aiguës , très-remarquables par la couleur rouge-noirâtre de leurs nervures. Les divisions du calice sont entieres ; une d'elles porte un point calleux , rouge et très-apparent.

20 HISTOIRE NATURELLE

Cette espèce a les mêmes propriétés que la précédente. Le suc exprimé des feuilles et de la racine lâche un peu le ventre.

La patience sauvage (*rumex acutus* et *obtusifolius* , Linn.). Plante vivace, herbacée, commune dans les fossés, sur le bord des chemins, dans les prés, dans les bois. Sa tige haute de trois pieds, droite, rameuse, cannelée, porte des fleurs verdâtres en épis nus et rameux, et des feuilles larges, échancrées en cœur, oblongues, plus ou moins pointues à sa partie inférieure, et étroites, lancéolées, aiguës à sa partie supérieure. Les divisions du calice sont marquées de dents plus ou moins allongées.

La racine est laxative et apéritive; elle est très-employée. On s'en sert en décoction extérieurement et intérieurement contre les dartres, la gale, &c. Son suc, à la dose de deux onces, purge comme deux onces de manne.

2. *Fleurs hermaphrodites ; divisions du calice sans points calleux.*

La patience des marais , parelle (*rumex aquaticus* , Linn.). Elle est vivace , herbacée , et croît en Europe , sur le bord des fleuves et des marais. Sa tige haute de cinq pieds , épaisse et cannelée , porte des fleurs verticillées sur des épis longs et rameux , et des feuilles longues et ondulées ; les feuilles radicales acquièrent jusqu'à un pied et demi de long et sont lancéolées , aiguës. Les divisions du calice sont très-entières.

Cette espèce est plus active que la précédente. Sa racine est grande et jaune à l'intérieur. Son suc est excellent pour déterger les ulcères et diminuer les chairs baveuses. Sa décoction , prise intérieurement , favorise leur guérison. Mâchée ou réduite en poudre , et appliquée sur les dents , elle calme et prévient souvent les douleurs. On applique les feuilles sur les inflammations.

22 HISTOIRE NATURELLE

La patience ronde , oseille ronde (*rumex scutatus* , Lin.). Petite plante vivace , herbacée , qui se plaît dans les montagnes entre les débris des rochers , et qu'on cultive dans les jardins potagers. Sa tige , haute d'un pied ou un pied et demi , et d'abord un peu couchée sur la terre , porte des rameaux étalés , des feuilles plus ou moins arrondies , tantôt en cœur , tantôt en fer de hallebarde , courtes , d'un blanc bleuâtre , charnues , molles , et des fleurs en épis grêles et rameux. Les divisions du calice deviennent grandes et d'un rose agréable.

3. *Sexes séparés.*

La patience-oseille , oseille des prés , oseille commune (*rumex acetosa* , L.). Elle est vivace , herbacée , très-commune dans les prés et cultivée dans les jardins potagers. Sa tige , haute d'un pied et demi , un peu branchue , cannelée , porte ses fleurs au sommet ou aux aisselles des rameaux en épis rameux

ELLE

feuille ronde
petite plante
cristalline dans les
sur les rochers,
dans pota-
ou un pied
touchée sur
étalés, des
indies, tan-
allebarde,
re, char-
épis grêles
calice de-
agréable.

des prés,
tosa, L.).
très-com-
dans les
haute d'un
ne, canne-
et ou aux
rameux

DES PATIENCES. 25

un peu ramassés. Ses feuilles radicales sont pétiolées, en fer de flèche, oblongues; celles de la tige sont sessiles. Les fleurs sont dioïques.

La patience petite oseille (*rumex acetosella*, L.). Elle est vivace, herbacée, se plaît dans les lieux sablonneux, et couvre quelquefois complètement les champs en jachère. Ses tiges hautes de trois pouces à un pied au plus, sont très-menues, et portent leurs fleurs en épis plus ou moins serrés. Les feuilles sont lancéolées, et ont à leur base deux oreillettes aiguës, recourbées. En automne, toute la plante se colore en rouge.

Les trois espèces précédentes ont une saveur acide très-développée. Elles sont un peu nourrissantes, rafraîchissantes, anti-putrides, détersives. On donne le suc des feuilles dans de l'eau sucrée. C'est un bon remède dans le scorbut, les fièvres bilienses, &c. On applique extérieurement les feuilles sur les ul-

24 HISTOIRE NATURELLE

cères scorbutiques. Les racines et la graine ont des propriétés contraires à celles des feuilles; elles sont échauffantes et astringentes : on les recommande cependant comme apéritives. Elles fournissent, lorsqu'elles sont séchées, une couleur rouge, mais d'un teint foible. Les feuilles sont employées pour préparer à la teinture rouge le fil de lin, le chanvre et les toiles.

VI° G E N R E.

RHUBARBE, *RHEUM*. Linn. Juss.
Lam. (*Ennandrie-trigynie*. L. G.) :

Caractère générique. Calice à six divisions; neuf étamines; trois stigmates sessiles; une graine à trois angles membraneux.

LES rhubarbes diffèrent à peine des patiences. On en connoît sept espèces. Elles croissent spontanément en Asie, dans la Chine, la Tartarie ou la Sibérie, et peuvent être cultivées avec suc-

LLE

cinés et la
contraires à
échauffan-
commande.
Elles four-
chées, une
peint foible.
pour pré-
de lin, le

E.

inn. Juss.

L. G.)

x divisions;
es sessiles;
branceux.

peine des

t espèces.

en Asie,

la Sibé-

avec suc-

DES RHUBARBES. 25

ées dans nos jardins. Leur racine est grosse, longue, charnue, compacte, branchue. Les feuilles sont très-grandes, échancrées en cœur à la base. La tige, haute de trois à six ou sept pieds, s'élève du milieu des feuilles, et forme à son sommet une belle panicule d'innombrables petites fleurs blanches. Toutes les espèces sont vivaces, herbacées.

La rhubarbe palmée (*rheum palmatum*, Linn.) croît dans la Tartarie Chinoise, le long de la muraille fameuse qui sépare la Chine de la Tartarie. Ses feuilles radicales, étalées en rond sur la terre et portées sur des pétioles longs d'un pied, sont deux fois longues comme les pétioles, ovales, palmées, à lobes aigus. Du milieu des feuilles s'élève la tige haute de cinq à sept pieds, creuse, striée, coupée de plusieurs nœuds : les inférieurs sont couverts d'une feuille; les supérieurs de plusieurs bouquets de fleurs, dont l'ensemble forme une belle panicule. Elle prospère en France, en

pleine terre. Les Moscovites mangent ses feuilles comme légume.

La rhubarbe ondulée (*rheum undulatum*, Linn.). Elle a le port de la précédente et croît dans les mêmes lieux. Ses feuilles, au lieu d'être échancrées, sont très-entières, arrondies, ondulées à leur bord et couvertes de poils très-courts.

La rhubarbe compacte (*rheum compactum*, Linn.). Elle croît encore dans la Tartarie Chinoise, et ressemble beaucoup à la précédente. Ses feuilles sont plus épaisses, plus coriaces, très-lisses, divisées en lobes obtus et bordées de petites dents cartilagineuses. Sa panicule est un peu penchée.

Les auteurs ne sont pas bien fixés sur celle de ces trois espèces qui fournit la rhubarbe des pharmacies. Gerber et plusieurs botanistes ont prétendu que c'est le *rheum undulatum*. Miller a pensé que c'est le *rheum compactum*. Trew et Linné fils ont soutenu que c'est le

LE

mangent

um undu-

de la pré-

nes lieux.

hancrées,

ondulées

poils très-

eum com-

core dans

ble beau-

illes sont

ès-lisses,

ordées de

Sa pani-

fixés sur

ournit la

er et plu-

que c'est

a pensé

n. Trew

e c'est le

DES RHUBARBES. 27

rheum undulatum. Ce sentiment est aujourd'hui le plus généralement adopté. Quoi qu'il en soit, il est bien connu que la vraie rhubarbe croît entre le 30^e et le 39^e degré de latitude boréale, dans les provinces de Chensi et de Setschuen, au nord-ouest de la Chine, dans la petite Bucharie et le royaume de Tangut.

La racine de rhubarbe est tirée de la terre sur la fin de l'hiver, avant la développement des feuilles. On la coupe en morceaux qu'on place sur de longues tables, et qu'on remue plusieurs fois par jour jusqu'à ce que le suc qu'ils contiennent soit épaissi et concret. On les enfile alors dans de petites cordes pour les sécher à l'ombre : plusieurs voyageurs assurent que les Tartares les suspendent au cou de leurs bestiaux.

Ce sont les Tartares Calmouks et les habitans de la grande Bucharie qui portent la rhubarbe à Orembourg, où le gouvernement russe la fait acheter. On sépare les bonnes racines des mauvaises

avec attention ; on leur fait éprouver une nouvelle dessication , et la partie qui n'est pas consommée dans l'intérieur de l'empire , est distribuée dans le commerce : c'est de toutes les rhubarbes qui arrivent en France, la meilleure et la plus estimée. La plus prisée ensuite est celle que les peuples de la Grande-Bucharie portent en Perse , et qu'on transporte par terre à travers une partie de l'Asie jusques sur les bords de la Méditerranée , où on lui donne à peu-près les mêmes soins que celle qui passe par les mains des Russes. La rhubarbe qui nous arrive par ces deux voies ne suffisant pas à nos besoins , on est réduit à employer une troisième espèce d'une qualité inférieure , que les voyageurs apportent de la Chine. Son infériorité paroît dépendre de sa mauvaise dessication. Elle n'a point été enfiée comme les autres.

La rhubarbe est une racine précieuse pour la médecine. Elle a la propriété

ELLE

it éprouver
et la partie
dans l'inté-
tribuée dans
es les rhu-
ce, la meil-
plus prisée
ples de la
a Perse, et
travers une
les bords
ui donne à
e celle qui
. La rhu-
eux voies
s, on est
me espèce
les voya-
Son infé-
mauvaise
é enfiée

précieuse
propriété

DES RHUBARBES. 29

de purger doucement, de fortifier l'estomac, de faciliter la digestion et de tuer les vers des enfans.

Elle est brune en dehors, jaune dans l'intérieur, amère, un peu astringente, aromatique et veinée dans sa cassure comme la noix muscade. On préfère celle qui est compacte et qui teint la salive en jaune. Les morceaux cariés, trop légers et d'une odeur foible, sont rejetés.

La rhubarbe rhapontic, rhubarbe des moines (*rheum rhapunticum*, L.). Elle est spontanée dans la Tartarie et cultivée dans les jardins de l'Europe. Elle est très-semblable aux précédentes. On la distingue, soit par ses feuilles arrondies et lisses, soit par ses pétioles sillonnés en dessous, soit par ses fleurs plus grandes.

On a abandonné l'usage de sa racine. Elle est plus astringente que la vraie rhubarbe et plus légère; elle empâte la bouche sans teindre la salive en jaune.

VII^e GENRE.

TRIPLARIS. Linn. Juss. (V. 3^e vol.
Dodecandrie-trigynie. L. Gm.)

VIII^e GENRE.

CALLIGONON, Pallasie; *CALLIGO-*
NUM, *PALLASIA*. Linn. Juss. Lam.
(*Polyandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divi-
sions; douze à quinze étamines; capsule
uniloculaire, monosperme, à quatre an-
gles hérissés de soies rameuses ou ailés.

CE genre est composé de deux petits
arbrisseaux exotiques qui ont le port
de l'*ephedra*. Ils sont divisés en rameaux
articulés et n'ont point de feuilles; les
articulations sont couvertes d'une gaî-
ne, et donnent naissance aux fleurs.

Les racines fraîches du *calligonum*
pterocarpus, Pall., coupées horizonta-

DES KANIGIA. 31

lement, donnent une gomme claire, qui a les propriétés de la gomme adragant. Cette espèce croît sur les bords de la mer Caspienne; elle se distingue par ses capsules, dont les angles sont ailés sans être hérissés de soies.

Calligonum, beaux genoux en grec, à cause des articulations de la tige et des rameaux.

IX° G E N R E.

KANIGIA. Linn. Juss. Lamarck.
(Voyez 3^e vol. *Triandrie-trigynie*.
L. Gm.)

LES CHENOPODÉES. *ATRIPLICES.*

Jussieu.

Caractère de famille. Calice inférieur à plusieurs divisions ; étamines en nombre déterminé , placées au fond du calice ; ovaire simple ; styles en nombre déterminé , quelquefois un seul et quelquefois point du tout ; un stigmate pour chaque style , rarement deux ; une baie et plus souvent une capsule nue ou recouverte par le calice transformé en péricarpe sec ou succulent ; une graine (plusieurs dans le phitolaque , deux dans la galène) ; périsperme farineux , central , entouré par l'embryon formant un cercle , ou roulé en spirale ; radicule inférieure.

Les chenopodées croissent dans toutes les parties du monde. Ce sont pour la plupart des herbes à racines fibreuses , tortueuses et très-longues. Cette famille offre aussi quelques arbrisseaux , mais point d'arbres. Les tiges sont or-

LLE

LLE.

RIPLICES.

inférieur à
en nombre
du calice ;
nombre déter-
quelquefois
pour chaque
baie et plus
recouverte
péricarpe sec
sièurs dans
lène) ; pé-
entouré par
ou roulé en

dans tou-
sont pour
es fibreu-
es. Cette
risseaux,
s sont or-

DES CHENOPODÉES. 33

ultimement verticales et droites, rarement grimpantes ou tournantes. Les feuilles sont presque toujours alternes. Les fleurs, communément hermaphrodites, affectent différentes dispositions.

Cette famille diffère peu de la précédente. On la distingue par ses feuilles qui ne forment jamais de gaine à leur base, et ne sont point roulées longitudinalement sur elles-mêmes. On doit encore observer qu'ici la radicule est inférieure et que l'embryon entoure le péricarpe, caractères qui n'existent pas dans les polygonées.

Les épinards rangés dans les chenopodées ont beaucoup de rapport avec les orties ; mais ces dernières n'ont point de péricarpe.

Les chenopodées sont composées de cinq sections :

La première pourroit former à elle seule une famille naturelle, à cause de son fruit en baie.

La seconde section s'éloigne des trois
Botanique. VIII.

dernières par la manière dont l'embryon est roulé autour de sa radicule, car il est absolument tourné en spirale.

Les trois autres sections constituent un groupe parfaitement naturel, et c'est dans cette réunion de genres que résident les vrais caractères des chenopodées.

I.

Fruit, baie.

I^{er} G E N R E.

PHITOLAQUE, *PHITOLACCA*. Lin.
Juss. Lam. (*Décandrie-décagynie*.
L. Gm.)

Caractère génér. Calice coloré à cinq divisions persistantes ; huit à vingt étamines ; ovaire strié ; huit à dix styles ; baie orbiculaire ayant huit à dix sillons, autant de loges et de graines.

ON connoît six espèces de phitolaques ; les unes sont des arbrisseaux ;

ELLE

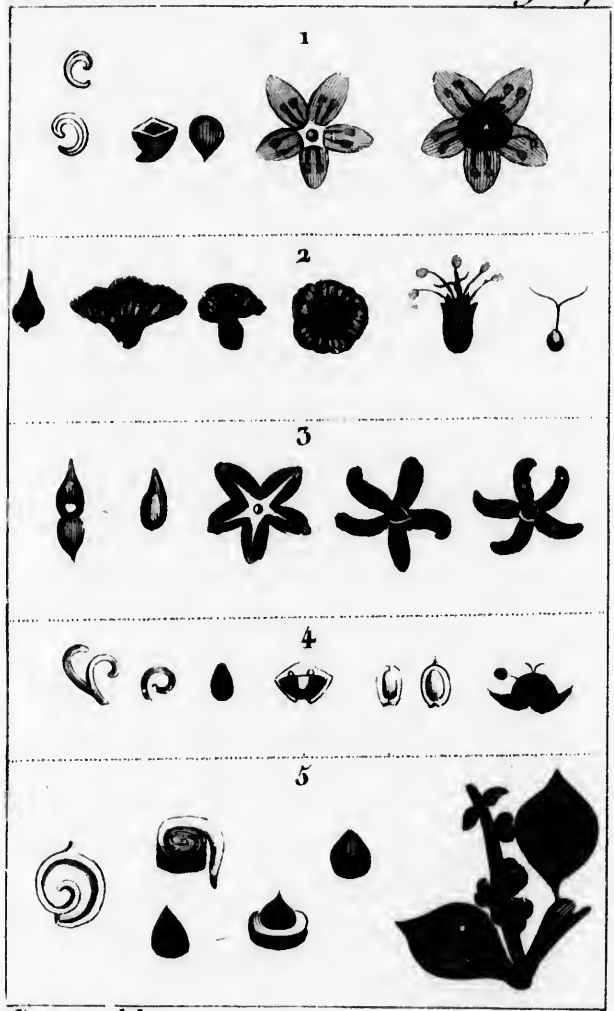
dont l'emi-
sa radicule,
é en spirale.
constituent
are, et c'est
res que ré-
des cheno-

E.

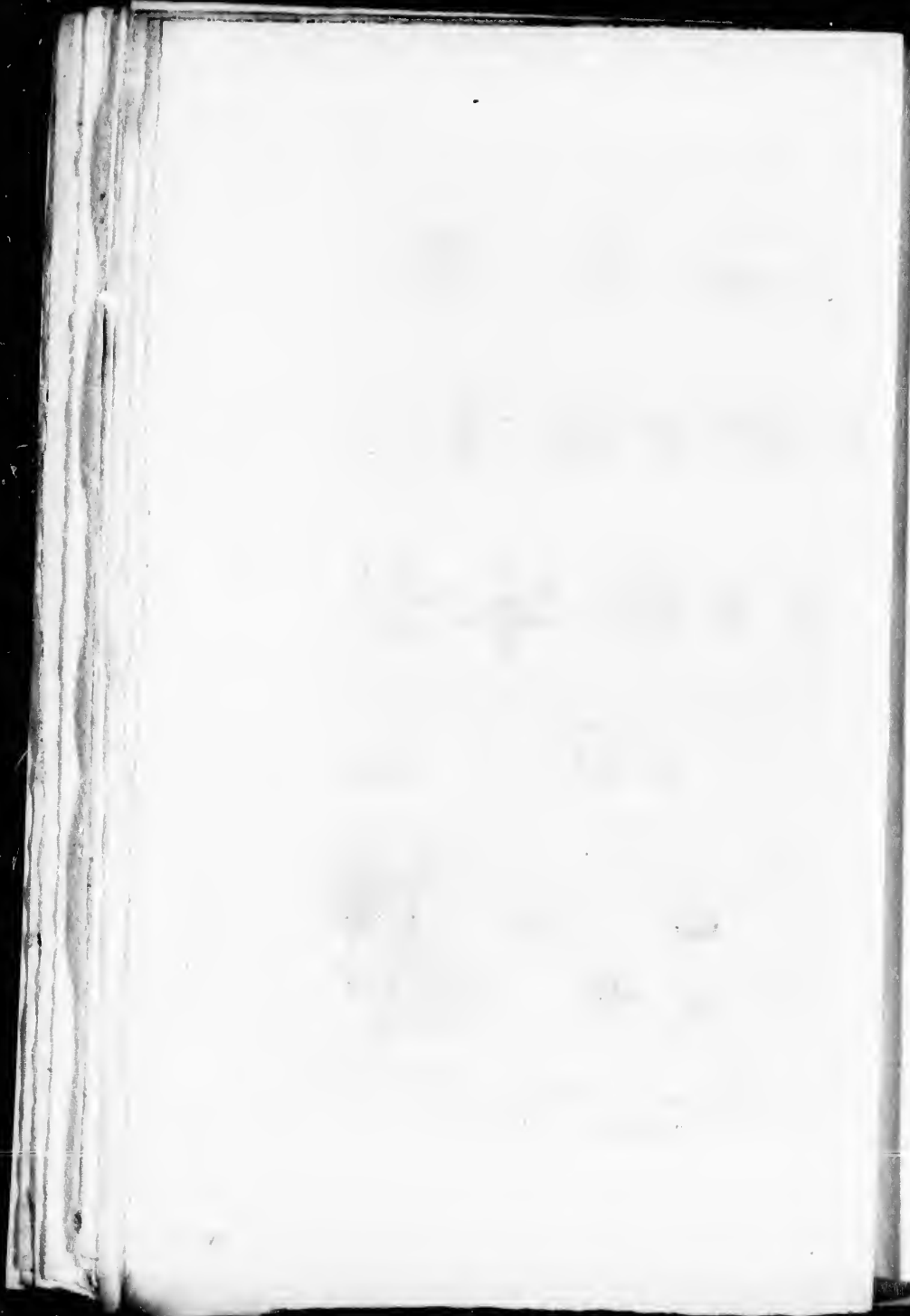
acca. Lin.
décagynie.

à cinq divi-
gt étamines;
; baie orbi-
ons, autant

e phitola-
brisseaux ;



Deseve del. *Racine Sculp.*
 1. Phytolacca . 2. Salsola . 3. Atriplex .
 4. Blitum . 5. Basella .



C
L
C
L
f
f
S
C
C
U
S

DES PHITOLAQUES. 35

les autres ont seulement leurs racines vivaces. Le phitolaque décandre croît en Europe ; les autres sont originaires de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique. Tous ont leurs feuilles alternes ou éparses , pétiolées , entières , et , selon de Jussieu , terminées par une pointe recourbée. Les fleurs sont disposées en grappes ordinairement opposées aux feuilles , rarement axillaires : une espèce est dioïque.

Le phitolaque décandre (*phitolacca decandra* , L.). Il croît en Amérique , en Afrique , en Europe. C'est une plante haute de trois à six pieds , dont les racines sont vivaces. Sa tige est droite , rameuse et souvent purpurine ; ses rameaux supérieurs se divisent plusieurs fois de deux en deux ; ses feuilles , longues de trois à six pouces , sont alternes et portées sur des pétioles grèles et courts ; elles sont oblongues , lancéolées , un peu ondulées à leur bord. Les fleurs sont petites , blanches ou pourpres , pé-

dicellées, disposées en grappes opposées aux feuilles. Le pédoncule de chaque grappe est strié; les pédicelles sont perpendiculaires sur l'axe, et accompagnés de bractées aiguës. Il y a dix étamines un peu plus longues que les divisions calicinales; cinq leur sont opposées, cinq alternent avec elles. Les styles sont très-courts et au nombre de dix. La baie orbiculaire, déprimée, marquée de dix à douze sillons, est d'un bleu noir; elle a une seule loge et dix ou douze petites graines demi-orbiculaires, en forme de coin, appliquées les unes contre les autres, et disposées circulairement autour d'un réceptacle commun comme les côtes d'un melon.

Phitolacca, d'un mot grec qui signifie *plante*, et de *lacca*, *laque*; ainsi nommé parce que la couleur des baies approche de celle de la laque.

es opposées
de chaque
es sont per-
compagnés
x étamines
divisions ca-
osées, cinq
styles sont
ix. La baie
quée de dix
noir ; elle
douze peti-
, en forme
contre les
ement au-
un comme

c qui signi-
que ; ainsi
des baies
e.

II^e GENRE.

RIVINE, *RIVINIA*. Plum. Lin. Juss.
Lam. (*Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre divi-
sions ; quatre ou huit étamines ; un style ;
une baie à une graine ; graine ordinaire-
ment rude.

ON ne connoît que quatre espèces de
ce genre. Ce sont de petits arbrisseaux
originaires des climats chauds de l'A-
mérique. Leurs fleurs sont en grappes
axillaires ; leurs feuilles sont aiguës.

Rivinia, du nom d'un botaniste de
Leipsic.

III^e GENRE.

SALVADORE, *SALVADORA*. Linn.
Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*.
L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions roulées en dehors; quatre étamines; un style; une baie; une graine recouverte d'un arille.

LA salvadore persique (*salvadora persica*, Linn.) est la seule espèce connue. C'est un arbrisseau qui croît au bord du golfe Persique. Les feuilles sont opposées; ses fleurs sont en grappes paniculées, terminales.

Salvadora, du nom d'un botaniste espagnol.

RA. Linn.
monogynie.

quatre divi-
re étamines;
aine recou-

salvadora
espèce con-
si croît au
guilles sont
rappes pa-

botaniste

IV° GENRE.

BOSÉE, *Bosea*. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions ;
cinq étamines ; point de style ; deux stig-
mates ; baie globuleuse à une graine.

La bosée à feuilles de lilas (*bosea yer-
vamora*, Linn.) est la seule espèce de
ce genre. C'est un petit arbrisseau ori-
ginaire des Canaries, à feuilles aiguës et
à fleurs en grappes lâches et axillaires.
Il a, selon le citoyen Lamarck, des
rapports avec le poivre et les genres qui
en sont voisins.

Bosea, du nom d'une famille de Leip-
sic, qui s'intéressoit aux progrès de la
botanique.

Capsule ne s'ouvrant pas ; une seule graine.

V. G E N R E.

PETIVÈRE, *PETIVERIA*. Plum. Lin.
Juss. Lam. (*Hexandrie-tétragynie*.
L. Gm.)

Caractère génér. Calice à quatre divisions ;
six ou huit étamines ; quatre styles per-
sistans ; capsule recouverte par le calice ;
lobes de l'embryon roulés autour de la
radicule.

Ce genre comprend deux espèces ori-
ginaires de l'Amérique. Ce sont de pe-
tits arbrisseaux à feuilles aiguës, à fleurs
terminales disposées en épis lâches.

Petiveria, du nom d'un botaniste
anglais.

VI^e GENRE.POLYCNEMON, *POLYCNEMUM*.

Linn. Juss. Lam. (*Triandrie-mono-*
gynie. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions ;
trois étamines ; un style fourchu ; périsperme charnu.

Le polycnemon des champs (*polycnemon arvense*, Linn.). C'est la seule espèce de ce genre. Elle croît en Europe ; c'est une herbe à tiges couchées, rameuses, à feuilles épaisses, en alène, terminées par une pointe blanche, cartilagineuse, à fleurs sessiles dans les aisselles des feuilles, entre deux soies ou arêtes.

Polycnemon (Diosc. Plin.), à plusieurs jambes, en grec, à cause des géniculations de la tige.

VII^e GENRE.

CAMPHOROSME , Camphorée ;
CAMPHOROSMA. Linn. Juss. Lam.
 (*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, en forme de godet, à quatre divisions ; deux lobes opposés plus grands ; quatre étamines saillantes ; style fourchu ; capsule recouverte par le calice.

ON connoît cinq espèces de camphorosmes. Ce sont de petits arbrisseaux ou des herbes qui croissent dans l'ancien continent. Leurs tiges sont rameuses, étalées ; leurs feuilles sont linéaires et très-serrées ; leurs fleurs sont axillaires et peu apparentes.

Le camphorosme de Montpellier (*camphrosma Monspeliaca*, L.). C'est un petit arbrisseau très-rameux, haut d'un pied, ayant le port d'une sonde. Il croît dans les endroits sabionneux de

LE

R E.

amphorée ;
Juss. Lam.
L. Gm.)

it, en forme
deux lobes
re étamines
psule recou-

e campho-
risseaux ou
s l'ancien
rameuses,
linéaires et
axillaires

Montpellier
(L.). C'est
eux, haut
e sonde. Il
nneux de

DES CAMPHOROSMES. 43

l'Espagne, de la Barbarie, du Languedoc, de la Provence et de la Tartarie. Ses rameaux sont cylindriques, longs, velus et blanchâtres vers leur sommet. Ils sont garnis de feuilles alternes ou éparses, petites, nombreuses, étroites, linéaires, presque en alène, courtes, un peu roides et velues. Dans l'aisselle de ces feuilles, il s'en trouve d'autres ramassées en faisceau qui sont dues à de jeunes pousses non développées. Les fleurs sont petites, verdâtres, couvertes d'un léger duvet; leur bord est à quatre ou cinq divisions, et disposées en groupes le long des rameaux.

Les feuilles de cette plante ont une odeur aromatique, et qui approche un peu du camphre quand on les frotte entre les doigts. Elle passe pour vulnéraire, incisive, diurétique, emménagogue : on la dit utile dans l'asthme humide et dans l'hydropisie, où il n'y a ni chaleur ni altération.

L'Héritier a fait un genre du *cam-*

44 HISTOIRE NATURELLE

phorosma pteranthus, Linn. Il l'a appelé *lonichea*, du nom de Louiche-Desfontaines, professeur de botanique au Museum d'Histoire naturelle de Paris.

Camphorosma, c'est-à-dire, odeur de camphre.

VIII^e GENRE.

GALENIA. Linn. Juss. Lam. (Voyez
3^e vol. *Ostandrie-digynie*.)

III.

Capsule ne s'ouvrant pas, recouverte par le calice et contenant une seule graine ; cinq étamines.

IX^e G E N R E.

BASELLE, *BASELLA*. L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice en godet ayant de cinq à sept divisions ; lobes inégaux ; trois styles ; capsule recouverte par le calice devenu mou et succulent comme une baie.

LES baselles , au nombre de quatre ou cinq espèces , croissent en Asie et en Amérique. Ce sont des herbes à tiges grimpantes , à feuilles simples et alternes , à fleurs disposées en épis axillaires qui n'ont aucun éclat.

La baselle rouge (*basella rubra*, L.). Cette espèce est originaire des Indes. Ses tiges sont grêles, tendres, succulentes.
Botanique. VIII. 5

46 HISTOIRE NATURELLE

tes, lisses, rameuses, d'un rouge pourpre, et s'élèvent à la hauteur d'environ quatre pieds en s'entortillant autour des plantes voisines. Ses feuilles sont alternes, ovales, entières, aiguës seulement à leur sommet, épaisses, d'un rouge pourpre comme les tiges, et soutenues par un pétiole court et épais. Ses fleurs sont petites, rougeâtres ou d'une couleur pourpre, claire et disposées en épis axillaires sur des pédoncules plus longs que les feuilles. On cultive cette plante dans les jardins. On mange ses feuilles cuites comme nos épinards : on se sert de son suc pour faire mûrir et tomber les boutons de la petite-vérole que l'on en a frottés. Nous possédons cette espèce au Jardin des Plantes : on tire une belle couleur rouge de ses baies, mais elle est peu durable, ou du moins on ignore le moyen de la fixer.

La baselle à feuilles en cœur (*basella cordifolia*, L.). Cette plante croît également dans les Indes. Ses tiges, quoi-

que succulentes, sont vivaces, vertes d'un côté et purpurines ou rougeâtres de l'autre. Ses feuilles sont grandes, presque arrondies, échancrées en cœur à leur base : on les mange cuites ; elles ont à-peu-près la saveur de la poirée ; elles lâchent le ventre et sont peu nutritives : on tire de ses baies un suc qui donne une teinture d'un rouge pourpre.

Baselle, nom que les habitans du Malabar donnent à une espèce de ce genre.

X^e G E N R E.

SALSOLE, Soude; *SALSOLO*. Lin. J.
Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions ; style fendu en deux ou trois parties ; deux ou trois stigmates ; capsule recouverte par le calice, durci et resserré à son bord ; embryon roulé en spirale sur lui-même.

VINGT-CINQ à trente espèces environ. Elles croissent dans l'ancien con-

48 HISTOIRE NATURELLE

minent. Leurs tiges sont ligneuses ou herbacées; leurs feuilles sont tantôt opposées, tantôt alternes, toujours linéaires, cylindriques ou planes; leurs fleurs terminales ou axillaires, sont dans quelques espèces accompagnées de trois bractées.

La salsole soude (*salsola soda*, L.). Cette espèce croît sur les bords de la mer, dans le midi de l'Europe et en Barbarie. Sa tige droite ou couchée a environ quinze ou vingt pouces de long; elle est rameuse et ses rameaux sont ouverts. Ses feuilles sont charnues, en alène, alongées, horizontales, lisses, terminées en pointe, presque cylindriques, un peu dilatées à leur base et marquées de deux sillons longitudinaux; l'un sur la face supérieure et l'autre sur l'inférieure. Les fleurs sont axillaires, sessiles, tantôt solitaires, tantôt deux ou trois ensemble.

Cette plante a un goût salé; elle est apéritive et diurétique : on en fait usa-

ge intérieurement ou extérieurement.

La salsole *tragus* (*salsola tragus*, L.). Elle vient dans les mêmes lieux que la précédente et aussi dans l'intérieur des terres. Elle est herbacée, droite, à feuilles en alène, succulentes, lisses, épineuses, à calices ovales.

La salsole *kali* (*salsola kali*, Lin.). Même exposition et même climat que les précédentes. C'est une herbe à tige rameuse, rude, couchée, striée, à rameaux ouverts, étalés, à feuilles charnues, en alène, convexes en dessous, dilatées et canaliculées à leur base, et terminées à leur sommet par une pointe, à fleurs sessiles, solitaires, axillaires, accompagnées chacune de trois bractées acérées.

La salsole cultivée (*salsola sativa*, Lin.). C'est une herbe cultivée en Espagne sur le rivage de la mer. Ses rameaux sont nombreux; ses feuilles lisses, courtes, cylindriques, assez semblables à celles de quelques joubarbes. Ses fleurs sont groupées plusieurs en-

semble le long de la tige. On retire des cendres des plantes que je viens de décrire, une assez grande quantité de soude; mais aucune n'en fournit de plus pure que la dernière.

X I^e G E N R E.

SPINACE, Épinard; *SPINACIA*. Lin.
Juss. Lam. (*Pentandrie-tétragynie*.
L. Gm.)

Caractère générique. Dioïque. Fleur mâle : calice à cinq divisions. Fleur femelle : calice à quatre divisions inégales ; quatre styles ; capsule recouverte par le calice durci et accompagné de deux à quatre pointes épineuses.

ON ne connoît que deux espèces d'épinard ; l'une croît en Sibérie, l'autre est cultivée dans les jardins, mais on ignore le lieu d'où elle est originaire : l'une et l'autre sont herbacées ; leurs feuilles sont alternes et leurs fleurs réu-

nies en groupe dans les aisselles des feuilles.

L'épinard potager (*spinacia oleracea*, L.). Sa racine est blanche, simple, peu fibreuse. Sa tige est haute d'un pied, creuse, cylindrique, cannelée, rameuse. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, simples, entières; les inférieures sont quelquefois découpées des deux côtés, terminées en pointes aiguës. Celles du sommet ont seulement deux prolongemens à leur base. Les fleurs mâles sont disposées en grappes depuis le milieu de la tige jusqu'au sommet. Les femelles sont axillaires et groupées. Le calice des fleurs femelles se durcit et recouvre une graine arrondie. La forme du fruit varie; il est tantôt arrondi, tantôt anguleux.

Cette plante est aqueuse et fade; la décoction est laxative; l'herbe est émolliente, détersive: privée de sa première eau, c'est un aliment très-léger, qui dissipe les glaires et autres embarras de

l'estomac. Les feuilles s'emploient en décoction et en cataplasmes ; les décoctions servent dans les lavemens purgatifs.

Spinacia, corrompu de *spanachia*, qui, dans le grec moderne, signifie la même chose.

XII^e GENRE.

BETTE, Poirée; *BETA*. L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions, en carène ; ovaire à demi-inférieur ; style fendu en trois ; capsule recouverte par le calice ; graine en rein.

Ce genre comprend deux ou trois espèces qui croissent en Europe. Ce sont des herbes à tiges sillonnées, à feuilles simples et alternes, à fleurs très-petites réunies en groupes sessiles, dont l'ensemble forme des épis ou des panicules.

La bette commune (*beta vulgaris*,

Linn.). On la cultive dans les jardins potagers. Elle croît sans culture sur le bord de la mer. Sa racine est cylindrique, en forme de fuseau ; ses tiges sont cannelées , rameuses et ont deux coupées ; ses feuilles sont alternes , grandes , longues , entières , et se prolongent sur le pétiole qui est aplati , épais , large. Cette espèce comprend deux variétés ; l'une a sa racine et ses pétioles blancs ; l'autre est colorée de rouge dans toutes ses parties.

Ces deux variétés sont aqueuses et fades ; elles sont délayantes et relâchantes.

La variété rouge connue sous le nom de betterave rouge , contient dans sa racine une grande quantité de sucre qui la rend très-nourrissante : une demi-livre de cette racine séchée et mise en digestion dans de l'esprit-de-vin , fournit deux gros et demi de sucre. En Lithuanie on la fait fermenter après l'avoir réduite en pulpe. Cette préparation est

54 HISTOIRE NATURELLE

très-agréable au goût, et peut être considérée comme un préservatif du scorbut et des fièvres putrides.

La bette blanche (*beta cicla*, Lin.). Cette espèce est originaire du Portugal. On la cultive dans les jardins potagers. Ses feuilles radicales sont pétiolées ; celles de la tige sont sessiles. Les fleurs forment des épis latéraux très-longs ; elles sont réunies trois à trois.

La bette blanche est rafraîchissante et un peu laxative. La décoction remédie à la constipation ; elle calme les ardeurs d'urine. On s'en sert pour couvrir les vésicatoires et les défendre de la dessication qu'occasionneroit le contact de l'air. La racine de cette espèce donne encore plus de sucre que celle de la précédente.

XIII^e GENRE.

CHENOPODE, Anserine; *CHENOPODIUM*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ovales, concaves; style fendu en deux ou trois parties; capsule lisse, lenticulaire, recouverte par le calice devenu anguleux.

LA plupart des chenopodes sont indigènes de l'Europe. Ce sont des herbes à fleurs rapprochées en groupes, dont l'ensemble forme des panicules.

Le chenopode fétide (*chenopodium vulvaria*, L.). On trouve cette plante sur le bord des chemins, le long des murs et dans les lieux incultes. Ses tiges sont couchées sur la terre; ses feuilles sont petites, en rhombe à angles arrondis, et comme saupoudrées d'une poussière brillante. Les fleurs sont petites et forment des grappes courtes au sommet et

dans les aisselles supérieures des tiges. L'odeur de ce chenopode est infecte. On se sert des feuilles ou de l'herbe en infusion, ou pilées et confites avec du sucre; on les emploie aussi en lavement et en cataplasme. Froissées entre les doigts et introduites dans les narines, elles arrêtent les spasmes hystériques. L'infusion est employée avec succès dans cette maladie.

Le chenopode botris (*chenopodium botris*, L.). Il croît dans les lieux incultes, secs, sablonneux de l'Europe australe. On le trouve dans les provinces méridionales de la France. Sa tige est haute d'un pied, droite, velue, rameuse et solide. Ses feuilles sont pétiolées, oblongues, sinuées, légèrement velues et verdâtres des deux côtés, jaunissantes lors de la maturité de ses graines. Ses fleurs sont disposées en très-petites grappes dans les aisselles des feuilles; en sorte que les sommités de la tige et des rameaux ressemblent à des grappes feuil-

lées et terminales. Toute la plante est aromatique, d'une odeur agréable, un peu âcre au goût; elle est stomachique, résolutive, expectorante, incisive. Quelques hypocondriaques ont trouvé un soulagement à leurs maux en prenant tous les matins une infusion de chenopode botris. Il n'est pas moins utile dans les coliques venteuses, l'anorexie, sur-tout dans l'estomac causée par relâchement de l'estomac.

Le chenopode ambrosie ou thé du Mexique (*chenopodium ambrosioides*, Linn.). Il croît au Mexique, en Portugal et en Italie. On le cultive au Jardin des Plantes. Sa racine est oblongue, fibreuse; sa tige est droite et haute d'un à deux pieds; elle est verdâtre, cannelée, feuillée dans toute sa longueur, garnie de rameaux et chargée d'un duvet peu abondant et si court qu'il ressemble à une poussière. Les feuilles sont alternes, sessiles, lancéolées, pointues aux deux bouts, munies de quelques

dents dans leur moitié supérieure, et vertes des deux côtés. Les supérieures et celles qui naissent sur les rameaux fleuris, sont étroites et très-entières. Les fleurs sont verdâtres et disposées par petites grappes menues et feuillées, situées dans l'aisselle des feuilles le long des branches, et de toute la partie supérieure de la tige.

Toute la plante est aromatique, d'une odeur très-agréable, stomachique, apéritive, anti-asthmaticque. On emploie l'herbe en infusion et la racine en décoction.

Le chenopodebon-Henri (*chenopodium bonus-Henricus*, Linn.). Cette plante est commune dans les lieux incultes, les masures et le long des chemins. Sa racine est vivace, épaisse et jaunâtre; ses tiges sont droites ou couchées, longues d'un pied et demi, cannelées; ses feuilles sont alternes, pétiolées, triangulaires, en fer de flèche, un peu ondulées, très-entières, lisses,

DES ATRIPLEX. 59

d'un gros vert en dessus et comme chargées d'une poussière farineuse en dessous. Ses fleurs sont terminales, d'une couleur herbacée, quelquefois dioïques et disposées en grappes droites, nues et pyramidales. Les individus qui naissent dans les pays montagneux ont leurs tiges à peine longues d'un pied, et leurs feuilles blanches et très-farineuses en dessous. Cette plante est émolliente, vulnérable, résolutive et très-détersive; elle lâche un peu le ventre comme les épinards.

XIV^e G E N R E.

ATRIPLEX, Arroche; *ATRIPLEX.*

L. J. (*Pentandrie-digynie.* L. G.)

Caractère générique. Polygame. Fleur hermaphrodite: calice à cinq divisions; style fourchu; capsule recouverte par le calice fermé, anguleux et denté. Fleur femelle: calice à deux divisions comprimées; style, stigmate et capsule comme dans la fleur hermaphrodite.

LES arroches sont des herbes ou de

petits arbrisseaux à feuilles , quelquefois presque opposées et à fleurs ramassées en petits paquets paniculés. On en connoît quinze à vingt espèces.

L'*atriplex* des jardins , vulgairement la *bonne-dame* (*atriplex hortensis*, L.). C'est une herbe originaire de l'Asie. On la cultive dans les jardins potagers où elle se ressème et se renouvelle tous les ans d'elle-même avec facilité. Sa tige est haute de quatre ou cinq pieds , verticale , droite , rameuse , striée , marquée d'angles obtus. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, larges, triangulaires, sinuées et dentées sur les côtés; elles sont farineuses en dessus et en dessous dans leur jeunesse , et seulement en dessous lorsqu'elles sont plus développées. Leurs fleurs sont disposées en panicule lâche, accompagné de quelques feuilles lancéolées. Les capsules sont comprimées et enfermées chacune entre deux folioles calicinales, arrondies et membraneuses.

DES ANREDERA. 61

Il y a une variété de cette plante à feuilles vertes, à tige rouge; et une autre à feuilles et à tige rouges.

L'herbe a un goût insipide. Elle est rafraîchissante et peu nourrissante; on la mange comme les épinards; on en fait aussi des décoctions émollientes.

Le calice est à quatre divisions, et les étamines au nombre de quatre dans l'atriplex de Sibérie (*atriplex Sibirica*, L.). Goertner en a fait un genre sous le nom d'*obione*.

15^e, 16^e, 17^e ET 18^e GENRES.

ANREDERA. Juss. (Voyez 3^e vol.

Pentandrie-digynie.)

ANABASIS. Linn. Juss. Lam. (Voyez

3^e vol. *Pentandrie-digynie.*)

CORCYLUM. Thunb. Juss. (Voyez

3^e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

ACNIDA. Linn. Juss. Lam. (Voyez

3^e vol. *Pentandrie-pentagynie.*)

Capsule recouverte par le calice, moins de cinq étamines.

XIX^e GENRE.

BLITE, Blète; *BLITUM*. L. J. Lam.
(*Monandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à trois divisions; une étamine; deux styles; capsule recouverte par le calice devenu succulent.

Ce genre comprend trois espèces originaires d'Europe. Ce sont des herbes à fleurs petites, sessiles, rapprochées en groupes axillaires ou terminaux, et à fruits disposés en têtes semblables, par leur forme et leur couleur, à des fraises.

La blète capitée (*blitum capitatum*, L.). Cette plante croît dans le Tyrol et dans quelques autres régions de l'Europe tempérée et australe. Sa tige est haute de plus d'un pied; elle est ver-

DES SALICORNES. 63

ticale, droite, lisse, un peu rameuse. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, triangulaires, aiguës, sinuées et dentées sur les côtés. Ses fleurs forment des groupes dans l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux. On la cultive dans les jardins, à cause de l'éclat de ses fruits, qui d'ailleurs sont fades et insipides. Les feuilles sont émollientes.

Blitum (Dioscor.) dérivé d'un mot grec qui signifie *stolidus*; ainsi nommé à cause de l'insipidité des espèces connues.

X X^e G E N R E.

SALICORNE, *SALICORNIA*. L. Juss.
Lam. (*Monandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice d'une seule pièce, tronqué; une ou deux étamines plus longues que le calice; style fourchu; capsule recouverte par le calice renflé.

LES salicornes croissent dans les deux continents, sur les côtes maritimes et

dans les terres salées et marécageuses. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux. Leurs tiges sont sans feuilles, formées de parties cylindriques, articulées à la suite les unes des autres. Les rameaux opposés et organisés comme les tiges. Les fleurs sont très-petites, sessiles et naissent trois à trois de chaque côté des articulations supérieures.

La salicorne arbrisseau (*salicornia fruticosa*, L.). Cette plante toujours verte s'élève quelquefois jusqu'à la hauteur de trois pieds. Elle croît en Europe sur le bord de la mer. Sa tige est verticale et rameuse; ses rameaux sont redressés, cylindriques, sans le moindre duvet. Les articulations sont en gaine à leur sommet, formant une couronne un peu échancrée de deux côtés opposés. Les fleurs sont en épis serrés à l'extrémité des rameaux; elles sont très-petites, et les étamines dépassent l'orifice des calices. La capsule est très-petite et ovale.

DES CRUCITA. 65

Les cendres de cette plante donnent comme celles de la plupart des espèces de ce genre, une grande quantité de soude.

Salicornia, de deux mots latins, dont l'un signifie *sel* et l'autre *corne*; ainsi nommée à cause de la soude qu'on retire de plusieurs espèces, et parce que chaque articulation a deux petites cornes à son sommet.

21°, 22° ET 23° GENRES.

CRUCITA. Laff. L. Juss. (V. 3^e vol.

Tétrandrie-monogynie.)

AXYRIS. Linn. Juss. Lam. (Voyez

3^e vol. *Triandrie-digynie.*)

CERATOCARPUS. Linn. Juss. Lam.

(Voy. 3^e vol. *Monandrie-digynie.*)

Graine non recouverte par le calice.

XXIV^e GENRE.

CORYSPERME, *CORYSPERMUM*. L.

J. L. (*Monandrie-digynie*. L. G.)

Caractère générique. Calice à deux divisions ; une étamine, rarement deux, trois, quatre ou cinq ; deux styles ; capsule elliptique, comprimée, entourée d'un rebord mince.

Ce genre comprend trois espèces originaires de l'Europe ou de l'Asie. Elles sont herbacées, à feuilles alternes, à fleurs sessiles, axillaires, solitaires, peu apparentes. Les fleurs des sommités n'ont qu'une étamine.

Coryspermum, de deux mots grecs qui signifient *semence* et *punaise*, c'est-à-dire, *semence semblable à une punaise*.

HUITIÈME FAMILLE.

LES AMARANTHACÉES, *AMARANTHI*. Juss.

Caractère de famille. Calice inférieur plus ou moins profondément divisé, et presque toujours ceint d'écailles à sa base extérieure; étamines ordinairement au nombre de cinq hypogynes, c'est-à-dire insérées sous le pistil; filets tantôt distincts et souvent alternes, avec un égal nombre d'écailles pétaloïdes, tantôt réunis à leur base, et quelquefois formant un cylindre, vers le sommet duquel sont fixées intérieurement les anthères; un ovaire simple supérieur; un, deux ou trois styles ou stigmates; capsule à une loge s'ouvrant au sommet ou transversalement, ou ne s'ouvrant point, et contenant une ou plusieurs graines sur un réceptacle central libre; embryon courbé sur un périsperme farineux. Sexes quelquefois séparés.

CETTE feuille est très-naturelle quoique ses caractères soient très-variés.

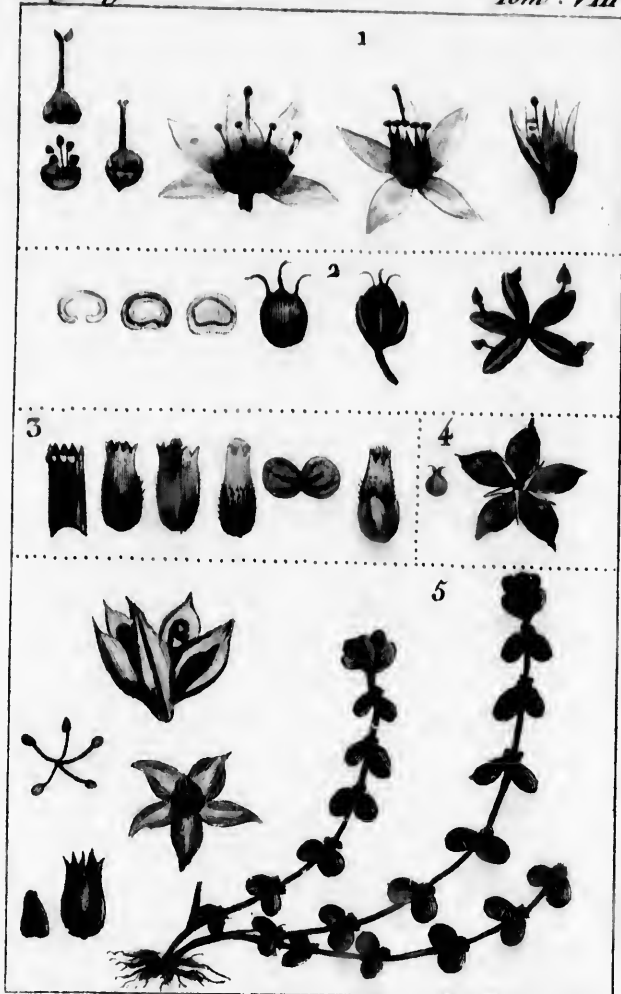
Elle est remarquable par la disposition et la petitesse de ses fleurs qui sont très-nombreuses, et placées en épi ou réunies par paquets, formant une grappe ou une tête, soit aux aisselles des feuilles ou aux extrémités de la tige ou des rameaux. Elles sont scarienses, luisantes, et l'éclat de leurs couleurs persiste long-temps après qu'elles ont été cueillies. La tige est ordinairement herbacée; les feuilles sont presque toujours entières et aiguës, tantôt alternes, tantôt opposées, et quelquefois accompagnées de stipules.

Il existe beaucoup de rapports entre les amaranthacées et les chenopodées; la nature du péricarpe de la graine et la situation de l'embryon sont les mêmes. Le caractère de l'insertion qui sépare ces deux familles est peu tranchant. La périgynie et l'hyphogynie se confondent souvent, et il devient sur-tout très-difficile de les distinguer dans des

ELLE

la disposition
urs qui sont
es en épi ou
ant une grap-
aisselles des
de la tige ou
rieuses, lui-
ouleurs per-
elles ont été
dinairement
presque tou-
tôt alternes,
efois accom-

pports entre
enopodées ;
la graine et
ont les mê-
tion qui sé-
a tranchant.
e se confon-
nt sur-tout
er dans des



Descoe del.

Letellier Sculp.

1. Celosia. 2. Amaranthus. 3. Gomphrena.
4 et 5. Paronichia.



er Sculp.
hrena.

DES AMARANTHES. 69
fleurs aussi petites que celles des plantes de cet ordre.

L'absence de la corolle est le seul caractère qui éloigne d'un autre côté les amaranthacées des caryaphyllées, et ce caractère n'offre encore rien d'absolu. Beaucoup de caryaphyllées n'ont point de corolle, et plusieurs amaranthacées offrent des rudimens de pétales.

I.

Feuilles alternes, nues.

1^{er} G E N R E.

AMARANTHE, *AMARANTHUS*. L.
J. Lam. (*Triandrie-trigynie*. L. G.)

Caractère générique. Monoïque : calice persistant à trois ou cinq parties. Fl. mâles : trois ou cinq étamines. Fleurs femelles : trois styles ; trois stigmates simples ; capsule s'ouvrant en travers, surmontée de trois pointes, et contenant une graine lenticulaire, lisse, brillante.

LES amarantes sont herbacées, presque toutes exotiques et plusieurs
Botanique. VIII.

cultivées dans nos jardins. La tige est ordinairement striée; les feuilles ont une couleur triste et sont quelquefois couvertes de taches diversement colorées. Les fleurs forment de longues grappes, quelquefois penchées vers la terre, ou des paquets situés aux aisselles des feuilles.

Le nom d'*amaranthe* signifie en grec *fleur qui ne se flétrit point*. Les fleurs conservent en effet très-long-temps leurs couleurs après avoir été cueillies.

Parmi les plantes que les anciens consacroient aux morts, ils avoient choisi une amaranthe. Ils la portoient ensigne de deuil dans les fêtes funèbres et la plantoient autour des tombeaux. Elle étoit encore pour eux l'emblème de l'immortalité.

On connoît vingt ou vingt-quatre espèces d'amaranthes. Les feuilles de la plupart servent de légumes dans les pays où elles croissent.

Les espèces les plus remarquables et

DES AMARANTHES. 71

les plus généralement connues sont :

L'amaranthe tricolor (*amaranthus tricolor*, Linn.) ; elle croît spontanément dans l'Inde, et on la cultive dans les parterres dont elle fait l'ornement en automne par les belles couleurs de ses feuilles panachées de vert, de jaune et de rouge. Celles de l'extrémité de la tige sont quelquefois d'un rouge éclatant. La tige est haute de deux pieds, droite, simple, épaisse, et couverte d'un grand nombre de feuilles ; les feuilles sont ovales, lancéolées, pointues, portées sur de longs pétioles, assez grandes à la base de la tige, plus grandes vers son sommet. Les fleurs n'ont rien d'éclatant ; elles sont d'un vert pâle et disposées en paquets sessiles aux aisselles des feuilles tout le long de la tige.

L'amaranthe blette (*Amaranthus blitum*, Linn.). Cette espèce est indigène ; on la trouve le long des rues peu fréquentées et dans les lieux incultes. Ses tiges sont hautes d'un pied ou un

pied et demi, plus ou moins droites, rameuses, étalées et presque couchées. Les feuilles sont ovales, un peu obtuses et d'un vert blanchâtre, avec quelques nervures en dessous. Les fleurs sont latérales, en paquets.

L'amaranthe à fleurs en queue (*Amaranthus caudatus*, Linn.). Elle est spontanée au Pérou et dans plusieurs contrées de l'Asie. On la cultive dans les jardins à cause de l'effet pittoresque de ses longues grappes de fleurs, d'un rouge triste, qui se courbent et pendent vers la terre; sa tige est haute de deux à trois pieds, sillonnée, velue, tortueuse vers son extrémité. Ses feuilles sont ovales, oblongues, aiguës, portées sur de longs pétioles. Les fleurs forment des grappes cylindriques, quelquefois longues d'un pied ou un pied et demi.

L'amaranthe épineuse (*Amaranthus spinosus*, L.). Cette amarante croît à Amboine, à Ceylan, en Amérique,

DES POLYCHREAS. 75

dans les Antilles. Elle est remarquable parmi toutes les autres espèces du genre par ses feuilles munies à leur base de deux épines. La tige est haute de deux pieds, rameuse et quelquefois un peu teinte de rouge. Les feuilles sont petites, ovales, émoussées à leur sommet et portées sur d'assez longs pétioles. Les fleurs sont verdâtres, quelquefois purpurines, terminales ou axillaires.

Les espèces d'amaranthes sont très-difficiles à distinguer.

II^e G E N R E.

POLYCHREA. Lour. Juss. (Voy.
3^e vol. (*Pentandrie-monogynie.*))

III^e GENRE.CELOSIE, Passevelours; *CELOSIA*.Lin. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.*
L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions très-profondes, et garni extérieurement de deux ou trois écailles; cinq étamines; les filets réunis en un tube à leur base; un style; un stigmate; capsule à plusieurs graines et s'ouvrant transversalement.

ON connoît dix-huit espèces de ce genre; la plupart sont annuelles; toutes sont étrangères à l'Europe. Elles ont le port des amarantes; les fleurs sont plus colorées, plus grandes, ramassées en épi ou en panicule, quelquefois comprimées en crête de coq.

IV^e ET V^e GENRES.

AFRUA. Forsk. Juss.

DIGERA. Forsk. Juss.

(Voyez 3^e vol. *Pentandrie-monog.*)

II.

Feuilles opposées, nues.

VI^e GENRE.

IRESINE, *IRESINE*. Lin. Juss. Lam.
(*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Dioïque: calice à trois divisions très-profondes, garni extérieurement de deux écailles. Mâles: cinq étamines distinctes, alternes, avec cinq écailles. Femelles: deux stigmates sessiles; une capsule à plusieurs graines.

L'IRESINE celosie (*iresine celosia*, L.) est la seule espèce de ce genre. Elle croît à Saint-Domingue, à la Jamaïque, &c. Sa tige est haute de deux à trois pieds, foible, rameuse. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, longues d'un à deux pouces; ses fleurs sont d'un blanc jaunâtre et disposées en panicule rameuse et terminale. Les graines sont enveloppées d'un duvet très-fin, sail-

76 HISTOIRE NATURELLE

lant hors de la capsule, et donnant à la panicule un aspect laineux.

Iresine, laine en grec, à cause des graines laineuses.

VII° GENRE.

PUPALIA. Juss. (Voy. 3^e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

VIII° GENRE.

ACHIRANTE, Cadelari; *ACHIRANTHES*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions très-profondes, garni à sa base extérieure de trois écailles en forme de second calice; cinq étamines réunies à la base en un tube entier ou frangé (alternes avec un pareil nombre d'écailles frangées, selon Linné); un style; un stigmate; une capsule à une graine.

On connoît seize espèces de ce genre; elles sont exotiques, herbacées, vi-

DES GONPHRÈNES. 77

vases ou ligneuses ; leur tige est rampeuse ; les fleurs sont sessiles sur des épis terminaux , et réfléchies vers la terre après la floraison.

Archiranthos, fleur de paille, en grec , à cause de la couleur des fleurs.

IX^o GENRE.

GONPHRÈNE, Amaranthine, *GONPHRENA*. L. J. Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions , garni à sa base extérieure de deux écailles grandes , creusées en nacelle , rapprochées par le sommet , colorées ; un tube cylindrique terminé par cinq dents et portant cinq anthères insérées à sa face interne vers son sommet ; un style fendu en deux ; deux stigmates ; une capsule s'ouvrant transversalement ; une graine.

Ce genre ne comprend que des plantes exotiques. On en connoît huit espèces. Elles sont herbacées ou ligneuses ;

les fleurs sont en tête au sommet des tiges ou aux aisselles des feuilles; leur aspect est agréable.

L'espèce la plus jolie est la gonphrène globuleuse (*gonphrena globosa*, L.). C'est une herbe spontanée dans l'Inde, et qu'on cultive en Europe pour l'ornement des jardins. Ses tiges, hautes d'un pied et demi, sont nombreuses, rameuses, droites, articulées, et portant des feuilles ovales, lancéolées et velues; les rameaux et les tiges sont terminés par une tête globuleuse de fleurs, d'un pourpre éclatant et quelquefois blanches. Elles sont sèches, scabieuses et très-agréables à la vue. Chaque tête de fleurs est ceinte par deux bractées.

X° G E N R E.

ILLECEBRE, *ILLECEBRUM*. L. Juss.

(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions très-profondes, et garni à sa base extérieure de trois écailles; cinq étamines réunies à la base par les filets en un tube écrasé; un style très-court; un stigmate large; une capsule à cinq valves, à une graine.

PRESQUE toutes les espèces sont exotiques; elles sont herbacées ou vivaces, et ordinairement couchées sur la terre; les fleurs sont axillaires ou terminales, et réunies en paquets.

Feuilles opposées accompagnées de stipules.

XI^e GENRE.

PARONIQUE, Panarine ; *PARONICHIA*. Tournef. Juss. *ILLECEBRUM*.
Linn. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions très-profondes, colorées intérieurement et terminées extérieurement par une pointe au-dessous du sommet ; cinq étamines alternes avec cinq écailles linéaires ; un style fendu en deux ; deux stigmates ; une capsule à cinq valves, à une graine, et recouverte par le calice.

Ce genre est confondu par Linné avec le précédent ; les plantes qu'ils renferment l'un et l'autre ont le même port, la même disposition de fleurs ; elles diffèrent par les stipules et les caractères de la fleur.

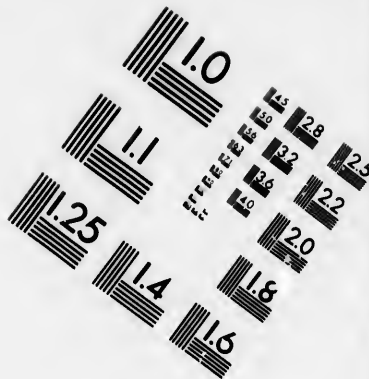
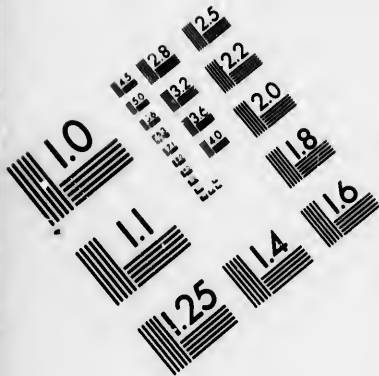
L'herbe aux panaris (*Illecebrum*

DES PARONICHES. 81

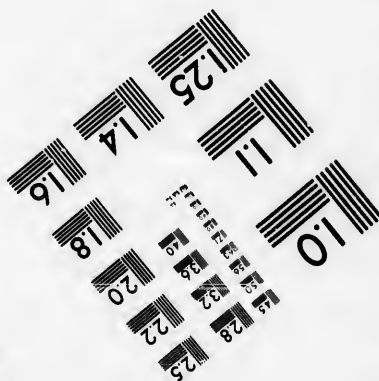
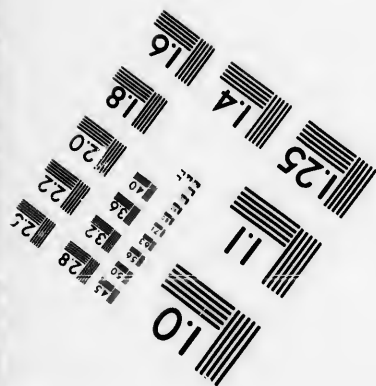
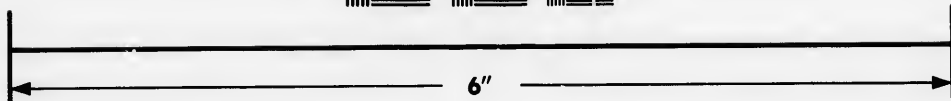
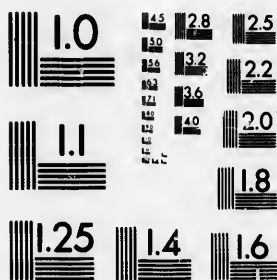
paronichia, Linn.) croît dans les provinces méridionales de la France. Ses tiges sont très-déliées, rameuses, couchées, noueuses; ses feuilles sont longues de quelques lignes, elliptiques, accompagnées de stipules ovales, membraneuses, blanches, brillantes; les fleurs sont ramassées, axillaires, sessiles, pédonculées, ceintes de bractées argentées, plus longues que les feuilles.

La propriété de guérir les panaris qu'on attribuoit à cette plante, est purement imaginaire.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

4.5 2.8
3.0 3.2 2.5
1.8 2.2
2.0
1.8

5.0
4.5
4.0
3.5
3.0
2.5
2.0
1.5
1.0
0.5

NEUVIÈME FAMILLE.

LES PLANTAGINÉES, *PLANTAGINÉE*. Juss.

Caractère de famille. Calice à quatre divisions profondes ; un tube hypogyne pétaaloïde, mais membraneux, se flétrissant, sec, persistant, alongé, étranglé au sommet et divisé en quatre parties très-ouvertes ; quatre étamines insérées au bas du tube, très-saillantes au dehors ; un ovaire simple, libre ; un style ; un stigmate ; une capsule à une ou deux loges, à une, deux ou plusieurs graines, et s'ouvrant transversalement ; embryon dur, charnu ; radicule inférieure.

CETTE petite famille ne réunit que trois genres. Les plantes qui les composent sont herbacées, hautes d'un ou deux pouces jusqu'à deux ou trois pieds. Elles sont rarement rameuses, et leur tige est presque toujours une hampe. Les feuilles sont alongées ; les fleurs sont sessiles, petites, peu apparentes,

disposées en épi et accompagnées d'écaillés ou de bractées. Elles sont quelquefois monoïques. Les graines sont mucilagineuses.

I^{er} G E N R E.

PSYLIE, Pulicaire; *PSYLIUM*. Tourn.
Juss. *PLANTAGO*. Linn.

Caractère générique. Capsule à deux graines séparées par une cloison mobile; tige rameuse.

Ce genre n'est distinct du suivant que par sa tige rameuse. Ses feuilles sont opposées et les épis de fleurs arrondis.

La psylic plantain (*plantago psyllium*, Linn.) croît dans les lieux incultes et au milieu des moissons, dans les provinces méridionales de l'Europe. Elle est droite, haute de huit à douze pouces, divisée en rameaux opposés et étalés, velue et souvent rougeâtre. Les feuilles sont longues d'un à deux pou-

ces linéaires , recourbées , velues , visqueuses , très-peu dentées , opposées dans la partie inférieure de la tige , trois à trois ou quatre à quatre , dans sa partie supérieure. Les fleurs sont en petites têtes arrondies , portées sur des pédoncules à-peu-près de la longueur des feuilles et naissant de leur aisselle ou terminant les rameaux.

La psyllie ligneuse (*plantago cynops*, Linn.). On a beaucoup de peine à distinguer cette espèce de la précédente ; cependant sa tige est vivace , très-rameuse , et ses rameaux sont un peu courbés à leur base ; les feuilles sont redressées , en alène , roides , les épis portés sur des pédoncules beaucoup plus longs que les feuilles ; les bractées larges , aiguës , membraneuses et les inférieures quelquefois foliacées.

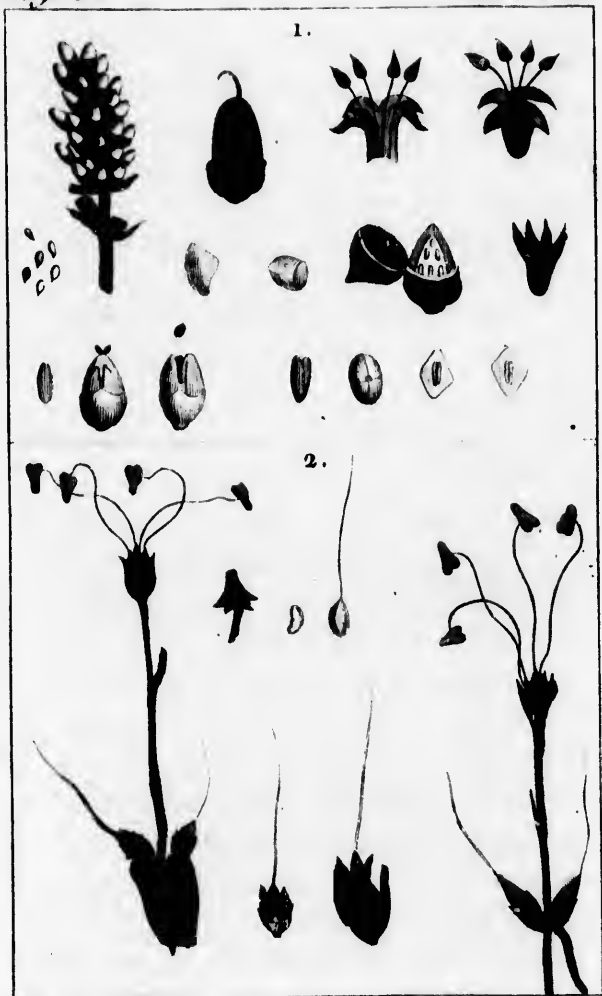
Les graines de ces deux espèces ont la grosseur et la couleur d'une puce , et n'ont ni odeur ni saveur bien marquées. Elles sont très-mucilagineuses , rafraî-

TURELLE

es , velues , vis-
atées , opposées
de la tige , trois
re , dans sa par-
s sont en petites
sur des pédon-
a longueur des
leur aisselle ou

antago cynops,
de peine à dis-
la précédente ;
vivace , très-ra-
x sont un peu
es feuilles sont
les , les épis por-
beaucoup plus
es bractées lar-
ses et les infé-
cées.

ux espèces ont
d'une puce , et
bien marquées.
neuses , rafraî-



Desove del.

Le Villain Sculp.

1. Plantago . 2 . Littorella .



in Sculp.

DES PLANTAINS. 85

chissantes , un peu astringentes. Les anciens faisoient un très-grand usage de leur mucilage dans les fièvres ardentes ; il est très-recommandé dans la dysenterie , l'enrouement , la pulmonie. Ex-
térieurement on sen sert contre l'oph-
thalmie et le mal de gorge.

Psylium , d'un mot grec qui signifie
puce.

I I° G E N R E.

PLANTAIN , *PLANTAGO*. Tourn. L.
Juss. Lam. (*Tetrandrie-monogynie*.
L. Gm.)

Caractère générique. Capsule à deux loges ;
cloison mobile ; deux ou plusieurs grai-
nes ; tige simple.

DANS ce genre qui ne diffère essen-
tiellement du genre précédent que par
le port ; les feuilles sont radicales , et
du milieu d'elles , s'élève une hampe
terminée par un épi de fleurs plus ou

..

moins alongé. On connoît une quarantaine d'espèces de plantains. La plupart sont indigènes. Ils croissent dans les prés, dans les lieux arides, sur les bords des chemins, dans les pelouses des montagnes.

Voici les espèces d'Europe les plus communes :

Le plantain majeur (*plantago major*, Linn.). Il croît sur le bord des chemins. Sa racine est vivace et pousse des feuilles dépourvues de poils, larges, ovales, obtuses, rétrécies en un pétiole, creusé en gouttière, relevées de cinq à sept nervures, et marquées sur le bord, de dents écartées et glanduleuses. La hampe est cylindrique, unie, couverte de poils appliqués contre sa surface. L'épi est très-serré et long de quatre à douze pouces. Chaque loge de la capsule renferme plusieurs graines ovales, oblongues et noirâtres.

Le plantain moyen (*plantago lanceolata*, Linn.). Il diffère du précédent

DES PLANTAINS. 87

par ses feuilles velues des deux côtés et non dentées, son épi plus court et les filets des étamines colorés en rouge. Le couvercle de la capsule est beaucoup plus grand que la base; les loges ne contiennent qu'une graine.

Le plantain lancéolé (*plantago lanceolata*, Linn.). Ses hampes hautes de neuf à dix-huit pouces, sont anguleuses et portent un épi de couleur brune long de quelques lignes à un pouce et demi, ovale, cylindrique, quelquefois divisé en deux, trois ou plusieurs épis, ou ceint de plusieurs feuilles ou bractées foliacées. Les feuilles longues de cinq à neuf pouces, larges de six à dix ou douze lignes, sont lancéolées, pointues, relevées de cinq nervures, rétrécies en un pétiole creusé en gouttière, bordées de cils et quelquefois de petites dents écartées. Dans une variété qui croît en Provence, les feuilles sont blanchâtres et couvertes de duvet.

Ces trois espèces sont astringentes ; le suc est recommandé intérieurement contre les hémorragies , le cours de ventre. On emploie la décoction des feuilles en gargarisme , contre l'esquinancie catharrale. On applique sur les blessures , les feuilles du plantain majeur. Toutes les espèces sont inutiles dans les prairies ; les chevaux et les vaches n'en veulent point. Les chèvres et les moutons les broutent cependant avec plaisir ; les oiseaux en aiment les graines. L'eau distillée de plantain employée contre l'ophtalmie , n'a point les vertus qu'on lui attribue ; la décoction filtrée peut être utile dans la rougeur des yeux , dans le cas où elle n'est point accompagnée de chaleur.

Le plantain corne-de-cerf (*plantago coronopus* , Linn.). Il se plaît dans les lieux pierreux. Ses feuilles longues de deux à six pouces , sont linéaires et divisées latéralement en découpures plus ou moins étroites. Ce caractère dis-

DES LITTORELLES. 89

tingue suffisamment cette espèce. Les feuilles sont ordinairement étalées en un rond sur la terre ; les hampes sont rondes , redressées et portent des épis alongés. Les graines sont petites , anguleuses , au nombre de quatre dans chaque loge.

III^e G E N R E.

LITTORELLE, *LITTORELLA*. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Monoïque. Fl. mâle : connue dans les plantains ; ovaire avorté. Fl. femelle : calice à trois divisions ; tube à trois dents : point d'étamines ; capsule à une graine.

LA plante dont on a fait ce genre ne diffère des plantains que parce qu'elle est monoïque, et par le nombre des divisions du calice et du tube des fleurs femelles. Elle vit sur les bords des lacs où elle est souvent baignée par les eaux. Ses feuilles forment une touffe au som-

met de la racine ; on les prendroit pour celles d'une graminée , elles sont longues de trois à cinq pouces , larges d'une ligne dans le milieu , creusées en gouttière à la base , et rétrécies en pointe mousse au sommet. La fleur mâle naît dans l'aisselle des feuilles , sur un pédoncule long de deux pouces à deux pouces et demi , garni vers son extrémité d'une petite écaille qui cache la fleur , et à sa base , de deux ou trois fleurs femelles , sessiles et cachées entre les feuilles.

DES NICTAGINÉES. 91

DIXIÈME FAMILLE.

LES NICTAGINÉES. *NICTAGINÆS.*

Juss.

Caractère de famille. Point de calice (par exception un calice dans le nictage) ; corolle monopétale inférieure ; un ovaire ; un style ; un stigmate ; étamines en nombre déterminé , réunies à leur base par une membrane insérée sous l'ovaire ; une capsule recouverte par la base ou par la totalité de la corolle ; périsperme farineux entouré par l'embryon.

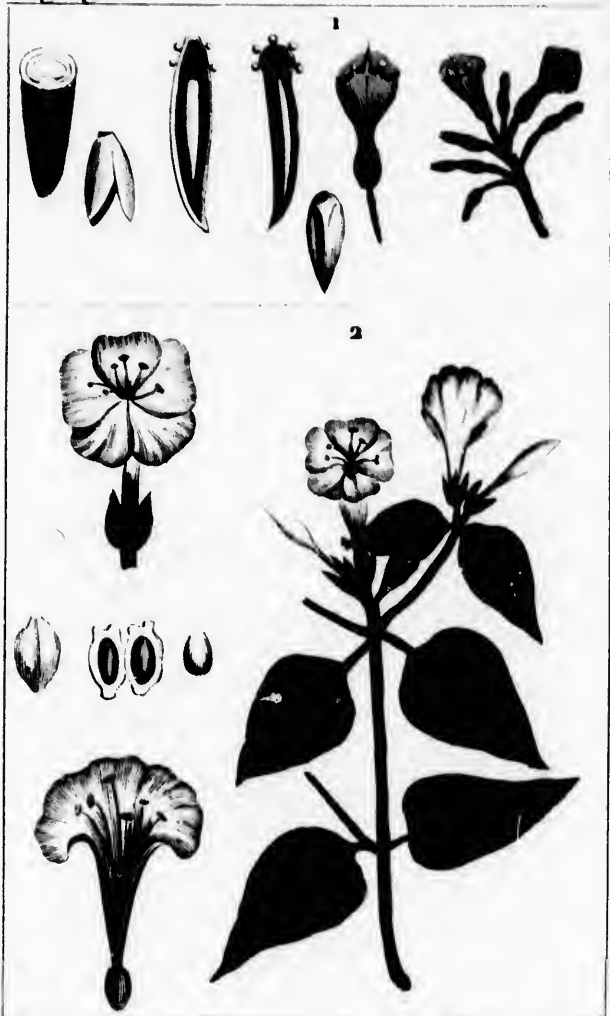
Les nictaginées, dit Ventenat, ainsi nommées, parce que les fleurs s'épanouissent dans quelques espèces, pendant la nuit, ont une tige frutescente ou herbacée, qui porte des feuilles simples, opposées ou alternes. Ses fleurs, presque toujours hermaphrodites, axillaires et terminales, sont remarquables par leur calice intérieur, qui est vivement coloré, et auquel Tournefort et Linné ont donné le nom de corolle.

Je me décide pour l'opinion de ces deux savans botanistes , et je donne le nom de corolle au périanthé des nictaginées ; mais j'avoue , en même temps que la question me paroît loin d'être décidée, et que les raisons sur lesquelles je me fonde , ne sont guère plus solides que celles qui ont entraîné , dans une voie contraire , plusieurs botanistes distingués. Desfontaines a ouvert un avis qui semble propre à concilier les opinions. Il considère la base du périanthé dans le nictage , comme un calice au bord duquel est attachée la corolle , en sorte que les deux organes d'après ce système , se trouvent réunis en un seul. Cette explication est très-ingénieuse, et satisfait plus l'esprit que toutes les autres.

Les nictaginées sont exotiques.

E

n de ces
donne le
les nicta-
ne temps
in d'être
desquelles
us solides
dans une
nistes dis-
rt un avis
r ies opi-
périanthe
calice au
a corolle,
d'après ce
en un seul.
éniouse, et
tes les au-
ques.



Diseño del.

Racine Sculp.

1. *Boerhaavia.* 2. *Mirabilis.*



DES NYCTAGES. 93

I^{er} G E N R E.

NYCTAGE, Belle-de-nuit; *NYCTAGON.*

Juss. *MIRABILIS.* Lin. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle monopétale en entonnoir, beaucoup plus grande que le calice, ventrue à sa base, resserrée au-dessus de l'ovaire, dilatée à son sommet, à cinq dents peu profondes; cinq étamines partant du sommet d'une membrane née sous l'ovaire, et formant un tube autour de lui; filets adhérens au tube de la corolle, au point où elle se resserre; graine recouverte par un périsperme globuleux et coriace, formé par la base persistante et durcie de la corolle.

Les trois ou quatre espèces de nyctages connues sont originaires des pays chauds de l'ancien et du nouveau continent. Ce sont des herbes peu élevées, très-rameuses, et qui forment des boules de verdure. Leurs tiges se divisent

plusieurs fois en deux ou trois rameaux partant du même point. Ces rameaux sont articulés. Les feuilles sont pétiolées , opposées , en cœur , aiguës. Les fleurs grandes et colorées forment des corymbes aux sommités ; elles s'épanouissent quand le soleil se couche et restent ouvertes pendant la nuit. C'est seulement alors qu'elles exhalent leurs doux parfums.

Le nyctage du Pérou (*mirabilis jalloppa* , Linn.) a une racine pivotante , charnue et semblable à un navet par sa forme. Elle est noire à sa superficie et blanche intérieurement. Il s'élève à un ou deux pieds. Sa tige est très-rameuse et ses articulations sont renflées. Ses feuilles sont en cœur , terminées en pointe , ciliées sur les bords , lisses sur l'une et l'autre face , et un peu visqueuses. Les pétioles sont déprimés et un peu creusés en gouttières. Les fleurs à corolle , ou blanche , ou pourpre , ou panachée , sont groupées , au sommet

des rameaux , en corymbes accompagnés de quelques feuilles. Les cinq divisions du calice sont lancéolées et terminées par un petit pinceau de poils courts.

La racine de ce nyctage est purgative. Les graines contiennent un amidon très-pur. On l'obtient en faisant sécher ces graines , les concassant , et versant ensuite de l'eau chaude dessus ; l'amidon se délaye , se détrempe et se précipite insensiblement au fond du vaisseau.

II^e G E N R E.

BOERHAVE , *BOERHAAVIA*. L. J.
Lam. (*Monandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Point de calice ; corolle très-petite, monopétale , en entonnoir , resserrée au-dessus de l'ovaire , dilatée à son sommet ; trois étamines partant du sommet d'une membrane , qui prend naissance sous l'ovaire et forme un tube autour de lui ; une graine recouverte par la base persistante et durcie de la corolle.

ON connoît une douzaine de boer-

haves. Elles habitent les pays chauds des quatre parties du monde. Ce sont tantôt des arbrisseaux, tantôt des plantes vivaces, et tantôt des herbes. Leurs feuilles sont pétiolées, opposées deux à deux; l'une des deux est habituellement plus petite que l'autre. Leurs fleurs très-petites et sans apparence, forment des thyrses grêles, partant de l'aisselle des feuilles, le long de la tige ou à l'extrémité des rameaux. Les pédicelles sont disposés en petites ombelles accompagnées chacune d'un involucre entier ou divisé.

La plupart des espèces ont trois étamines; mais quelquefois le nombre varie d'une à quatre, non seulement dans le genre, mais même dans les espèces et les individus. Le style est, par une exception unique fendu en trois, dans le boerhave chérophylle (*boerhaavia chrophyllloïdes*, L. w.).

Ce genre est dédié à Boerhaave.

III. GENRE.

PISONE, *PISONIA*. Plum. Linn. Juss.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Point de calice ; corolle en entonnoir , à cinq dents peu marquées ; cinq étamines hypogynes , sail-lantes , à anthères arrondies ; un ovaire ; un style ; un stigmate ; une baie ou bien une capsule pentagone à angles garnis d'épines très-courtes et rudes.

Les pisones sont toutes exotiques , et , je crois , toutes originaires des pays chauds. Cesont des arbrisseaux épineux , à rameaux roides , inclinés vers la terre , à feuilles pétiolées , alternes ou presque opposées. Les fleurs petites , sans éclat , quelquefois odorantes , nues ou accom-pagnées de deux à cinq bractées écail-leuses , sont disposées en corymbes axillaires ou terminaux. Les étamines ou l'ovaire avortent assez souvent , et les fleurs deviennent sur le même indi-

vidu , ou sur des individus différens , tantôt mâles, tantôt femelles. Quelques espèces offrent six ou huit étamines et deux stigmates. L'ovaire est d'abord libre au fond de la corolle , mais après la fécondation , celle-ci se transforme en un péricarpe ferme ou succulent , et sans valve.

Pisonia , du nom d'un botaniste de Leyde , qui a voyagé dans le Brésil.

I V ° G E N R E .

BOUGAINVILLE, *BUGINVILLÆA*.

Commers. Juss. (*Octandrie-monog.*
L. Gm.)

Caractère générique. Corolle tubulée , un peu ventrue à sa base , resserrée à sa partie moyenne et à limbe non divisé et persistant ; huit étamines non saillantes partant d'un disque cylindrique qui soutient l'ovaire ; un style ; un stigmate. Fruit inconnu.

ON ne connoît qu'une bougainville observée par Commerson , dans le Bré-

DES BOUGAINVILLES. 99

sil, dans les bois voisins de Rio-Janeiro. C'est un bel arbrisseau toujours vert et toujours en fleur, couvert presque en totalité, d'un léger duvet roux, portant des épines dans l'aisselle de ses feuilles et ayant l'aspect des pisones.

Ses feuilles sont alternes, arrondies, pétiolées, aiguës aux deux bouts, longues de trois ou quatre pouces, y compris le pétiole grêle et assez court, plus cotonneuses en dessous qu'en dessus. Ses fleurs naissent de l'aisselle des feuilles et de l'extrémité des rameaux, en ombelle peu garnie. Chaque pédicelle porte trois fleurs. Chacune d'elles est accompagnée d'une bractée arrondie, mince, comme membraneuse, adhérente le long du pédicelle, et beaucoup plus grande que la fleur.

Buginvillæa, du nom du célèbre voyageur Bougainville.

LE
différens,
Quelques
mines et
d'abord
ais après
nsforme
alent, et

niste de
résil.

E.

VILLÆA.
-monog.

lée, un
à sa par-
é et per-
ntes par-
soutient
e. Fruit

ainville
le Bré-

LES PLOMBAGINÉES, *PLUMBAGINES.* Juss.

Caractère de famille. Calice en tube ; corolle hypogyne, monopétale ou polypétale ; étamines en nombre déterminé, insérées tantôt sous l'ovaire, tantôt sur la corolle ; un ovaire supérieur ; un ou plusieurs styles ; plusieurs stigmates ; capsule ne s'ouvrant point, contenant une graine ; embryon ceint d'un péricarpe farineux.

CETTE famille ne comprend que deux genres. Les plantes qui les composent sont herbacées, ou forment de petits arbrisseaux. Leurs feuilles sont alternes, simples ; leurs fleurs sont réunies en tête, en épi, ou disposées en panicule.

Dans aucune autre famille on ne trouve à la fois une corolle monopétale non staminifère, et une corolle polypétale staminifère.

ELLE.

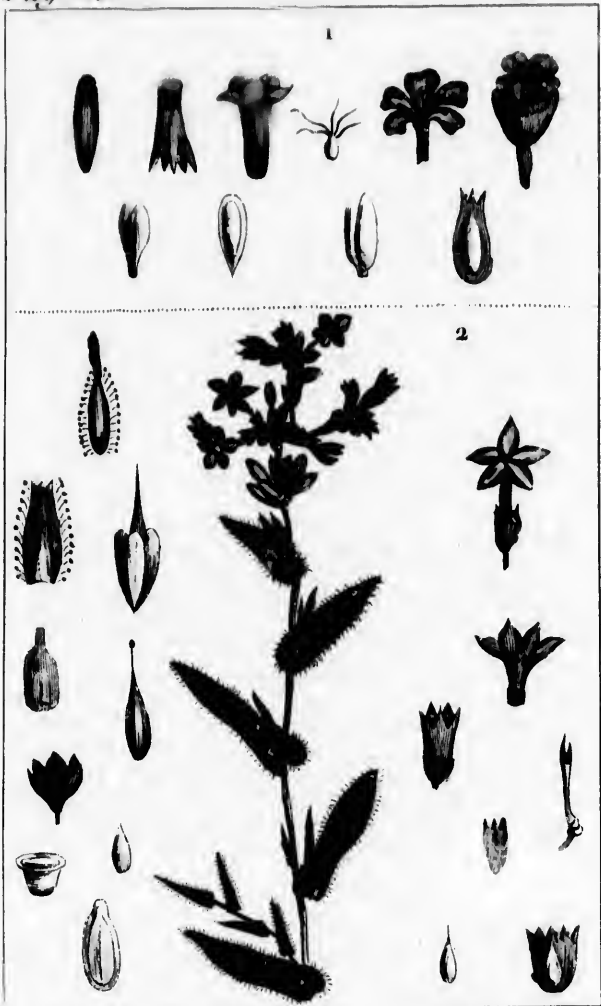
L. E.

PLUMBA-

n tube ; co-
ou polypé-
déterminé ,
tantôt sur
ur ; un ou
nates, cap-
tenant une
périsperme

que deux
omposent
de petits
nt alter-
t réunies
en pani-

é on ne
monopé-
e corolle



De eve del.

Racine Scalp.

1. Statice . 2 . Plumbago .

1^{er} G E N R E.

PLOMBAGINE, Dentelaire; *PLUMBAGO*. Lin. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice en tube à cinq dents, persistant; corolle monopétale en entonnoir; tube plus long que le calice; limbe fendu en cinq; cinq étamines insérées sous l'ovaire; filets dilatés et réunis à la base et embrassant l'ovaire; un style; cinq stigmates; capsule à une loge, à une graine recouverte d'une membrane.

On connoît six ou sept espèces de dentelaires. Presque toutes sont étrangères à l'Europe, mais cultivées dans les jardins. Elles sont vivaces; leur tige est rameuse, et haute de quelques pieds, herbacée ou un peu ligneuse; les feuilles embrassent à moitié la tige; les fleurs sont disposées en épi, à l'extrémité de la tige et des rameaux. Elles



sont singulièrement remarquables par leur calice qui est hérissé de poils surmontés chacun d'une glande visqueuse.

Voici les espèces les plus intéressantes.

La plombagine d'Europe , la dentelée (*plumbago Europea*, Linn.). Elle croît dans les champs des provinces méridionales de la France , et en Barbarie. Sa tige haute de deux pieds à trois pieds et demi, divisée en plusieurs rameaux, sous-divisés en panicule, est droite, herbacée, dépourvue de poils, anguleuse. Ses feuilles d'une couleur plombée, alternes, entières, bordées de très-petites dents, sont longues de huit lignes à un pouce et demi ou deux pouces, lancéolées, aiguës à la partie supérieure de la plante, obtuses à sa partie inférieure, et dilatées à leur base en deux oreillettes qui embrassent la tige. Les fleurs d'une couleur purpurine ou bleuâtre, sont disposées en bouquets à l'extrémité de la tige et des rameaux. Outre les poils glanduleux,

DES PLOMBAGINES. 103

disposés en double série sur le calice , on trouve encore cinq tubercules à sa base. La corolle est du double plus longue que le calice.

Cette plante est excessivement âcre , corrosive , détersive. On emploie indifféremment les feuilles ou la racine. Appliquée en topique , elle détruit promptement les chairs baveuses. Elle n'agit que sur les parties qu'elle touche , préférable en cela aux caustiques minéraux. L'huile dans laquelle elle a été macérée déterge promptement les vieux ulcères. On s'en est servi pour guérir des cancers. Les Arabes broient cette plante avec du sel et de l'huile , et ce mélange est un très-bon remède contre la gale. Les propriétés de ce végétal ont été constatées par les commissaires de la Société de Médecine. (Mém. de la Soc. , ann. 1779 , pag. 6.)

La plombagine de Ceylan (*plumbago Ceylanica* , Linn.). Cette espèce est

originaires de l'Inde. On la cultive dans les jardins. Sa tige est haute d'un pied à un pied et demi, ligneuse à la base, rameuse, droite, menue, striée. Ses feuilles sont pétiolées, longues de deux pouces, ovales, pointues, entières. Ses fleurs sont blanches, sessiles sur de longs épis qui terminent la plante. Le calice est très-hérissé; la corolle est deux fois plus longue que le calice.

La plombagine grimpante (*plumbago scandens*, Linn.) est originaire de l'Amérique méridionale, des Antilles; elle croît dans les haies et les bois. Il est facile de la confondre avec la précédente. Cependant elle est plus grande. Sa tige est fléchée en zig-zag et grimpante.

Ces deux espèces sont encore très-âcres. La dernière porte à Saint-Domingue le nom d'herbe du diable. L'onguent dans lequel on la fait entrer consume les chairs baveuses d'un ulcère en deux ou trois heures.

II^e GENRE.

STATICÉ, *STATICE*. Lin. Juss. Lam.
(*Pentandrie-pentagynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice d'une seule pièce en tube, plissé et membraneux sur le bord, persistant; corolle à cinq pétales, à onglet alongé (rarement monopétale, à cinq divisions); cinq étamines insérées à la base des onglets des pétales; cinq styles; cinq stigmates; capsule membraneuse à une loge, à une graine, et ne s'ouvrant point.

LINNÉ a réuni dans ce groupe le genre *statice*, et le genre *limonium*, de Tournefort. Dans le genre *statice*, les feuilles sont toutes radicales et du milieu d'elles s'élèvent plusieurs hampes terminées par une tête de fleurs réunies dans un calice commun composé d'écaillés imbriquées, formant par le prolongement de leur base une gaine rabattue sur la hampe. Dans le genre *limonium*,

les fleurs accompagnées d'écaillés à leur base, sont disposées en longue série ou rapprochées en faisceaux, et forment une panicule sur une tige herbacée ou ligneuse.

En général, les staticés sont d'un aspect agréable. On en connoît une quarantaine d'espèces. Elles sont vivaces, les unes herbacées, les autres ligneuses. On en rencontre dans tous les pays; l'Espagne en produit un grand nombre. La plupart se plaisent sur le bord de la mer. Elles s'élèvent depuis quelques pouces jusqu'à trois ou quatre pieds.

La staticé armerie, vulgairement gazon d'Olympe (*statice armeria*, L.). Cette plante habite l'Europe et l'Amérique méridionale; on la trouve encore dans l'Amérique septentrionale. Elle vit dans les plaines ou sur le sommet des hautes montagnes, au milieu des rochers. Elle varie considérablement suivant les lieux et les climats qu'elle habite. Tantôt elle n'a que deux ou

trois ponces de hauteur, tantôt elle s'élève jusqu'à un pied ou un pied et demi. Elle offre toujours une touffe de feuilles linéaires, du milieu de laquelle s'élèvent plusieurs hampes terminées par une tête de fleurs d'une couleur rose ou blanche. Les hampes sont grêles, très-simples; les écailles qui environnent les fleurs sont scariées. La gaine rabattue sur la hampe, est déchirée à son bord inférieur. La racine est vivace.

Cette plante est plus employée pour l'ornement des parterres que pour la médecine. On la dispose en bordure. Elle est vulnérable et astringente. On prend son suc intérieurement à la dose d'une once; on la réduit encore en poudre, et on l'applique sur les plaies et les ulcères.

La *staticé limonie*, vulgairement le *behen rouge* (*statice limonium*, L.). Elle croît en Europe et dans la Virginie, sur le bord de la mer. Sa racine est vivace et épaisse, elle pousse plusieurs

feuilles longues d'environ trois pouces , ovales , oblongues , obtuses , lisses , ondulées à leur bord , armées d'une petite pointe sur le dos au-dessous du sommet. Du milieu des feuilles s'élèvent une ou plusieurs tiges hautes de huit à neuf pouces , nues ; dures et divisées plusieurs fois de deux en deux à leur sommet , en rameaux étalés en panicule. Les fleurs sont petites , violettes ou blanchâtres , disposées en série d'un seul côté , le long des rameaux , et tournées ordinairement vers le ciel. Cultivée dans les jardins , cette plante prend des dimensions plus considérables.

La staticé limonie est vulnérable et apéritive. On emploie les feuilles et les semences en décoction.

La staticé monopétale (*statice monopetala* , Linn.). Cet arbrisseau croît dans la Sicile et le Languedoc. Il est haut d'un à trois ou quatre pieds. Sa tige est rameuse , rougeâtre , feuillée. Les feuilles sont longues d'un demi-

DES STATICÉS. 109

pouce à un pouce et demi ou deux
pouces, lancéolées, alternes, d'un vert
blanchâtre, contournées, rudes, roides,
épaisses, persistantes, rétrécies
à la base, et engainantes. Les fleurs
sont disposées au sommet de la plante,
en épis rameux et paniculés; elles sont
d'un rouge violet, sessiles, solitaires,
et sortent d'une graine tronquée obli-
quement. La corolle est monopétale,
à cinq divisions.

Les rameaux portent souvent des
galles aussi grosses que celles du chêne.

LES PRIMULACÉES. *LISYMACHIE.*

Juss.

Caractère de famille. Calice inférieur persistant, d'une seule pièce et à plusieurs lobes plus ou moins profonds ; corolle monopétale, hypogyne, à limbe ordinairement à cinq lobes ; étamines en nombre égal aux lobes et leur étant opposées ; un seul ovaire ; un style ; un stigmate simple ou fendu en deux. Fruit à une loge, à plusieurs graines ; presque toujours une capsule ; réceptacle central libre ; périsperme charnu ; embryon droit.

BEAUCOUP d'espèces de cette famille par leur floraison hâtive, annoncent le printemps. Cette conformité de mœurs avec la primevère, qui d'ailleurs doit trouver ici sa place, a déterminé à donner à la famille, le nom de primulacées.

Les primulacées appartiennent à toutes les parties du monde ; mais en général, elles préfèrent les climats tem-

DES PRIMULACÉES. 111

pérés, et souvent même les lieux humides et ombragés, le bord des ruisseaux, les montagnes froides et le voisinage des neiges et des glaciers. Presque toujours leurs racines sont vivaces et leurs tiges annuelles. Ce sont de petites plantes dont les feuilles simples sont opposées ou alternes, ou dont les tiges s'élèvent nues du milieu des feuilles qui toutes sont radicales. Les fleurs d'un aspect très-agréable, affectent différentes dispositions. Quand les tiges ont des feuilles, les fleurs sont axillaires ou terminales, solitaires ou disposées en épi ou en corymbe. Quand les tiges sont nues, les fleurs sont toujours terminales, quelquefois solitaires, mais plus habituellement en ombelle ceinte à sa base d'un involucre à plusieurs folioles.

I.

Fleurs portées sur une tige feuillée.

I^{er} G E N R E.

CENTENILLE, *CENTUNCULUS*. L.

Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*.)

L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; corolle en roue , à quatre lobes ; quatre étamines non saillantes ; stigmate simple ; capsule globuleuse s'ouvrant comme une boîte à savonnette , et contenant sept à huit graines fort petites.

LA centenille naine (*centunculus minimus* , Linn.) est la seule espèce connue de ce genre. C'est une petite herbe qui croît en France, en Allemagne, en Italie, dans les lieux humides et sablonneux, dans les allées des bois et sur le bord des marres. Elle s'élève à la hauteur d'un à deux pouces ; sa tige est meue , lisse , rameuse et cou-

illée.

Lus. L.

mogynie.

atre divi-
tre lobes ;
; stigmat
s'ouvrant
, et con-
petites.

tunculus

de espèce

ne petite

Allema-

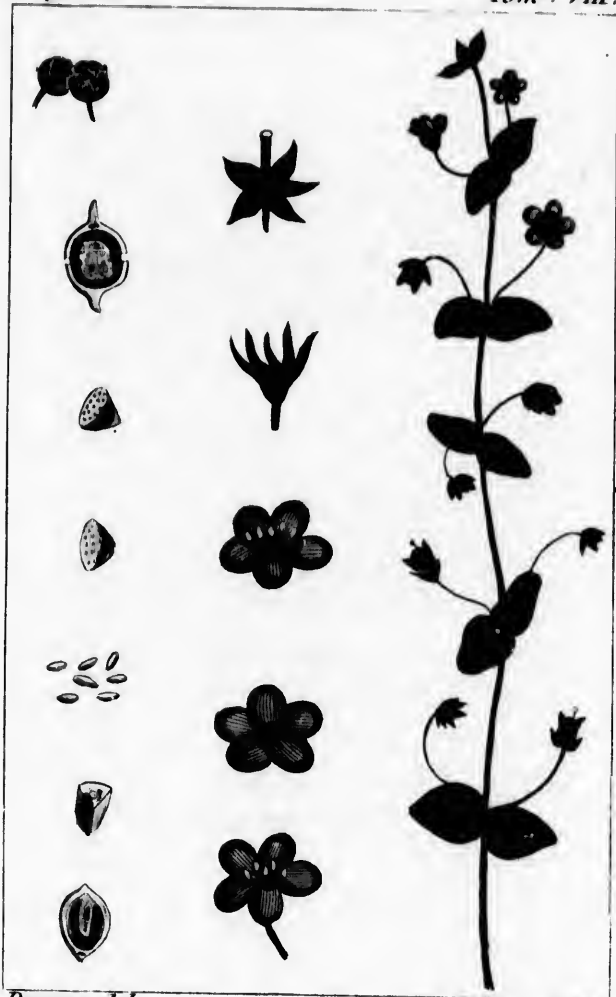
humides

des bois

le s'élève

uces ; sa

se et cou-



Desene del.

Anagalis .

Le Tellier Sculp.



Sculp.

DES ANAGALLIS. 115

verte de très-petites feuilles. Les feuilles sont alternes et opposées, ovales, aiguës. Les fleurs sont très-petites, blanches, solitaires et sessiles dans l'aisselle des feuilles. Elles ont quelquefois cinq divisions et cinq étamines, et alors elles ne diffèrent point de celles des anagallis.

Centunculus (Pl.). Ce nom qui signifie une *guenille*, un *objet vil*, auroit-il été donné à la plante parce qu'elle est très-commune ?

I^o G E N R E.

ANAGALLIS, Mouron; *ANAGALLIS*.

L. J. Lam. (*Pentand. monog. L. G.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en roue, à cinq lobes; un stigmate; capsule globuleuse s'ouvrant comme une boîte à savonnette, et contenant plusieurs graines placées dans les alvéoles d'un réceptacle central globuleux et libre.

ON connoît huit à dix espèces d'ana-

gallis, le plus grand nombre d'Europe. Quelques-unes croissent en Afrique, en Asie ou en Amérique. Presque toutes sont herbacées ; les autres sont ligneuses ou vivaces. Les anagallis ont de petites plantes à tiges quadrangulaires rameuses, à feuilles et à rameaux opposés, à fleurs naissant dans l'aisselle des feuilles.

L'anagallis des champs, vulgairement le *mouron des champs* (anagallis arvensis, Linn.). C'est une herbe qui croît en Europe, en Afrique et en Asie. On la trouve communément en France dans les champs et les terrains incultes. Ses tiges sont nombreuses et couchées ; elles ont de trois à neuf pouces de long. Ses feuilles sont opposées ou quelquefois en verticilles de trois ou quatre : elles sont sessiles, lisses, un peu charnues, ovales, entières et ordinairement tachetées de points d'un rouge brun sur leur face inférieure. Les pédoncules sont déliés, solitaires. La co-

rolle est rouge ou bleue ; son bord est creusé. Les filets des étamines sont velus. Les capsules sont pendantes et lisses. Les graines ont leur surface inégale et rude.

L'anagallis à fleurs bleues est certainement une variété de l'anagallis à fleurs rouges , puisque sur l'un et l'autre , on observe souvent que la moitié de la corolle est rouge et l'autre moitié bleue.

Cette plante fleurit pendant tout l'été. Elle laisse dans la bouche , quand on la mâchée , une légère amertume et un peu d'acrimonie. On lui a attribué beaucoup de vertu qu'elle n'a pas ; on s'en sert comme sternutatoire. Dans la Perse , lorsque les chevaux sont menacés de la cataracte , on met sur leurs yeux des compresses imbibées du suc de cette plante. Dans quelques pays on la mange en salade , ou comme les autres herbes potagères. Les vaches et les chèvres la mangent ; mais les moutons n'en veulent point.

Anagallis (Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *hyacinthe* ; ainsi nommé selon Martinius, à cause de la belle couleur de ses fleurs.

III° GENRE.

LYSIMAQUE, *LISYMACHIA*. Linn.

Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle en roue , à cinq lobes ; cinq étamines ; stigmate simple ; capsûle globuleuse , à cinq ou dix valves.

CE genre existe en Europe , en Asie et en Afrique. On en connoît quinze à seize espèces. La plupart croissent dans les lieux ombragés et humides. Ce sont des herbes annuelles ou à racines vivaces , à feuilles opposées ou même verticillées ; à fleurs axillaires ou terminales , solitaires ou disposées en épi. Les étamines sont quelquefois réunies à leur base,

DES LYSIMAQUES. 117

Lalysimaque commune (*lysimachia vulgaris*, Linn.). Cette plante à racine vivace, croît en Europe, dans les bois marécageux, le long des ruisseaux et sur le bord des rivières. Elle a deux ou trois pieds. Ses tiges sont verticales, striées et légèrement velues. Ses feuilles sont ordinairement opposées et quelquefois trois, quatre ou cinq en verticilles; elles sont presque sessiles, lancéolées, aiguës, un peu ondulées sur les bords, couvertes en dessous d'un duvet fin, longues de deux à trois pouces. Ses fleurs sont jaunes; elles naissent en corymbe à l'extrémité de la tige et des rameaux. Les filamens des étamines sont réunis à leur base.

Les feuilles sont astringentes, on les prescrit en infusion contre l'hémoptysie, le cours de ventre. Les vaches, les chèvres et quelquefois les moutons mangent cette plante lorsqu'elle est verte; les vaches n'en veulent plus dès qu'elle est sèche. Les chevaux et les

cochons n'y touchent point. On en retire une teinture jaune.

La lysimaque nummulaire (*lysimachia nummularia* , Linn.). Cette plante croît dans les prairies humides , dans les fossés et sur le bord des chemins. Sa racine est vivace. Ses tiges sont tétragones , rampantes , ou longues d'un pied ou davantage. Ses feuilles sont petites , opposées , ovales , arrondies , portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont jaunes : elles ont un diamètre de neuf à dix lignes et sont solitaires au sommet des pédoncules partant de l'aisselle des feuilles.

Cette plante a une saveur aigrelette et stiptique. On emploie quelquefois sa décoction dans l'eau ou le lait , contre les pertes de sang , la diarrhée et les fleurs blanches. On s'en sert en gargarisme contre le scorbut. Son suc uni à celui de la marguerite , a été conseillé dans la pulmonie. Les vaches et les moutons la mangent rarement. Les chè-

DES HOTTONIES. 119

vres, les chevaux n'en veulent point. On dit que l'huile dans laquelle on l'a fait infuser, fait périr les charançons.

Lysimachia, du nom de Lysimaque, ami et disciple de Calisthène.

I V^e G E N R E.

HOTTONIE, *HOTTONIA*. Linn. Juss.
Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle en coupe, à tube court, à bord plane, à cinq lobes ; cinq étamines ; stigmate globuleux ; capsule globuleuse, aiguë à son sommet.

ON compte quatre à cinq espèces d'Hottonies originaires de l'Europe ou de l'Asie. Ce sont des herbes qui croissent dans les eaux ou dans les lieux humides. Leurs feuilles sont pennées ou découpées, et disposées en verticilles. Les fleurs sont tantôt solitaires, au sommet de pédoncules partant de l'ais-

selle des feuilles , tantôt verticillées et formant dans leur ensemble , un épi terminal. Chaque verticille est accompagné d'un involucre à plusieurs divisions.

V° G E N R E.

CORISE, *CORIS*. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice barbu , à cinq dents ; corolle tubulée , à cinq lobes inégaux , chaque lobe fendu en deux ; cinq étamines ; stigmate simple ; capsule à cinq valves.

LA corise de Montpellier (*coris Monspeliensis* , L.) est la seule espèce connue. C'est un petit arbrisseau qui croît dans les sables et les lieux incultes de l'Europe méridionale et des côtes de Barbarie ; on le trouve fréquemment sur les bords de la mer. Plusieurs tiges rameuses , cylindriques , longues de six à huit pouces , partent d'une racine

commune, rasant la terre et se redressent à leur sommet. Les feuilles éparses, nombreuses, linéaires, sont bordées quelquefois de petites dents semblables à des soies roides. Les fleurs portées sur de courts pédoncules, très-rapprochées les unes des autres, forment des épis terminaux, cylindriques, longs d'un pouce à dix-huit lignes. Le calice est oblong, strié, tronqué obliquement et renflé inférieurement quand les graines sont mûres. Ses cinq dents sont ovales et marquées d'une tache rouge; à leur base sont de petites barbes roides et inégales. La corolle est rose; son lobe supérieur est un peu plus long que les quatre autres. Les étamines très-courtes partent de l'orifice du tube. Le style est court; le stigmate est orbiculaire. La capsule en poire est recouverte par le calice et contient de petites graines brunes à angles arrondis.

Coris (Diosc. Pl.), *punaïse* en grec; ainsi nommé de la forme de ses graines.

VI° G E N R E.

TRIENTALE, *TRIENTALIS*. L. Juss.
Lam. (*Heptandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice à sept divisions ; corolle en roue , à sept lobes ; sept étamines ; stigmate simple ; baie sèche sans valve.

LA trientale d'Europe (*trientalis Europæa*, Linn.) constitue ce genre à elle seule. C'est une herbe à racine vivace qui croît dans le nord de l'Europe. Elle habite les frêts et les lieux couverts de genièvre. Sa tige droite, verticale , simple , haute de six à huit pouces, est terminée par quelques feuilles sessiles , elliptiques , lancéolées , disposées en verticille. Du milieu des feuilles s'élève un pédoncule délié qui porte une fleur solitaire à corolle blanche : on observe que le nombre des étamines, des lobes de la corolle et des divisions du calice , varient de cinq à sept.

DES ARÉTIES. 123

Trientalis, mot latin qui exprime
une mesure de hauteur (4 pouces).

VII^e GENRE.

ARÉTIE, *ARETIA*. Hall. Linn. Juss.
Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle en coupe ; tube resserré à son orifice ; bord à cinq lobes ; cinq étamines courtes ; stigmate globuleux ; capsule contenant un petit nombre de graines, et s'ouvrant par cinq valves.

IL y a trois ou quatre aréties. Elles croissent sur les montagnes de l'Europe, ordinairement dans les lieux arides. Ce sont de très-petites plantes, à racine vivace, à feuilles nombreuses, à fleurs axillaires presque toujours solitaires.

Aretia, du nom d'un botaniste suisse.

VIII^e ET IX^e GENRES.

SCHEFFIELDIA. Forst. Juss.

LIMOSELLA. Juss. Lam.

(Voy. 3^e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

I I.

Fleurs portées sur une tige nue ; feuilles
radicales.

X^e GENRE.

ANDROSACE, Androselle ; *ANDRO-*
SACE. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-*
monogynie. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divi-
sions ; corolle en entonnoir, à cinq lobes
obtus ; cinq étamines ne sortant point
du tube ; stigmate simple ; capsule glo-
buleuse s'ouvrant au sommet en cinq val-
ves , et contenant plusieurs graines.

Dix à quinze espèces annuelles ou à
racine vivace composent ce genre ap-

partenant à l'Europe presque exclusivement aux autres parties du monde. Ces plantes, semblables aux aréties, sous beaucoup de rapports, habitent presque toujours les montagnes. Leurs feuilles sont radicales et disposées en rosette. Leurs tiges simples, quelquefois solitaires, mais plus souvent nombreuses, sont grêles, droites, redressées, et prennent tout au plus six à dix pouces de haut. Elles sont terminées par un involucre, d'où s'élèvent les pédoncules en ombelle. Les fleurs sont petites. Presque toutes ces espèces ont un port élégant et gracieux.

Les androsaces ont beaucoup de ressemblance avec les primevères ; cependant le calice et la corolle de ces dernières ont un tube plus long. Quant aux aréties, elles ne diffèrent réellement que par le port. Quelques auteurs indiquent dans les androsaces une sorte d'étranglement et des corps glanduleux placés à l'orifice de la corolle ; mais ces

caractères n'appartiennent pas à toutes les espèces.

La grande androsace (*androsace maxima*, L.) est la plus grande espèce de ce genre. On la trouve assez fréquemment dans les champs de l'Allemagne, de la Suisse et même des côtes d'Afrique que baigne la Méditerranée. C'est, je crois, la seule espèce qui n'appartienne pas exclusivement à l'Europe; mais en considérant les pays qu'elle occupe en Afrique, on peut à peine considérer cela comme une exception; car on observe que nombre de plantes de l'Europe méridionale croissent sur les côtes septentrionales de l'Afrique; ce qui s'explique facilement par la proximité des lieux et la ressemblance des climats.

La grande androsace a ses feuilles en rosette appliquées sur la terre. Les plus grandes ont d'un à deux pouces de long; elles sont elliptiques ou plus larges et lancéolées, tantôt aiguës, tantôt obtu-

ses et toujours dentelées. Les tiges sont nombreuses, redressées, cylindriques, grêles et couvertes d'un léger duvet. L'involucre est composé de cinq à sept folioles ovales, dentelées, coriaces, ouvertes. Les divisions du calice sont grandes, ovales, ouvertes, bordées de petites dents. La corolle est petite et blanche; ses lobes sont ouverts; son tube est très-dilaté inférieurement. Les étamines sont attachées à sa base. Le style est court; le stigmate globuleux. Les graines sont trigones et logées dans les alvéoles dont le réceptacle est creusé.

Androsacc (Diosc. Plin.), *repos* ou *guérison d'homme* en grec; ainsi nommé à cause des vertus médicinales que les anciens lui attribuoient.

XI^e GENRE.

PRIMEVÈRE, Oreille d'ours; *PRI-
MULA*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-
monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice tubulé à cinq dents; corolle tubulée, à cinq lobes ouverts; orifice dénué de glandes; cinq étamines dans l'intérieur du tube; stigmate simple; capsule recouverte par le calice, contenant plusieurs graines et s'ouvrant au sommet par dix valves.

LE genre primevère comprend une vingtaine d'espèces à tige annuelle, à racine vivace. Ce genre appartient particulièrement à l'Europe; cependant il se rencontre, comme le précédent, sur les côtes d'Afrique. On en a aussi observé quelques espèces dans l'Asie septentrionale; et Commerson en a recueilli une sur les terres magellaniques.

Les primevères sont des herbes à feuilles radicales, à tiges simples re-

dressées, cylindriques, hautes tout au plus de cinq à dix pouces. Les fleurs, plus grandes que celles des androsaces, sont rarement solitaires; presque toujours elles sont disposées en ombelle avec un involucre. Ces plantes habitent les climats froids et les lieux humides. On les trouve dans les bois ou sur les montagnes; elles croissent au bord des ruisseaux et des torrens, et dans les terres imbibées par les eaux des neiges et des glaciers.

Le nombre des parties de la fleur est sujet à varier par la culture.

La primevère des herboristes (*primula officinalis*, Linn.). Cette plante croît dans toute l'Europe et sur la côte d'Afrique. On la trouve fréquemment dans les terres argileuses. Ses feuilles sont ovales, oblongues, obtuses, ridées, prolongées sur leurs pétioles, bordées de crénelures dentelées, couvertes en dessous d'un léger duvet. Les jeunes feuilles sont roulées longitudinalement

en dehors par leurs bords. Les pétiotes sont creusés en gouttière ; les tiges sont plus longues que les feuilles , un peu cotonneuses ; elles portent à leur sommet une ombelle de fleurs pédonculées et pendantes qui exhalent une douce odeur. L'involucre a plusieurs folioles fines, pointues et plus courtes que les pédoncules. Le calice , d'une couleur pâle, est tubulé , un peu renflé, pentagone et à cinq dents redressées. La corolle est en entonnoir ; son tube est plus long que le calice, et se dilate un peu de sa partie moyenne à son orifice ; le bord a cinq lobes arrondis en cœur et échancrés à leur sommet. Ces lobes sont jaunes, et leur base est marquée d'une tache orangée. Les étamines sont attachées au milieu du tube ; les anthères sont oblongues et sessiles ; le style est délié et de la longueur du tube ; le stigmate est globuleux ; l'ovaire est arrondi ; la capsule oblongue. Les graines sont nombreuses , brunes et inégales à leur

superficie et presque rondes. Le réceptacle central est dégagé, globuleux, creusé de fossettes et comme pédicellé.

Les fleurs passent pour anti-spasmodiques : on recommande leur infusion contre les vertiges, les douleurs de tête, les rhumatismes. La racine, dont l'odeur approche de celle de l'anis, dont la saveur est un peu stiptique, réduite en poudre, est employée comme sternutatoire. On mange dans quelques pays les feuilles en salade. On se sert des fleurs pour fortifier le vin, et des racines pour rétablir la bière. Les moutons et les chèvres broutent cette plante ; les vaches n'y touchent que rarement ; les chevaux et les cochons n'en veulent point. On prépare en Suède une liqueur agréable avec les fleurs de primevère et du miel, au moyen de la fermentation.

XII^e GENRE.

CORTUSE, *Cortusa*. L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en roue, à cinq lobes; orifice renflé et saillant au-dehors; cinq étamines à anthères attachées le long des filets; stigmate simple; capsule à deux valves dans la cortuse de Mathiolo, et à cinq dents dans la cortuse de Gmelin.

Les deux espèces de cortuses connues habitent l'Europe. On les trouve en Sibérie et dans les lieux ombragés des montagnes de l'Italie et de l'Autriche. Ce sont des herbes à racines vivaces, à feuilles radicales portées sur de longs pétioles, à tige simple, à fleurs en ombelle.

La cortuse de Mathiolo (*cortusa Mathioli*, Linn.). Ses feuilles en cœur arrondi, sont découpées en lobes dentelés; leur face supérieure est verte et

DES CORTUSES. 155

luisante; leur face inférieure est verdâtre et parsemée de poils courts et roides; leurs pétioles sont longs et velus. Ses feuilles viennent en touffe; les tiges verticales, hautes de cinq à sept pouces, plus longues que les feuilles, s'élèvent du milieu d'elles; les ombelles sont formées de six à dix rayons; les involucrez sont composés chacun de trois folioles en coin, dentelées à leur sommet. Chaque rayon de l'ombelle porte une fleur ordinairement d'un beau rouge ou purpurine, quelquefois blanche, dont les divisions calicinales sont souvent terminées par trois dents, et qui a sa corolle un peu plus grande que le calice. Ses fleurs ont une odeur agréable.

On dit cette plante propre à appaiser les douleurs des articulations et des nerfs. Elle est un peu astringente.

XIII^e GENRE.

SOLDANELLE, *SOLDANELLA*. Lin.
Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*.
L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions ; corolle campanulée , à bord découpé en fines lanières ; cinq étamines ; anthères en flèche attachées le long des filets , au-dessous de leur sommet fourchu ; stigmate simple ; capsule à plusieurs valves s'ouvrant seulement au sommet.

LA soldanelle des Alpes (*soldanella Alpina*, L.) est la seule espèce de ce genre. Elle croît dans les montagnes d'Europe. C'est une petite plante à racine vivace , à feuilles radicales , pétio- lées , arrondies , entières ; à tige simple , verticale , terminée par une à trois fleurs pendantes. Dans le type de l'espèce , le style dépasse la corolle ; mais il existe une variété dans laquelle la corolle est plus longue que le style : la corolle est bleue ou blanche.

XIV° GENRE.

DODÉCATHEON, Giroseille; *DODE-*
CATHEON. L. J. Lam. (*Pentandrie-*
monogynie. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions renversées sur le pédoncule ; corolle en roue , à tube court , à cinq lobes également renversés ; cinq étamines ; anthères en flèche , rapprochées ; stigmate simple ; capsule presque cylindriques s'ouvrant au sommet en cinq valves.

ON ne connoît qu'une espèce originaire de Virginie. Sa fleur a quelque ressemblance avec celle de la bourrache. Cette espèce a été nommée *meadia*, du nom du docteur Méad.

Dodécatheon , *douze divinités* en grec , à cause des fleurs qui sont souvent au nombre de douze au sommet de la tige.

X V^e G E N R E.

CYCLAME, Pain de pourceau; *CYCLAMEN*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions; corolle à cinq lobes; tube globuleux, court; orifice saillant; lobes renversés; cinq étamines; anthères rapprochées; stigmate simple; baie globuleuse devenant une capsule à cinq valves.

Ce genre dont on connoît cinq à six espèces, habite les Indes et l'Europe. Ce sont des herbes à racine vivace, à feuilles radicales, à tige verticale, à fleurs pendantes.

Le cyclame d'Europe (*cyclamen Europæum*, L.). On trouve cette plante dans les lieux montagneux et couverts. Elle offre, dit Lamarck, un si grand nombre de variétés, la plupart cultivées dans les jardins des curieux, qu'il

nous paroît difficile d'en déterminer les caractères , quoique plusieurs d'entr'elles en aient d'assez remarquables.

En général, sa racine est épaisse, tubéreuse, arrondie, irrégulière, noirâtre en dehors, blanche en dedans et garnie de fibres menues. Elle pousse plusieurs feuilles en cœur ou en rein, denticulées, quelquefois lobées ou anguleuses, lissées, panachées de vert et de bleu, rougeâtres en dessous et portées sur de longs pétioles. Les tiges sont uniflores, nues, contournées en spirale dans leur jeunesse, longues de trois à cinq poudes, et naissant entre les feuilles en partant d'un collet fort court auquel ces feuilles s'insèrent. Les fleurs sont penchées ou pendantes, d'un blanc souvent teint de pourpre, et ont leur orifice tourné vers la terre, tandis que les divisions de la corolle sont réfléchies et regardent le ciel.

La racine, de saveur âcre, piquante, amère, désagréable, est un purgatif

violent qu'on prescrit seulement aux personnes robustes, depuis vingt-quatre grains jusqu'à un gros; extérieurement elle est sternutatoire, résolutive; appliquée sur le ventre, elle agit comme purgatif: c'est pourquoi elle entre dans l'onguent d'Arthanita.

Cyclamen (Théoph. Diosc.) du mot *cercle* en grec, à cause de la figure arrondie de la racine qui est tubéreuse et très-grosse.

Genres qui ont quelque affinité avec les
Primulacées.

I^{er} G E N R E.

GLOBULAIRE, *GLOBULARIA*. Lin.
Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*.
L. Gm.)

Caractère générique. Calice tubulé, persistant, à cinq divisions; corolle à cinq lobes inégaux; quatre étamines attachées dans le tube de la corolle; ovaire ovoïde; un style; un stigmate simple; une cap-

DES GLOBULAIRES. 139

sule sans valves recouverte par le calice ;
périsperme charnu ; embryon droit ; ra-
dicule supérieure.

ON connoît neuf à dix espèces de
globulaires, la plupart sont originaires
de l'Europe. Ce sont des arbrisseaux ou
des herbes à racine vivace. Leurs feuil-
les sont simples, radicales ou alternes ;
leurs fleurs sont terminales, ramassées
en boule sur un réceptacle commun
chargé de paillettes. Il convient d'ob-
server que le *globularia alypum*, L.
diffère du genre par son calice commun,
conique et imbriqué ; par sa corolle à
une lèvre et formée d'une languette à
trois dents ; par son stigmate fourchu.

La globulaire commune (*globularia
vulgaris*, L.). Cette plante croît en
France, en Allemagne et dans d'autres
parties de l'Europe, dans les prés secs
et montagneux et les lieux pierreux et
découverts. Sa racine est fibreuse ; sa
tige haute de quatre à six pouces, ver-
ticale, très-simple, lisse, feuillée et ter-

minée par une seule tête de fleurs. Les feuilles radicales sont nombreuses, pétiolées, étalées en touffe sur la terre, en spatule, obtuses, vertes, lisses, souvent très-entières, quelquefois échancrées ou dentelées à leur sommet. Les feuilles de la tige sont lancéolées, pointues, lisses, très-entières et nombreuses. Les fleurs sont bleues ou blanches; elles forment une petite tête globuleuse, terminale. Les écailles du calice commun sont velues ou ciliées sur les bords.

On dit cette plante détersive; mais on n'en fait pas d'usage.

Globularia, formé du mot latin *globus*, qui signifie *boule*; ainsi nommé à cause de la disposition des fleurs.

II^e GENRE.

MENYANTHE, *MENYANTHES*. L.

Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*.

L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle en entonnoir ; tube plus long que le calice ; cinq lobes ouverts , ovales et barbus intérieurement ; cinq étamines ; stigmate globuleux , sillonné ; graines attachées longitudinalement au milieu ou au bord des valves ; radicule supérieure.

Le genre menyante se trouve dans toutes les parties du monde. On connoît quatre à cinq espèces ; ce sont des herbes aquatiques à feuilles ordinairement alternes , simples ou ternées , et à fleurs , le plus souvent axillaires , d'un aspect agréable.

Le menyante trifolié (*menyanthes trifoliata* , Linn.). Cette plante croît dans les lieux humides et marécageux.

de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. Sa tige est rampante, épaisse, cylindrique, rameuse, et jette de distance en distance, des feuilles et des racines; elle est marquée d'empreintes circulaires que laissent les feuilles après leur chute. L'extrémité de cette tige est redressée ou même tout-à-fait verticale. Les feuilles sont alternes, pétiolées, composées de trois folioles ovales plus ou moins obtuses, lisses, d'un beau vert, marquées de nervures obliques, longues d'un pouce et demi à trois pouces. Ces folioles sessiles au sommet d'un long pétiole, ont leurs bords ondes par de légères élévations arrondies, séparées par autant de sinuosités, au fond de chacune desquelles on apperçoit un renflement glanduleux, rougeâtre. Quand on les regarde à l'opposite de la lumière, elles paroissent finement veinées et parsemées de points transparens, très-nombreux. Les pétioles embrassent la tige par leur base.

DES MENYANTHES. 143

Les pédoncules , lisses , longs d'un pied , partent de l'aisselle des feuilles , et portent à leur sommet un thyrses de fleurs de moyenne grandeur , à corolle d'une blancheur éblouissante , en entonnoir , et garnie intérieurement d'une multitude de petits filets blancs et inégaux. Les anthères sont courtes et d'un brun tirant sur le jaune. Le stigmate est renflé , obtus , fendu en deux et jaunâtre. Le calice est deux fois plus long que la corolle , et ses divisions sont profondes , ovales , obtuses. Avant l'épanouissement de la fleur , la corolle est quelquefois teinte de pourpre à l'extérieur. Les pédoncules partiels , longs de sept à huit lignes , épars , sont accompagnés inférieurement d'une bractée verte , ovale , pointue , plus ou moins allongée. Le fruit est une capsule ovoïde , à deux valves , marquées chacune extérieurement dans son milieu , d'un sillon longitudinal. Les graines sont attachées à la surface inférieure

des valves , le long de la ligne saillante qui correspond au sillon dont je viens de parler. Ces graines sont des globules légèrement comprimés, lisses, luisans et d'un jaune pâle ou citrin.

Il n'est pas rare de trouver une division surnuméraire , tant à la corolle qu'au calice. Ce dernier a souvent une de ses divisions plus grandes que les autres.

Ce menyanthe a une saveur très-amère , ce qui n'empêche pas qu'il soit brouté par le bétail. Il est employé en médecine comme résolutif, détersif, savonneux, apéritif, diurétique, tonique, fébrifuge, stomachique. On s'en sert avec succès dans plusieurs maladies chroniques, et notamment dans le scorbut. On n'emploie guère que les feuilles dont on extrait un suc qu'on administre à la dose d'un gros. On dit qu'une dose pareille des tiges desséchées, puis réduites en poudre, lâche le ventre et excite le vomissement. Au rapport de

Linué, les Lapons, dans les temps de disette, préparent avec cette racine broyée et un peu de farine, un pain malsain et désagréable au goût, dont les gens pauvres font leur nourriture. Le même auteur rapporte que dans quelques endroits de la Westrogothie, les feuilles sont quelquefois employées en guise de houblon, pour la fabrication de la bière.

Menyanthes (Theoph. Dioscor.),
fleur des mois, en grec.

3^e, 4^e, 5^e, 6^e ET 7^e GENRES.

CONOBEA. Aubl. Juss. Lam.

TOZZIA. Linn. Juss. Lam. (V. 3^e vol.

Didynamie-angiospermie.)

SAMOLUS. Linn. Juss. Lam. (Voyez

3^e vol. *Pentandrie-monogynie.*)

UTRICULARIA. Linn. Juss. Lam.

PINGUICULA. Linn. Juss. Lam.

(V. 3^e vol. *Diandrie-monogynie.*)

TREIZIÈME FAMILLE.

LES VÉRONICÉES. *PEDICULARES.*

Juss.

Caractère de famille. Calice persistant, divisé, souvent alongé en tube; corolle monopétale, presque toujours irrégulière; étamines hypogynes en nombre déterminé; ovaire simple; un style; un stigmate simple ou à deux lobes; capsule à plusieurs graines, à deux loges, à deux valves s'ouvrant par les bords et réunies dans le milieu par une nervure saillante faisant l'office de cloison, et portant les graines de chaque côté; périsperme charnu; position de l'embryon très-variable.

Les plantes de cette famille ont la tige ordinairement herbacée; les feuilles opposées ou alternes; les fleurs également opposées ou alternes et accompagnées chacune d'une bractée ou feuille florale.

Les véronicées sont divisées en trois sections bien distinctes. Dans la pre-

DES VÉRONICÉES. 147

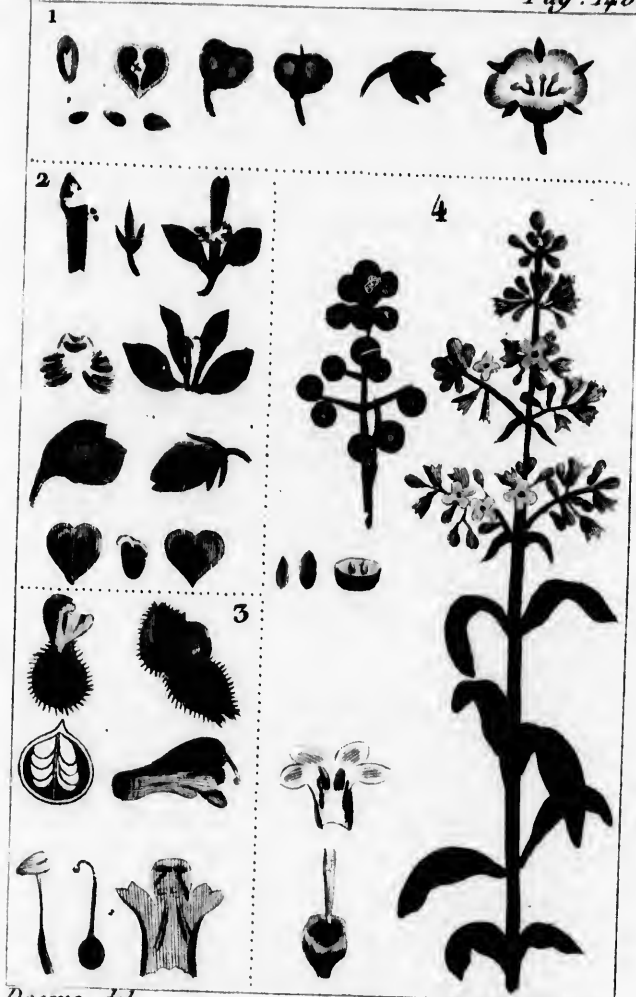
mière, les réceptacles des graines s'avancent en saillie du milieu des valves, se joignent, s'unissent fortement et forment une cloison entière qui ne se sépare des valves que par vétusté. Dans la seconde section, la structure du fruit est la même; mais le port de la plante est un peu différent, et la fleur a quatre étamines didyames. Les plantes de cette section se rapprochent beaucoup des acanthacées. La troisième section pourroit former une famille séparée. Elle comprend des végétaux parasites charnus et couverts d'écailles. Ils ont de commun avec les véronicées la corolle irrégulière et les étamines didyames. On trouve encore dans leur fruit les rudimens de la cloison, qui sépare en deux loges la capsule des plantes des deux premières sections.

I^{er} G E N R E.

POLYGALE, *POLYGALA*. Lin. Juss.
Lam. (*Diadelphie-octandrie*. L. G.)

Caractère générique. Calice à cinq folioles, dont deux latérales plus grandes, en forme d'ailes et souvent colorées; corolle à trois divisions irrégulières, tordues de manière à former un tube court, terminé par deux lèvres; deux divisions forment la lèvre supérieure; la troisième forme l'inférieure qui est concave, cache les étamines, et offre dans plusieurs espèces, à son extérieur vers le sommet, un appendice en forme de pinceau; huit étamines; anthères à une loge; filets réunis en deux paquets; un stigmate fendu en deux; une capsule en cœur, comprimée; dans chaque loge une graine, dont l'ombilic est glanduleux; embryon renversé; radicule supérieure.

ON connoît soixante ou soixante-dix espèces de ce genre. Presque toutes sont étrangères à l'Europe. Ce sont des herbes annuelles ou vivaces, ou de



Deveve del.

Letellier Sculp.

1. Sibthorpia. 2. Polygala.
 3. Rhinanthus. 4. Ligustrum.

uss.
G.)

bles,
for-
olle
s de
miné
nent
orme
éta-
s, à
pen-
nes;
deux
une
cha-
est
cule

ate-
tes
des
de

pe
si
qu
fe
so
se
de
ag
à
ép
es
té

pa
én
se

Co

ga
en
ra
et
be

DES POLYGALES. 149

petits arbrisseaux. Leur tige est tantôt simple, tantôt rameuse, haute de quelques pouces à deux ou trois pieds. Les feuilles sont simples, entières, le plus souvent alternes, sessiles ou presque sessiles. Les fleurs ressemblent à celles des papilionacées, et leur aspect est agréable; elles sont alternes, disposées à la partie supérieure de la plante, en épis lâches ou serrés, et chacune d'elles est accompagnée d'une ou trois bractées.

Les polygales sont devenus célèbres par leur propriétés médicinales très-énergiques. On divise ce genre en trois sections.

Corolle avec un appendice en pinceau.

Le polygale vulgaire (*polygala vulgaris*, Linn.). Cette jolie plante croît en Europe, dans les prés et les pâturages secs, dans les bois, sur les collines et sur les montagnes, &c. Elle varie beaucoup suivant les lieux. Sa racine,

vivace, pousse plusieurs tiges longues de quelques pouces à un pied et demi, menues, étalées sur la terre, ou redressées, et même verticales; elles portent des feuilles alternes, longues de quelques lignes à un pouce ou un pouce et demi, linéaires, lancéolées et quelquefois arrondies à la partie inférieure de la plante. Les fleurs sont très-apparentes, bleues, ou roses, ou violettes, ou blanches, et forment un bel épi depuis la moitié de la tige jusqu'à son sommet; elles sont portées sur de petits pédoncules, et les inférieures sont pendantes.

Le polygale amer (*polygala amara*, Linn.) et le polygale de Montpellier (*polygala Mon peliensis*, Linn.) ne paroissent être que des variétés de cette espèce. Dans le polygale de Montpellier les feuilles sont très-étroites; dans le polygale amer, elles sont arrondies à la partie inférieure de la plante. Cette variété est en tout âcre et très-amère.

DES POLYGALES. 151

Tous ces polygales sont employés indistinctement. Ils sont diurétiques, sudorifiques, résolutifs, et sur-tout béchiques, incisifs. (Voyez Mémoires de l'Acad. , 1739 , p. 13.) On les recommande encore dans les pleurésies. On les prescrit infusés dans l'eau ou macérés dans du vin.

Les bestiaux, et sur-tout les moutons, mangent cette plante avec avidité.

Le polygale épineux (*polygala spinosa*, Linn.). Il croît en Ethiopie ; sa tige est ligneuse, haute d'un pied environ, menue, roide, couverte de feuilles, alternes, longues de quelques lignes, obtuses, avec une très-petite pointe à leur sommet. Aux aisselles des feuilles, naissent des rameaux très-courts, terminés par une forte épine. De petites fleurs sessiles, blanches ou rouges, naissent également aux aisselles des feuilles. Le fruit est une baie au lieu d'être une capsule.

Corolle sans appendice , tige ligneuse.

Le polygale heisterie (*polygala heisteria*, Linn.). Cette espèce offre, ainsi que la précédente, des exceptions au caractère générique. Elle croît également en Ethiopie. Son aspect change avec son âge. Sa tige est droite, rameuse, toute couverte de petits pinceaux de feuilles longues de quelques lignes. Ces feuilles sont tantôt ovales, et ciliées, tantôt linéaires, roides et terminées en épine, tantôt en alène et velues. On distingue toujours l'espèce à ses petites fleurs rouges, solitaires dans l'aisselle des feuilles; aux divisions du calice qui sont toutes égales; à la corolle dont le tube n'est point fendu; à la capsule enfin qui est terminée par quatre cornes.

Le polygale buxiforme (*polygala chamobuxus*, Linn.). Il est commun en Autriche, en Suisse, et sur les montagnes de l'Alsace. Il ne s'élève guère

DES POLYGALES. 153

au-delà d'un pied. Sa tige est un peu couchée et rameuse ; ses rameaux sont très-chargés de feuilles ; les feuilles sont à-peu-près longues d'un pouce , les unes ovales , les autres lancéolées , dures et sèches comme celles du buis et surmontées d'une petite pointe. Les fleurs sont éparses au milieu des feuilles , ressemblent à celles du baguenaudier , sont jaunâtres et marquées de taches rouges ou safranées à leur sommet.

Corolle sans appendice , tige herbacée.

Le polygale senega (*polygala senega*, Linn.). Cette plante a joui de beaucoup de célébrité. Elle fut mise en vogue par un médecin écossais, qui, de la Virginie, l'envoya à l'académie des Sciences, en 1738, comme un spécifique dans les maladies inflammatoires de la poitrine. Sa célébrité fut de courte durée. Il fut remplacé par les polygales d'Europe. Le polygale senega croît dans la Virginie, le Maryland, la Pen-

154 HISTOIRE NATURELLE

silvanie, et dans plusieurs autres parties de l'Amérique. Sa racine est ligneuse, d'une à trois ou quatre lignes de diamètre, longue, tortueuse, branchue, d'un goût âcre et amer. Les tiges qu'elle pousse sont longues d'un pied, simples, menues, faibles, très-rarement divisées. Les feuilles sont alternes, longues d'un pouce, ovales, lancéolées. Les fleurs sont petites, semblables à celles du polygale ordinaire, et forment un épi qui termine la tige. Cette plante au premier aspect a l'air d'un épilobe.

II^e G E N R E.

VÉRONIQUE, *VERONICA*. L. JUSS.
Lam. (*Diandrie-digynie*. Linn.)

Caractère générique. Calice persistant, à quatre ou rarement à cinq divisions profondes; corolle en roue, quelquefois en tube, à quatre lobes inégaux; l'inférieur plus petit; deux étamines, une capsule échancrée au sommet.

Les véroniques forment un très-beau

DES VÉRONIQUES. 155

genre ; le nombre des espèces passe plus de soixante. Presque toutes croissent en Europe ; presque toutes sont herbacées. Elles s'élèvent depuis un à deux pouces jusqu'à deux ou trois pieds. Dans le plus grand nombre , les feuilles sont opposées ou verticillées , et les fleurs forment des épis qui partent de leur aisselle , ou qui terminent la tige ou les rameaux. Dans quelques espèces les feuilles sont alternes , et les fleurs solitaires dans leur aisselle. Les fleurs sont le plus souvent bleues. Les véroniques croissent par-tout , dans les champs , dans les bois , sur les plus hautes montagnes , dans les eaux , &c.

On divise ce genre en quatre sections.

Fleurs en épi terminal.

La véronique en épi (*veronica spicata*, L.). Elle croît dans les champs , les lieux secs , les bois montueux de l'Europe. Sa tige est haute de six à sept pouces à un pied ou un pied et demi,

redressée, velue, simple, terminée par un épi de fleurs. Ses feuilles sont opposées, un peu petiolées, dures, sèches, dentées, longues d'un pouce, elliptiques devenant ovales, oblongues, étroites et moins grandes à mesure qu'elles sont plus près du sommet. L'épi est long et grêle; le calice court; le tube de la corolle allongé; le limbe à divisions étroites. Quelquefois la tige est rameuse et terminée par plusieurs épis.

Fleurs en épi ou en grappe axillaires.

La véronique officinale (*veronica officinalis*, L.). On trouve abondamment cette plante dans les bois montueux et sur les coteaux secs et arides de l'Europe et de l'Amérique. Ses tiges, longues de cinq à six pouces jusqu'à un pied, sont couchées, dures, velues. Ses feuilles sont opposées, presque sessiles, longues d'un pouce, ovales, elliptiques, dentées, velues, rudes. Les

DES VÉRONIQUES. 157

fleurs sont disposées en grappe serrée, alongée, portée sur un long pédoncule naissant de l'aisselle des feuilles. Elles sont d'un bleu pâle, ou veinées de rose et de bleu, ou blanches et veinées de rouge, ou tout-à-fait blanches.

La véronique teucriète (*veronica teucrium*, L.). Cette espèce croît en Europe dans les lieux secs et arides. Sa tige s'élève depuis quelques pouces jusqu'à un pied. Elle est rude, roide et cependant quelquefois couchée. Des rameaux naissent parfois aux aisselles des feuilles. Les feuilles sont opposées, plus grandes vers l'extrémité de la tige, sessiles, dures, ovales, pointues, plus ou moins longues, plus ou moins profondément divisées en dents aiguës selon le terrain et les lieux. Les fleurs sont nombreuses, grandes, bleues avec des lignes rouges, et naissent aux aisselles des feuilles supérieures en grappes alongées et verticales. Le calice est ordinairement à cinq découpures dont

..

une toujours plus petite que les autres. Linné a fait des espèces de trois ou quatre variétés de celle-ci.

La véronique chenette (*veronica chamedris*, Linn.). Elle est très-commune en Europe dans les prés et le long des haies des villages. Elle ressemble beaucoup à la précédente ; mais sa tige et ses feuilles sont moins dures. Sa tige est garnie alternativement dans sa longueur de deux lignes de poils opposés. Les dents des feuilles sont arrondies. Les grappes sont moins serrées.

Les quatre véroniques précédentes sont un peu amères et astringentes. Elles passent pour stomachiques, toniques, détersives, diurétiques. La plus usitée est la véronique officinale. Quelques médecins l'ont rendue très-célèbre, et en ont voulu faire un remède universel. On l'a employée en infusion comme le thé, et on lui a donné le nom de thé d'Europe. Elle ne mérite pas tous les éloges que les au-

DES VÉRONIQUES. 159

leurs en ont fait : c'est tout au plus un remède adjuvant dans le traitement des maladies chroniques. Son infusion est indiquée dans la foiblesse d'estomac, la cachexie, la toux catharrale, les dépôts laiteux, les embarras des reins sans inflammation. Extérieurement on la dit vulnéraire, résolutive.

La véronique beccabunga (*veronica beccabunga*, L.), vulgairement véronique cressonnée. Elle est très-commune dans les fossés d'eau vive. Ses tiges rampantes à leur partie inférieure, creuses, cylindriques, tendres, branchues, noueuses, s'élèvent à un pied ou un pied et demi, et portent à leur partie supérieure des fleurs d'un bleu foncé disposées en grappes peu allongées. Les feuilles naissent aux nœuds des tiges et sont opposées, ovales, arrondies, planes, lisses, fermes et luisantes.

La véronique anagallis (*veronica anagallis*, Linn.). Elle ne se distingue de la précédente que par ses feuilles

ovales, lancéolées, moins fermes et embrassant la tige. Les grappes sont plus alongées, plus lâches; les fleurs plus petites.

Ces deux espèces ont les mêmes propriétés. Leur suc est savonneux, d'un goût un peu stiptique et amer; il passe pour anti-scorbutique. On l'associe au cresson et au cochléaria, dont il tempère la trop grande activité. Boerhaave le recommandoit lorsque la goutte s'étoit portée sur les entrailles. Appliquées extérieurement, les feuilles de ces véroniques pilées et cuites dans l'eau, sont anti-hémorroïdales. Dans quelques pays on mange, au printemps, la jeune plante en salade.

Fleurs en grappe ou en corymbe terminal.

La véronique aphyle (*veronica aphylla*, Linn.). Cette petite plante croît sur les montagnes de l'Europe méridionale et de l'Asie septentrionale.

DES VÉRONIQUES. 161

Sa racine est vivace, et pousse des souches rampantes, d'où naissent des rosettes de feuilles appliquées sur la terre. Du centre de chaque rosette, s'élève à un, deux ou trois pouces, une petite tige sans feuilles, terminée par trois à sept fleurs bleues disposées en corymbe serré. Les feuilles des rosettes sont arrondies, d'un vert noirâtre, hérissées, ainsi que la hampe et les calices, de poils articulés. Les capsules sont grandes et bleuâtres.

Pédicules uniflorés.

La véronique à feuilles de lierre (*veronica hederifolia*, Linn.). Elle habite les jardins et les lieux cultivés. Ses tiges longues d'un pied ou davantage, sont couchées sur la terre, foibles, grêles, velues, rameuses. Ses feuilles sont opposées à la base, alternes au sommet, pétiolées, arrondies, découpées en lobes, dont le supérieur est plus grand. Les fleurs sont solitaires aux aisselles des

162 HISTOIRE NATURELLE

feuilles , sur un pédoncule plus long que le pétiole. Le calice est grand ; la fleur petite , d'un bleu pâle. Chaque loge de la capsule contient deux graines grandes , et creusées intérieurement.

III° ET IV° GENRES.

SIPHTORPIA. L. Juss. Lam. (Voyez
3° vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

DISANDRA. Linn. Juss. Lam. (Voy.
3° vol. *Heptandrie-monogynie.*)

I I.

Quatre étamines didynames.

V° ET VI° GENRES.

OURISIA. Comm. Juss. (Voy. 3° vol.
Didynamie-angiospermie.)

PIRIPEA. Aubl. Juss. (Voyez 3° vol.
Didynandrie-angiospermie.)

VII^e GENRE.ERINE, *ERINUS*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle en tube, épanouie en un limbe un peu inégal, divisé profondément en cinq lobes en cœur; capsule ovale.

ON connoît six ou sept espèces d'éri-
nes; ces plantes sont herbacées, viva-
ces ou ligneuses; leurs feuilles sont ha-
bituellement alternes. Leurs fleurs axil-
laires ou accompagnées d'une bractée,
et disposées en épi terminal. Toutes
sont étrangères à l'Europe, à l'except-
tion d'une seule (*erinus alpinus*, L.).
Cette jolie plante croît sur les rochers
des Alpes et des Pyrénées. Elle forme
des rosettes de feuilles d'où s'élèvent
plusieurs tiges très-simples, hautes de
quelques pouces, garnies de feuilles al-
ternes et surmontées d'un épi de fleurs
purpurines ou blanches, accompagnées

de bractées. Les feuilles sont longues de quelques lignes, faites en spatule et marquées de quelques dents au sommet. Cette espèce est très-peu velue. L'érine d'Afrique, au contraire, est comme couvert de duvet. De-là le nom d'*erinus* d'un mot grec qui signifie *laine*.

VIII^e ET IX^e GENRES.

MANULEA. Linn. Juss. Lam.

CASTILLEIA. Mut. L. S. Juss. Lam.
(V. 3^e vol. *Didynamie-angiospermie*.)

X^e G E N R E.

EUPHRAISE, *EUPHRASIA*. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre divisions; corolle en tube, à deux lèvres, dont la supérieure échancrée, et l'inférieure à trois lobes; anthères des deux étamines plus courtes, ayant un lobe terminé par une arête à sa base; capsule ovale, comprimée.

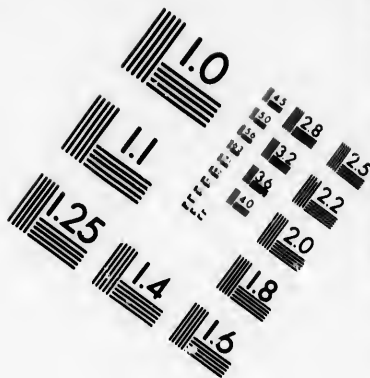
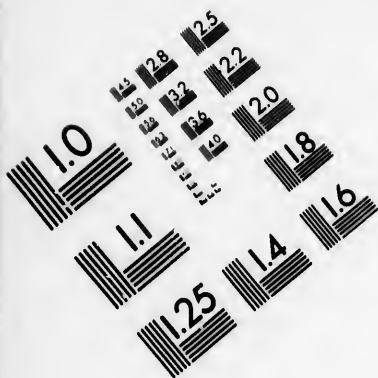
Ce genre comprend huit espèces; toutes sont indigènes et annuelles. Elles

s'élèvent depuis quelques pouces jusqu'à un pied ou un pied et demi. Leur tige est rameuse. Les feuilles sont simples et ordinairement opposées. Les fleurs terminent la tige ; elle vient aux aisselles des feuilles, ou se trouve accompagnées de bractées.

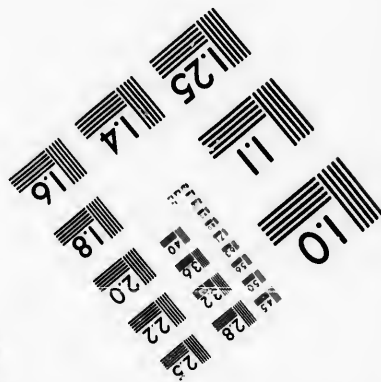
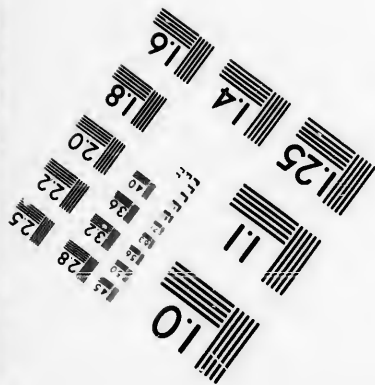
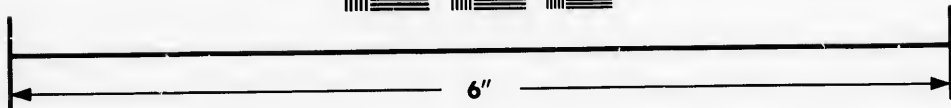
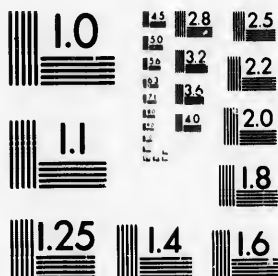
L'euphraise officinale (*euphrasia officinalis*, Linn.). Elle croît dans les lieux secs, les prés, les pelouses, les bords des bois, les bruyères. Elle vient dans les plaines et les montagnes. Sa tige est haute d'un pied, droite, grêle et porte des feuilles ordinairement opposées, presque sessiles, petites, ovales, nerveuses, bordées de dents aiguës. Les fleurs sont blanches, avec des raies pourpres ou violettes et une tache jaune.

Les lieux et les climats qu'habite l'euphraise, lui font subir beaucoup de variations. Dans les prés elle est haute d'un pied, rameuse, et ses feuilles sont ovales, lancéolées. Sur les montagnes





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-1503

1.5 2.8
1.6 3.2
1.8 3.6
2.0 4.0
2.2 4.5

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

humides, les fleurs sont grandes et les feuilles arrondies. Dans les lieux stériles, la tige est simple, à peine haute d'un pouce ou d'un pouce et demi, et les fleurs sont petites et quelquefois toutes colorées en jaune.

L'odeur de l'euphrase est très-foible. Les feuilles sont un peu amères. La plante fleurie est un peu astringente, céphalique, ophthalmique, mais ses propriétés sont peu constatées. L'eau distillée est sans odeur et parfaitement inutile pour les maux des yeux. Plusieurs auteurs pensent que le suc et la décoction, quoique très-recommandés, sont plus nuisibles qu'utiles dans cette maladie.

X^o ET XI^o GENRES.

BUCHERA. Linn. Juss.

BARTSIA. Linn. Juss.

(V. 3^e vol. *Didynamie-angiospermie*.)

XII^e GENRE.

PÉDICULAIRE, *PEDICULARIS*. L.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions, quelquefois crénelées; corolle en tube à deux lèvres; la supérieure en casque, échancrée, comprimée, étroite; l'inférieure plane ouverte, à trois lobes, dont l'intermédiaire plus étroit; capsule arrondie, comprimée, souvent oblique au sommet, terminée par une pointe.

ON connoît une vingtaine de pédiculaires. Elles croissent en Europe principalement sur les montagnes. Toutes ont des tiges herbacées, et la plupart des racines vivaces. La tige est le plus souvent simple et s'élève depuis quelques pouces jusqu'à deux ou trois pieds. Les feuilles sont alternes ou opposées, simples et souvent ailées. Les fleurs sont alternes ou opposées comme les feuilles, et forment à l'extrémité de

la tige , un épi coupé par des bractées.

Les espèces ont beaucoup de rapports entr'elles , et leurs caractères sont peu tranchés. Les pédiculaires ont une odeur virulente qui doit les rendre suspects. On divise ce genre en deux sections.

Tige rameuse.

La pédiculaire des marais (*pedicularis palustris* , Linn.). On la trouve dans les marais et les prés aquatiques. Sa tige est droite, et s'élève à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi. Ses feuilles sont alternes , étroites , alongées , une ou deux fois ailées avec des découpures fines et dentées. Les fleurs sont rouges , axillaires , presque sessiles , et terminent la tige. Le calice est à deux divisions principales, crénelé et calleux à son bord. La corolle a la lèvre supérieure sur un plan très-oblique avec la supérieure.

La pédiculaire des bois (*pedicularis*

DES PÉDICULAIRES. 169.

silvatica, Linn.). Elle croît dans les lieux couverts et humides ; elle est plus rare que la précédente, avec laquelle il est aisé de la confondre ; on la distingue à sa tige moins élevée, quelquefois couchée et divisée dès sa base, en rameaux étalés sur la terre ; à ses feuilles ailées dont les divisions sont presque ovales, et bordées de dents aiguës, à ses fleurs dont le calice est à cinq divisions, lisse, anguleux, et non-calleux à son bord.

On croit cette espèce et la précédente détérioratives. Les paysans, en Lithuanie, en appliquent sur les ulcères les feuilles pilées. Elles gâtent les pâturages et rendent, dit-on, galeux les moutons qui en mangent.

Tige très-simple.

La pédiculaire sceptre de Charles (*pedicularis sceptrum carolinum*, Linn.). C'est la plus belle des pédiculaires. Elle habite les lieux humides et couverts de la Laponie, de la Suède et de la Prusse.

La tige ; haute de deux ou trois pieds , sort du milieu de quatre à huit feuilles radicales longues d'un pied , larges de deux pouces et découpées en lobes crénelés. Sa forme est celle d'un sceptre. Sa partie inférieure est nue ; son sommet est un épi de grandes fleurs jaunes disposées en verticilles de distance en distance. Chaque verticille est ceint de bractées et formé de trois , quatre ou cinq fleurs. Le calice est à quatre , cinq ou six divisions. La corolle est ordinairement fermée , et l'on voit une tache pourpre sur le bord de la lèvre inférieure. La capsule est globuleuse et non-oblique à son sommet , comme dans les autres espèces.

XIII^e GENRE.

RHYNANTHE, Cocrète; *RHYNANTHUS*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ordinairement ventru, à deux ou quatre dents; corolle en tube à deux lèvres; lèvre supérieure en casque, comprimée, étroite; lèvre inférieure ouverte, plane, à trois lobes; capsule obtuse, comprimée.

ON connoît dix espèces de rhyntes; les unes indigènes, les autres exotiques. Elles sont annuelles, hautes d'un à deux pieds, un peu rameuses, à feuilles simples presque toujours opposées, à fleurs opposées dans l'aisselle des feuilles supérieures, et formant quelquefois l'épi.

Linné réunit dans ce genre le genre *elephas*, de Tournefort, dans lequel la lèvre supérieure de la corolle est très-étroite, allongée en alène ou en trompe d'éléphant.

Le rhynanthe crête-de-coq (*rhynanthus crista galli*, Linn.). Plante très-commune dans les prés de l'Europe. D'une racine déliée s'élève une tige verticale, haute d'un pied, un peu rameuse, carrée, portant des feuilles opposées, sessiles, larges à la base, rétrécies en pointe au sommet, longues d'un pouce et profondément dentées comme une crête de coq. Aux aisselles des feuilles supérieures naissent les fleurs. Le calice est vésiculeux; la corolle est jaune et teinte d'un jaune plus foncé sur la lèvre inférieure. La lèvre supérieure est courte et garnie vers le sommet de deux petits appendices bleuâtres. Dans une variété, la tige est simple, plus élevée et les calices sont velus.

Cette plante infeste les prairies. Elle est nuisible aux moutons; elle ne laisse dans le foin qu'une tige sèche et dure que les bestiaux ne mangent pas. Sa saveur est amère et âcre.

Le rhynanthe oriental (*rhynanthus*.

orientalis, Linn.). C'est un *elephas* de Tournefort, très-remarquable par la singularité de sa fleur. Il croît dans le levant. Sa tige est haute d'un pied, un peu rameuse à la base, et feuillée. Les feuilles sont opposées, sessiles, longues d'un pouce, ovales, crénelées, velues. Les fleurs naissent aux aisselles des feuilles, à la partie supérieure de la tige; elles sont solitaires, grandes, d'un jaune safran et portées sur un pédoncule délié de la longueur des feuilles. Le calice est couvert de duvet à sa base. La lèvre supérieure de la corolle est très-étroite, arquée, terminée par une petite lame. Elle représente une trompe d'éléphant. La lèvre supérieure est grande, large et longue d'un pouce.

XIV^e GENRE.

MÉLAMPIRE, *MELAMPYRUM*. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice tubulé, à quatre divisions longues et aiguës; corolle tubulée, comprimée; limbe à deux lèvres, la supérieure en casque et à bord replié, l'inférieure sillonnée; capsule oblongue, comprimée, oblique et aiguë au sommet; loges à une graine.

ON connoît cinq espèces de mélampires; elles sont assez communes dans toute l'Europe. Leur tige est herbacée, rameuse, haute de quelques ponces à deux pieds; les feuilles sont opposées; les fleurs terminent la tige sous la forme d'un épi garni de grandes bractées.

Le mélampire des champs, blé de vache (*melampyrum arvense*, Linn.). Il est commun dans les champs. Sa tige est haute d'un pied, droite, carrée, rougeâtre. Ses feuilles sont longues, lancéolées, et les supérieures sont divisées

DES MÉLAMPIRES. 175

à leur base en lanières aiguës ; l'épi des fleurs est serré , conique. Les bractées sont planes ; leur couleur est purpurine ainsi que celle des fleurs ; la gorge de la corolle est jaune.

Les graines de cette plante , lorsqu'elles se trouvent mêlées en trop grande quantité avec celles du blé, communiquent au pain une couleur bleuâtre et une saveur désagréable. Les bestiaux , les vaches sur-tout , mangent cette plante avec avidité ; de-là le nom de *blé de vache*.

Le mélampire à crête (*melampyrum cristatum* , Linn.). Il croît dans les prés couverts. On le distingue du précédent à son épi quadrangulaire , plus serré , garni de bractées d'un vert jaunâtre , en cœur , comme ciliées , pliées en deux et enveloppant une fleur dans le pli qu'elles forment. La corolle est variée de pourpre , d'orangé et de blanc.

Le mélampire des prés (*melampyrum pratense* , L.). Sa tige est foible

176 HISTOIRE NATURELLE

et ses rameaux sont étalés. Ses feuilles sont éloignées, longues. Ses fleurs sont écartées, disposées par couples et tournées d'un seul côté. La corolle est blanche, tachée de jaune et presque fermée.

Les vaches recherchent cette plante; on prétend que lorsqu'elles en mangent beaucoup, leur lait est un peu jaune.

Le mélampire des bois (*melampyrum silvaticum*, Linn.). Il ne diffère du précédent que par ses fleurs toutes jaunes, à corolle ouverte et plus petite par rapport aux bractées.

Le mélampire violet (*melampyrum nemorosum*, L.). On le distingue des deux précédens à ses calices velus et à ses bractées purpurines incisées à leur bord.

XV^e ET XVI^e GENRES.

HYOBANCHE. Linn. (Voy. 3^e vol.

Didynamie-angiospermie.)

OBOLARIA. Juss. (Voyez 3^e vol.

Didynamie-angiospermie.)

XVII^e GENRE.

OROBANCHE, *OROBANCHE*. Linn.

J. Lam. (*Didynamie-angiospermie.*)

Caractère générique. Calice coloré persistant, ayant deux à cinq divisions aiguës; corolle en tube, ventrue, irrégulière, à deux lèvres, lèvre supérieure, concave, échancrée; lèvre inférieure, inégale, réfléchie, à trois divisions; quatre étamines didynames cachées sous la lèvre supérieure; un ovaire glanduleux à la base; un style; un stigmate à deux lobes; capsule aiguë à deux loges, à deux valves; graines très-menues, très-nombreuses, fixées sur deux feuilletts adhérens au milieu de chaque valve.

LES orobanches sont presque charnues, et naissent ordinairement sur les racines des autres végétaux. On en connoît treize espèces; les unes sont indigènes, les autres exotiques. Elles s'élevont de quelques pouces à un pied ou un pied et demi. Leur tige ordinaire-

ment simple et couverte d'écaillés alternes. La racine est tubéreuse et couverte d'écaillés imbriquées. Les fleurs sont munies de bractées et forment un épi terminal. Quelquefois la tige est une hampe, que termine une fleur accompagnée d'une spathe.

L'orobanche majeure (*orobanche major*, L.). Elle croît dans les champs et les prés secs de l'Europe. Sa racine s'attache particulièrement sur les racines de quelque légumineuse. C'est une bulbe couverte d'écaillés lancéolées, qui se prolonge en une tige très-simple de sept à huit pouces de haut, épaisse, écaillée, et terminée par un épi de fleurs assez grandes. Toute la plante est jaunâtre et velue; les étamines ne sont point saillantes au-dchors de la corolle; le calice est ceint d'une bractée et a quatre divisions, dont deux plus longues.

On regarde l'orobanche comme astringente. On la dit utile dans les co-

liques venteuses; extérieurement elle est vulnérable. Dans certains temps elle répand une odeur de girofle. Dans quelques pays on la mange comme les asperges. Elle est très-nuisible dans les lieux où elle se multiplie trop; car, comme parasite, elle épuise les plantes qui la nourrissent.

L'orobanche lisse (*orobanche levis*, Linn.). Elle croît en Europe dans les lieux stériles. Elle ressemble à la précédente; elle en diffère par ses écailles plus courtes, le calice à cinq divisions et ceint de trois bractées, la corolle bleuâtre, les étamines plus saillantes.

L'orobanche rameuse (*orobanche ramosa*, L.). Elle croît dans les mêmes lieux que l'orobanche majeure, mais elle est plus rare. On la distingue à sa tige haute de six pouces, jaunâtre, velue, divisée en rameaux redressés portant à leur extrémité des fleurs bleuâtres, dont la corolle est à cinq divisions peu profondes.

XVIII° GENRE.

CLANDESTINE, *LATHRÆA*. Linn.
 Juss. Lam. *CLANDESTINA*. T. *PHELYPÆA*. T. *AMBLATUM*. T. (*Didy-*
namie-angiospermie.)

Caractère générique. Calice campanulé, à quatre divisions; corolle en tube (grande, ventrue dans le *PHELYPÆA*. T.) à deux lèvres; lèvre supérieure, concave, entière, fendue en deux dans le *phelypæa*; lèvre inférieure réfléchie, à trois divisions, entière dans l'*AMBLATUM*; quatre étamines didynames, cachées sous la lèvre supérieure de la corolle; anthères jointes entr'elles; ovaire glanduleux à la base; un style; un stigmate tronqué, pendant; capsule couverte par le calice, terminée en pointe, formée de deux valves élastiques qui portent quelques graines globuleuses.

Les clandestines croissent en Europe. On en connoît cinq espèces. Elles sont charnues et écailleuses. Elles ont une tige souterraine fixée aux racines des

arbres, et couverte d'écaillés rapprochées et opposées deux à deux ; leurs fleurs seules s'élèvent à la surface de la terre ; elles sont solitaires ou nombreuses, opposées et disposées en épi garni de bractées. Quelques espèces croissent en dessus de la terre et ressemblent parfaitement aux orobanches.

Les deux espèces qu'on peut rencontrer sont la clandestine à fleurs droites (*lathræa clandestina*, Linn.). Sa tige est rameuse et cachée sous terre ; ses fleurs sont droites et bleuâtres, et paroissent seules au-dessus de la terre. On trouve cette espèce en Europe, en France, dans les Pyrénées, dans les lieux couverts, exposés au froid et à l'humidité : elle est remarquable par la beauté de ses fleurs.

On croit cette plante emménagogue (1).

(1) Voici comme s'exprime, sur les propriétés de la clandestine, le naïf Dale-

La clandestine écailleuse (*lathraea squamaria*, Linn.). Elle croît dans les lieux frais, humides et couverts. Sa racine est rameuse, tortueuse, couverte d'écailles charnues, alternes, serrées, compactes. La tige est grosse comme le doigt, haute d'un demi-pied, un peu penchée, très-simple, molle, garnie de quelques écailles membraneuses, et terminée par un épi de fleurs blan-

champ, dans son Histoire générale des Plantes, liv. IX, pag. 960. « Cette plante n'est » pas moins belle que propre pour aider à » la multiplication du genre humain.... Si » l'on détrempe de la farine de froment » blanc avec le suc de ceste herbe, et qu'on » en fasse des beignets fricassez au beurre, » puis qu'on les mange; cela rend tellement » la matrice propre à concevoir, que je » peux asseurer d'avoir vu plusieurs femmes qui ont conçu moyennant l'aide de » Dieu et de ceste seule médecine, combien » qu'auparavant elles n'eussent sceu concevoir; mais avoient esté tousjours stériles. Et de fait, je peux rendre tesmoi-

ches ou purpurines, serrées, pendantes, disposées sur deux rangs et tournées d'un seul côté: entre chaque fleur est une grande écaille arrondie, d'une couleur pourpre.

» gnage d'auoir veu à Ceruera vne femme
 » aagée de cinquante ans, laquelle conçeut
 » ayant vsé de ce remede, non pas sous es-
 » pérance de conceuoir (car tant elle que
 » ceux qui estoient de sa cognoissance pen-
 » soient bien qu'elle en fust hors d'espoir
 » pour raison de son aage); mais pour se
 » faire reuenir ses fleurs qui estoient sup-
 » primées desja dès long-temps auparauant,
 » pour ce qu'elle estoit détenue d'vne
 » grande et longue maladie, de laquelle ses
 » fleurs venans à courir, elle fust guérie,
 » et finalement conçeut un fils en ma pré-
 » sence ».

LES ACANTHACÉES, *ACANTHI*. J.

Caractère de famille. Calice monophylle (de plusieurs pièces dans l'acanthé), divisé, persistant, souvent muni de bractées; corolle monopétale, hypogyne, ordinairement irrégulière; deux étamines ou quatre, dont deux plus longues; un style; un stigmate à deux lobes et rarement simple; capsule à deux loges s'ouvrant élastiquement en deux valves; cloison adnée au milieu des valves, portant les graines de l'un et de l'autre côté, et se fendant du sommet à la base en deux parties, restant attachée aux valves; graines attachées à des filets crochus. Point de périsperme.

Les acanthacées sont presque toutes exotiques. Elles ont une tige herbacée et ligneuse. Leurs feuilles sont simples et ordinairement opposées, ainsi que les fleurs. Les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles ou en épi terminal: dans le premier cas, elles sont munies

DES ACANTHES. 185

de deux bractées; dans le second, elles en ont trois, dont une représente une feuille florale.

L'ordre des acanthacées est très-naturel et remarquable par la cloison des capsules qui se fend avec élasticité. Cette famille a des rapports avec la seconde section des pédiculaires par ceux de ses genres qui ont quatre étamines, et avec les jasminées par le genre *justicia*, qui n'en a que deux.

I.

Quatre étamines didynames (*didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

I^{er} G E N R E.

ACANTHE, *ACANTHUS*. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice à plusieurs folioles inégales, imbriquées; corolle à tube très-court en forme d'anneau, terminé inférieurement par une grande lèvre à trois lobes; anthères rapprochées, cou-

vertes de poil antérieurement ; un style ;
une capsule ovale ; une ou deux graines
dans chaque loge.

ON connoît douze espèces d'acanthus ; les unes sont herbacées ; les autres ligneuses. La plupart croissent au Cap de Bonne-Espérance ; plusieurs viennent dans l'Inde ; deux sont originaires d'Europe. Toutes sont remarquables par leur corolle à une seule lèvre.

De Jussieu a divisé ce genre en trois : *acanthus*, *delivaria*, *blepharis*.

Dans le genre *acanthus*, le calice est à quatre folioles, dont deux intérieures et latérales plus courtes, et deux extérieures plus grandes formant une guenle. Il est en outre reconvert de trois bractées, dont une intermédiaire bordée de dents épineuses : le style est fendu en deux. Les espèces ont ordinairement de très-belles feuilles découpées latéralement en lobes profonds. Leur tige est simple, herbacée, haute

de deux à trois pieds, et terminée par un épi de fleurs.

Dans le genre *delicaria*, les folioles du calice et les trois bractées qui le ceignent sont arrondies, lisses, imbriquées et serrées. Le stigmate n'est point fendu.

Lacanthus illicifolius, Linn. constitue ce genre. La tige de cette plante est rameuse, dure, armée d'épines à ses nœuds. Les feuilles ressemblent à celles du houx. Les fleurs sont purpurines, grandes, et forment des épis serrés et disposés à l'extrémité des rameaux.

Dans le genre *blepharis*, le calice est double; l'intérieur est fendu en quatre divisions, dont deux plus grandes; l'extérieur est à quatre folioles ciliées. Trois bractées également ciliées, mais plus petites, naissent à la base extérieure du calice: le stigmate n'est point fendu. Les plantes qui forment ce genre sont petites, rameuses; leurs feuilles sont

verticillées quatre à quatre ; les fleurs sont solitaires ou terminales.

L'acanthé brancursine (*acanthus brancursina*, Lin.) appartient au premier genre. Cette belle plante croît dans les provinces méridionales de la France, en Italie, en Sicile, et se plaît dans les lieux humides et graveleux. Sa tige est haute de deux à trois pieds, simple, droite, ferme, épaisse et garnie depuis le milieu jusqu'au sommet de grandes fleurs blanches et sessiles. Les feuilles, du milieu desquelles elle s'élève, sont étalées de tous côtés sur la terre, molles, lisses, larges, longues d'un à deux pieds, et découpées latéralement en lobes profonds et anguleux. Ce sont ces feuilles que les sculpteurs ont imitées dans leurs chapiteaux.

Toute la plante contient un suc mucilagineux et gluant : les feuilles sont résolutives et très-émollientes.

La seconde acanthé d'Europe, l'acanthé épineuse (*acanthus spinosus*,

DES THUNBERGIA. 189

Linn.) se distingue de la précédente par ses feuilles très-profondément découpées et bordées de nombreuses dents épineuses. Elle croît en Italie.

Acanthus (Théoph. Pl.), ainsi nommé du nom du jeune Acanthe dont parle la fable.

II° ET III° GENRES.

THUNBERGIA. L. S. Juss. Lam.

BARLERIA. Plum. Linn. Juss. Lam.

(V. 3° vol. *Didynamie-angiospermie.*)

IV° GENRE.

RUELLIE, *RUELLIA*. Plum. Linn.

Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle un peu en cloche , à cinq lobes inégaux ; stigmatte fendu en deux au sommet ; capsule amincie aux deux bouts ; trois à cinq graines dans chaque loge.

Ce genre comprend une trentaine d'espèces. Elles sont exotiques et crois-

Botanique. VIII.

sent principalement dans l'Inde et en Amérique. Les unes sont herbacées ; les autres forment des sous-arbrisseaux : plusieurs sont rampantes. Les fleurs viennent aux aisselles des feuilles ou sont terminales.

Ruellia, du nom d'un botaniste français, commentateur de Dioscoride.

I I.

Deux étamines.

V^o G E N R E.

JUSTICIE, Carmantine ; *JUSTICIA*.

L. J. Lam. (*Diandrie-monog.* L. G.)

Caractère génér. Calice à cinq divisions, souvent accompagné de bractées ; corolle irrégulière ; un style ; un stigmate ; capsule rétrécie à la base ; une ou plusieurs graines dans chaque loge.

Les justicies forment un genre très-nombreux en espèces. On en connoît une centaine et davantage. Elles sont répandues dans l'Amérique et dans

l'Inde. Les unes sont herbacées et ordinairement assez petites ; les autres forment de petits arbrisseaux ; le plus élevé a huit à douze pieds de haut. Les feuilles sont simples et ordinairement opposées. Dans quelques espèces, deux épines naissent à leur aisselle. Les fleurs sont axillaires ou terminales, solitaires ou nombreuses et disposées en épi. La forme de la corolle est très-différente dans les diverses espèces ; dans les unes, elle est à deux lèvres entières ; dans les autres, elle est à deux lèvres divisées ; dans d'autres, elle est presque égale et n'est point labiée : quelquefois les deux loges des anthères des étamines sont assez distantes l'une de l'autre pour représenter deux anthères distinctes. C'est sur ce seul caractère que Linné avoit formé le genre *dianthera*. Les justicies ont, en général, un aspect agréable. Leurs fleurs sont diversement colorées.

Justicia, du nom d'un botaniste écossais.

QUINZIÈME FAMILLE.

LES JASMINÉES, *JASMINEÆ*. Juss.
(*Diandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce en tube; corolle en tube régulière, monopétale; hypogyne; deux étamines; un style; un stigmate à deux lobes. Fruit: une capsule ou un péricarpe charnu à deux loges, à deux graines; embryon droit dans un péricarpe charnu.

CETTE famille comprend des plantes exotiques et indigènes. Ce sont des arbrisseaux ou quelquefois des arbres; leurs rameaux sont opposés; leurs feuilles sont également opposées; leurs fleurs sont en panicule ou en corymbe; le fruit n'a souvent qu'une graine et qu'une loge par avortement; quelquefois il renferme quatre graines. Le frêne porte ordinairement des fleurs sans corolle.

Plusieurs plantes de cette famille servent à l'ornement des jardins.

LLE

L L E.

NEÆ. Juss.

(Gm.)

l'une seule
régulière,
étamines;
obes. Fruit:
charnu à
bryon droit

es plantes
nt des ar-
s arbres ;
eurs feuil-
eurs fleurs
ymbe ; le
et qu'une
ois il ren-
ne porte
corolle.
mille ser-



Desene del.

Le Gardieu sculp.

Lilac .



sculp.

DES NYCTANTHES. 193

Les jasminées se distinguent des acanthacées et des pyrenacées par leur corolle régulière et par la présence de périsperme.

I^{er} G E N R E.

NYCTANTHES. Linn. Juss. Lam.
(V. 3^e vol. *Diandrie-monogynie.*)

II^e G E N R E.

LILAS, *LILAC.* T. Juss. Lam.
SYRINGA. Linn.

Caractère générique. Calice petit , à quatre dents ; corolle tubulée ; limbe à quatre divisions ; étamines contenues dans le tube de la corolle ; capsule ovale , comprimée , à deux valves , à deux loges : dans chaque loge , deux graines à bords membraneux , attachées à la cloison qui est opposée aux valves , et qui se fend en deux lorsque les valves s'ouvrent.

LES lilas sont des arbrisseaux étrangers , mais devenus très-communs et

..

cultivés presque par-tout , à cause de la beauté et sur-tout de l'agréable parfum de leurs fleurs. Elles sont disposées en thyrses à l'extrémité des rameaux. Les rameaux sont opposés , ainsi que les feuilles qui les couvrent. Ce genre ne comprend que trois espèces.

Le lilas commun (*syringa vulgaris*, Linn.). Ce bel arbrisseau est originaire des Indes et naturalisé en Europe. Il croît et se propage de lui-même dans les haies et les bois de la Suisse , et de plusieurs contrées de l'Allemagne. Sa hauteur ordinaire est de huit à dix pieds, mais il atteint quinze ou vingt pieds d'élévation lorsqu'on le livre à lui-même. Son tronc est assez droit , de grosseur médiocre et couvert d'une écorce d'un gris verdâtre. Sa cime est lâche , garnie d'un très-beau feuillage , et au commencement du printemps de très-belles pyramides de fleurs de couleur lilas et de l'odeur la plus suave. Les rameaux sont cylindriques ; les feuilles

sont en cœur, larges de deux pouces ou davantage, pointues, entières; les fleurs sont petites et très-nombreuses, quelquefois blanches, ou pourpres ou parachées.

Le lilas croît dans tous les terrains et dans toutes les expositions, et se multiplie par des rejets naissant de ses racines traçantes. Il décore admirablement les bosquets. On en fait de belles allées et on le taille à volonté.

Son usage est assez rare en médecine. Ses feuilles sont très-amères. L'infusion des fleurs dissipe les vents. On dit les graines astringentes et anti-épileptiques. Les vaches mangent quelquefois les feuilles malgré leur amertume.

Le lilas de Perse (*syringa Persica*, Linn.). Cet arbrisseau est plus élégant que le lilas commun. Il s'élève à cinq ou six pieds, et se ramifie beaucoup à la partie supérieure. Ses rameaux sont étalés; ses feuilles petites et étroites ressemblent à celles du troène; les pani-

cules des fleurs sont peu garnies. La couleur des corolles est un pourpre clair, nuancé de bleu ; quelquefois elles sont presque blanches.

Cette espèce a deux variétés ; l'une à feuilles entières ; l'autre à feuilles découpées. La première est plus élevée et fleurit en floréal. La seconde est plus élégante ; ses fleurs sont plus tardives et ont quelquefois trois étamines.

On taille le lilas de Perse , et l'on en forme de très-jolis buissons dans les platte-bandes des grands parterres.

Le lilas du Japon (*syringa suspensa*, Linn.) ne paroît point appartenir à ce genre. Son calice est profondément divisé, et sa corolle est en cloche. Cet arbrisseau est rameux et son écorce couverte de verrues. Ses rameaux sont étalés ; leurs sommités pendent vers la terre. Les feuilles sont pétiolées, ovales, dentées, quelquefois ternies. Les fleurs sont jaunes et s'épanouissent avant les feuilles.

Lilac , nom arabe.

III° GENRE.

FRÊNE, *FRAXINUS*. Tournef. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Fleurs polygames ou hermaphrodites : point de calice (quelquefois un calice à quatre divisions très-petites) ; point de corolle (quelquefois une corolle à quatre divisions très-profondes, longues, étroites, linéaires) ; deux étamines hypogynes ; un ovaire comprimé, à deux loges, à deux graines ; un style ; un stigmate fendu en deux ; capsule plane, coriace, prolongée en une aile membraneuse en forme de langue d'oiseau ; une seule loge et une graine par avortement.

ON connoît neuf espèces de frênes. Ces arbres sont les uns exotiques, les autres indigènes, et tous viennent en pleine terre dans nos climats. L'écorce des jeunes rameaux est lisse et grisâtre ; les feuilles sont opposées et ailées avec impaire ; les fleurs sont en panicule à l'extrémité des rameaux.

Le frêne commun (*fraxinus excelsior*, L.). Ce grand et bel arbre peut être mis au nombre de ceux qui tiennent le premier rang dans nos forêts. Son tronc droit et bien proportionné est couvert d'une écorce unie et cendrée. Sa tête assez régulière est peu considérable, et les branches qui la forment sont peu étendues et opposées. Le feuillage est d'un vert brun et luisant. Au mois de germinal, l'extrémité des rameaux est couverte de bourgeons noirs. Le bourgeon terminal donne des feuilles; les bourgeons latéraux produisent les fleurs. Les fleurs s'épanouissent avant les feuilles. Les feuilles sont composées de cinq ou six paires de folioles, longues de deux pouces à deux pouces et demi. La foliole impaire est plus grande que les autres; toutes sont opposées, lancéolées et bordées de dents aiguës. Les fleurs forment une petite grappe; elles n'ont ni calice ni corolle et sont très-peu apparentes; elles sont

hermaphrodites et souvent mélangées de fleurs unisexuelles. Les capsules sont pendantes, longues d'un à deux pouces ou deux pouces et demi, et à peine larges de trois lignes.

Ce frêne offre beaucoup de variétés. La plus remarquable porte le nom de *frêne à une feuille*. Ordinairement sur le même individu de cette variété, des feuilles n'ont que la foliole terminale; d'autres ont trois folioles; d'autres en ont cinq. La foliole qui termine le pétiole est, dans tous les cas, plus grande que les folioles latérales.

Le frêne commun croît dans toutes les expositions; mais il exige un terrain humide. On le plante habituellement dans la campagne autour des prairies. Son accroissement est rapide; son bois blanc assez dur, très-liant, a plus de résistance et plie plus aisément que celui de l'orme; aussi est-il employé dans tous les ouvrages qui exigent du ressort et de la courbure. Il est, par exem-

ple, très-propre à faire des cercles et des tonneaux ; lorsqu'il est vert , il brûle mieux qu'aucun autre bois nouvellement coupé.

L'écorce et les feuilles de cet arbre sont amères ; les graines sont âcres et aromatiques. L'écorce et les feuilles sont regardées comme apéritives et fébrifuges. L'infusion spiritueuse des graines est recommandée contre l'hydropisie. L'écorce fournit une teinture bleue. Les bestiaux aiment beaucoup les feuilles de frêne.

Le frêne feroit un très-bel effet dans les jardins ; mais on est obligé de l'éloigner de tous les lieux d'agrément. Les cantharides le dépouillent presque tous les ans de sa verdure , dans la plus belle saison , et répandent au loin une odeur insupportable.

Le frêne ornier (*fraxinus ornus* , Linn.). Il croît en Italie. On le trouve encore en France , dans les bois de la Provence et de l'Alsace. Il s'élève à

peine à dix-huit pieds. Son port est agréable. Son feuillage d'un beau vert n'est point dévoré par les cantharides. Sa tête est ample, bien garnie et toute blanchie au milieu du printemps par de belles panicules de fleurs d'une odeur suave. Les bourgeons ont une couleur cendrée. Les feuilles sont ailées avec impaire et composées de quatre ou cinq paires de folioles ovales, lancéolées, pointues et bordées de petites dents émoussées. Les fleurs ne s'épanouissent qu'après le développement des feuilles et terminent les rameaux. Elles sont très-nombreuses et habituellement hermaphrodites. Leur calice est petit, à quatre dents; leur corolle à quatre pétales blancs, longs de quatre lignes et très-étroits. Les filets des étamines sont presque aussi longs que les pétales. Les capsules sont plus étroites que celle du frêne commun.

Cet arbre fait un très-bel effet dans les bosquets. Le frêne de Montpellier.

est une variété de cette espèce. Il ne s'élève qu'à quinze pieds. Son feuillage est d'un vert plus foncé. Ses feuilles sont plus petites, étroites et lancéolées.

La manne que les anciens regardoient comme un effet de la rosée, est le suc extravasé de quelques végétaux. On en trouve sur une espèce de sainfoin dans la Perse. On en recueille sur le mélèze ; mais la plus abondante et la plus estimée découle des frênes dans les pays chauds. Dans la Calabre, au plus chaud de l'été, depuis le commencement de messidor jusqu'au milieu de thermidor, pendant la chaleur du jour, et dans un temps serein, on voit suinter ce suc mielleux du tronc et des branches du *fraxinus ornus*, sous la forme d'une liqueur très-claire, qui s'épaissit pendant la nuit, si le temps est sec, en larmes assez blanches ; le brouillard ou la pluie les dissout. On détache ces larmes, on les étend au soleil et elles deviennent blanches, sèches et légères.

DES FRÊNES. 205

C'est la manne en larmes du commerce. Au milieu de thermidor , le frêne ne donne plus de manne spontanément. On fait des incisions à son écorce ; le suc découle avec plus d'abondance et s'épaissit dans l'espace d'un ou deux jours, en grumeaux plus gros, un peu gras au toucher, et d'une couleur rous-sâtre. Cette manne est moins estimée que la précédente.

La manne en larmes est un purgatif très-doux, à la dose de deux ou trois onces dans du petit-lait.

IV° G E N R E.

HEBE. Commers. Juss. (Voy. 3^e vol.
Diandrie-monogynie.)

I I.

Fruit en baie.

V^e G E N R E.

CHIONANTE, *CHIONANTHUS*. Lin.

Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; corolle à tube très-court ; limbe à quatre divisions longues, linéaires ; anthères presque sessiles , insérées dans le tube de la corolle ; drupe contenant un noyau strié.

LES chionantes sont des arbrisseaux exotiques. On en connoît cinq espèces. Leurs feuilles sont simples et opposées. Leurs fleurs sont en corymbe , à l'aiselle des feuilles de l'extrémité des rameaux. Elles ressemblent à celles du frêne-ornier. Quelquefois les étamines sont au nombre de trois.

Chionanthus , fleur de neige , en grec.

VI° GENRE.

OLIVIER , *OLEA*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice petit , à quatre dents ; corolle à quatre divisions ; drupe contenant un noyau à deux loges , l'une contenant une graine , l'autre ordinairement oblitérée.

UNE seule espèce d'olivier croît en Europe ; les autres sont exotiques. On en connoît six ou sept. Ce sont des arbrisseaux toujours verts. Leurs feuilles et leurs rameaux sont presque toujours opposés ; leurs fleurs sont petites et disposées en panicule aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

L'olivier d'Europe , olivier franc (*olea Europea*, Linn.). Cet arbre a été célèbre dans tous les temps. Il étoit le symbole du peuple de Dieu. On couronnoit chez les Grecs , avec son feuillage , les vainqueurs aux jeux olym-

piques et les nouveaux époux. Les Athéniens avoient consacré l'olivier à Minerve. Il n'étoit pas permis de l'employer aux usages profanes ; ni même de s'en servir pour le feu des sacrifices , quoiqu'on les fît en l'honneur des Dieux pour se les rendre propices. Parmi nous une branche d'olivier est le symbole ordinaire de la paix et de l'amitié.

Cet arbre se plaît dans les lieux maritimes , et croît spontanément dans les pays chauds de l'Europe , où il est généralement cultivé. Il offre une vingtaine de variétés assez constantes, et la plupart d'entr'elles possèdent des propriétés particulières.

L'olivier s'élève habituellement à la hauteur de vingt à trente pieds. Sa tige est droite et couverte d'une écorce lisse et blanchâtre. Elle porte dans toute sa longueur des rameaux garnis de feuilles blanchâtres , aux aisselles desquelles naissent de petites grappes de fleurs ; les feuilles sont opposées , roides , dures ,

très-entières, blanches en dessous, longues de deux pouces à deux pouces et demi, et lancéolées; les fleurs sont petites et blanches; il leur succède des drupes charnus, renfermant un noyau très-dur à deux loges ou à une seule par avortement. La forme et la couleur des olives est très-différente suivant les variétés. Leur forme est arrondie ou oblongue; quelquefois elles sont allongées et pointues. Les principales nuances de leur couleur sont le vert, le jaune, le rouge, le pourpre et le noir; leur grosseur varie depuis celle d'un petit haricot, jusqu'à la grosseur d'un petit œuf de poule. Elles mûrissent dans l'hiver; leur saveur est âcre et amère. La quantité de racines de l'olivier est prodigieuse. Le bois est dur, résineux, veiné, et prend un très-beau poli. Les feuilles sont astringentes.

Les olives sont la source de la richesse de plusieurs de nos départemens méridionaux. Les unes sont propres à être

confites et fournissent peu d'huile ; d'autres en fournissent beaucoup et ne peuvent point être conservées. Lorsqu'on les destine à être confites, on les cueille long-temps avant leur entière maturité. On détruit leur amertume en les faisant macérer dans une lessive alcaline , et on les conserve ensuite dans de l'eau salée à laquelle on ajoute des aromates. Pour extraire l'huile , on les cueille un peu avant la maturité , on les entasse pour les faire un peu fermenter , afin de leur enlever l'humidité superflue , et on les presse. Si les olives sont de bonne qualité , si elles ont été cueillies à un point de maturité convenable , si elles n'ont pas trop fermenté , l'huile qu'elles fournissent par une très-légère pression , est très-délicate , très-estimée , mais en petite quantité ; elle porte le nom d'huile vierge. Elle est au contraire d'autant plus abondante et d'autant moins estimée , que les olives sont plus mûres , plus fer-

mentées, et plus fortement exprimées. Celles qu'on retire par addition d'eau bouillante sur la fin de la pression, est d'une qualité plus inférieure encore.

Le marc des olives est employé à faire des mottes à brûler.

L'huile est émolliente, adoucissante, laxative et résolutive. Elle calme les tranchées de la colique et les douleurs de la dyssenterie. Elle est très-utile dans les empoisonnemens, par l'arsenic et autres poisons corrosifs. Elle entre dans la plupart des onguents, des emplâtres, des baumes et des linimens. On en fabrique les savons les plus estimés.

Les anciens, pour conserver leur embonpoint et la souplesse de leurs membres, oignoient tout leur corps avec de l'huile en sortant du bain; les lutteurs avant d'entrer en lice, en faisoient couler des flots sur tous leurs membres, afin de les rendre lisses et plus glissans.

VII^e G E N R E.

PHYLIRÉE, *Filaria*; *PHYLLIREA*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre dents; corolle courte à quatre divisions; baie à deux loges; une graine dans chaque loge; souvent une graine avortée.

LES *filaria* sont des arbrisseaux toujours verts qui croissent dans l'Europe méridionale. On en connoît trois espèces. Leurs feuilles et leurs rameaux sont opposés. Les fleurs sont petites et forment des faisceaux ou des espèces de petites panicules aux aisselles des feuilles. Ils servent d'ornement dans les bosquets d'hiver.

VIII^e GENRE.

JASMIN, *JASMINUM*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice de cinq à huit divisions ; corolle tubulée ; limbe à sept ou huit divisions ; étamines contenues dans le tube ; baie à deux coques ; une graine dans chaque coque.

Les jasmins sont des arbrisseaux toujours verts. On en connoît une vingtaine d'espèces ; presque tous sont originaires des Indes. Leurs feuilles sont simples , ternées ou ailées , opposées et quelquefois alternes. Les fleurs ont un aspect agréable , et répandent dans plusieurs espèces une odeur très-suave. Elles naissent à l'aisselle des feuilles ou au sommet des rameaux , disposées une à trois ensemble sur un pédoncule , ou formant une espèce de corymbe.

Jasmins à feuilles simples.

Le jasmin sambac (*Jasminum sambac*, L. w.). Cet arbrisseau, originaire de la côte de Malabar, est cultivé dans les jardins des amateurs de culture, à cause de l'odeur de ses fleurs. Ses tiges hautes de quatorze à vingt pieds, menues, branchues et feuillées, sarmenteuses comme celles du jasmin commun, droites ou un peu tombantes, portent à leur extrémité ou aux aisselles des feuilles supérieures, de petits corymbes de fleurs blanches et assez grandes. Les feuilles sont opposées, presque sessiles, semblables à celles de l'orange, mais un peu moins épaisses; les inférieures sont arrondies et presque en cœur; les supérieures sont ovales, oblongues, aiguës. Le pétiole long de deux lignes, est marqué et articulé un peu au-dessus de son point d'attache. Les fleurs sont pédonculées et au nombre de trois à neuf dans chaque corym-

be. Le calice est découpé profondément en huit parties très-déliées. Le tube de la corolle est de la longueur du calice; le limbe, d'un pouce de diamètre, est horizontal et divisé en huit à douze parties étroites, plus longues que le tube, et comme disposées sur deux rangs.

Cet arbrisseau fournit des fleurs presque toute l'année, et ces fleurs répandent, sur-tout pendant la nuit, une odeur très-aromatique. Les femmes Malabares les enfilent, et en font des colliers ou des guirlandes que les jeunes gens des deux sexes entrelacent dans leurs cheveux. On les répand dans les appartemens et sur les lits pour les parfumer. On en prépare par infusion une huile très-odorante, qu'on a anciennement débitée sous le nom d'*huile de jasmin*.

Une variété de cette espèce produit des fleurs doubles très-larges et d'une odeur beaucoup plus agréable.

Jasmins à feuilles ternées.

Le jasmin jaune (*jasminum fruticans*, L.). Cet arbrisseau croît dans les provinces méridionales de l'Europe. On le trouve en France dans les haies. Il forme d'assez jolis buissons. Lorsqu'il n'est pas en fleur, on le prendroit pour un genêt. Ses tiges, hautes de cinq à six pieds, naissent plusieurs ensemble de la racine, et sont garnies de rameaux verts, anguleux, flexibles, feuillés et garnis de fleurs à leur partie supérieure. Les feuilles sont nombreuses, petites, alternes, lisses, d'un vert foncé, ternées, mais simples à l'extrémité des rameaux. Les fleurs sont jaunes, inodores, deux ou trois ensemble sur un pédoncule commun. Les divisions du calice sont profondes et déliées.

Jasmins à feuilles ailées.

Le jasmin commun (*jasminum officinale*, L.). Il est originaire des Indes,

cultivé depuis très-long-temps en Europe et naturalisé dans la Suisse. Cet arbrisseau est un des plus beaux ornemens des jardins. On en fait des berceaux ; on en tapisse des murs , et l'on jouit de ses fleurs pendant tout l'été et une partie de l'automne. Ses tiges sont menues , sarmentuses , et s'élèvent à dix ou douze pieds si on leur donne un soutien. Elles produisent des rameaux nombreux , verts , déliés et flexibles : ces rameaux sont garnis de feuilles opposées , composées de trois paires de folioles , terminés par une foliole impaire , plus grande et bien distincte. Les fleurs s'épanouissent successivement ; elles forment une espèce de corymbe à l'extrémité des rameaux. Leur couleur est blanche ; leur odeur délicieuse.

Le principe aromatique de ces fleurs est très-fugace : on ne peut le retenir par la distillation ; pour l'obtenir , on le fixe dans de l'huile grasse mise en contact avec les fleurs , et on l'enlève

à l'huile par le moyen de l'esprit-de-vin, qui le conserve très-difficilement.

IX° G E N R E.

LE TROËNE, *LIGUSTRUM*. Tourn.
Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à quatre dents; corolle tubulée; limbe à quatre divisions, à peine plus longues que le calice; une baie à une loge, à quatre graines.

ON ne connoît que deux troènes; l'un croît au Japon, l'autre en Europe. Ces deux arbrisseaux ont le même port.

Le troène vulgaire (*ligustrum vulgare*, Lin.) croît dans les forêts et les haies d'Europe. On le cultive en palissade dans les jardins. Sa hauteur est de six à dix pieds; son écorce est cendrée, blanchâtre. Il est très-rameux; ses rameaux sont étalés, opposés, cylindriques, parsemés de glandes rudes au toucher, garnis de feuilles et surmontés d'une panicule serrée de fleurs blan-

ches et odorantes. Les feuilles sont opposées, lancéolées, très-entières, longues d'un à deux pouces, larges d'un demi-pouce et portées sur de courts pétioles. Les étamines sont blanches; les baies rondes et d'un pourpre noirâtre.

Cet arbrisseau offre des variétés à feuilles ternées, à feuilles panachées, à baies blanches, à capsule à deux loges. Il ne quitte qu'en partie ses feuilles pendant l'hiver.

Le troène fortifie les haies; ses rameaux plians servent aux ouvrages de vannerie. Le bois est blanc et tendre. Les feuilles ont un goût âcre, un peu amer, et sont astringentes et détersives. Les fleurs ont une odeur forte et sont plus détersives, mais moins astringentes que les feuilles. Le suc des baies délayé avec du vin blanc, colore ce dernier en rouge.

Ligustrum, ainsi nommé (Virg. Pl.) parce qu'il croissoit en abondance dans la Ligurie, contrée d'Italie.

LES PYRÉNACÉES, *VITICES*. Juss.

Caractère de famille. Calice inférieur tubulé, souvent persistant; corolle hypogyne, monopétale, tubulée, à limbe ordinairement irrégulier; quatre étamines didyames portées sur la corolle; ovaire simple; un style; un stigmate simple ou fourchu; un péricarpe contenant une noix à quatre loges, ou quatre noix à une loge chacune; quatre graines; point de périsperme; embryon droit.

PRESQUE toutes les espèces de cette famille sont exotiques et ligneuses. Les rameaux sont cylindriques ou tétragones. Les feuilles sont souvent simples et opposées. Les fleurs, d'ordinaire très-petites, naissent tantôt dans l'aisselle des feuilles, tantôt au sommet des rameaux, soit en corymbes à ramifications opposées, soit en épis plus ou moins allongés: chacun est accompagné d'une bractée. La corolle s'épanouit à

son sommet en plusieurs lobes rarement réguliers, mais planes, excepté dans les gnelines, où elle offre deux lèvres comme dans les labiées. Les étamines varient beaucoup; elles sont sujettes à se multiplier avec les lobes de la corolle. J'ai observé que dans les genres citharexyle et durante, la même espèce a quelquefois, indifféremment, quatre et cinq étamines: quelques verveines n'en ont que deux, mais ordinairement il y en a quatre, dont deux plus courtes. Cette variation dans le nombre est d'autant plus remarquable, que cette famille est, par ses caractères, très-voisine de celle des labiées, où le nombre des étamines ne varie jamais; d'où l'on peut conclure qu'ici ce nombre n'est point un caractère, et qu'il en devient un dans les labiées. L'ovaire caché au fond du calice porte à son sommet un style terminé par un stigmate simple ou à deux lobes. Le fruit est ordinairement un drupe à un ou quatre

noyaux; mais, dans la verveine, c'est une capsule à quatre lobes, presque aussi distincts que ceux de la capsule des labiées. En réunissant tous les caractères, nous pourrions conclure que cette famille ne sauroit être mieux placée qu'entre les jasminées et les labiées.

I.

Fleurs disposées en corymbe, péricarpe charnu.

I^{er} G E N R E.CLERODENDRE, *CLERODENDRUM*.

L. Juss. Lam. (*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq divisions; corolle en entonnoir; tube grêle, cylindrique, à limbe à cinq lobes presque égaux, ouverts et tournés d'un seul côté; étamines très-longues dépassant l'orifice de la corolle; stigmate simple; baie recouverte par le calice, de-

venant par sa maturité une capsule à une loge, à quatre valves, et contenant quatre osselets.

CE genre comprend huit à dix espèces originaires de l'Asie. Ce sont des arbrisseaux à pédoncules axillaires ou terminaux, chargés de beaucoup de fleurs, et à feuilles opposées ou même verticillées.

II^e G E N R E.

OVIEDA, *OVIEDA*. Linn. Juss. Lam.
(*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq divisions; corolle en entonnoir; tube grêle et très-long, à limbe à trois lobes presque égaux; étamines très-saillantes; stigmate simple; baie globuleuse recouverte par le calice, et devenant, en se desséchant, une capsule à une loge et à quatre osselets, contenant chacun une graine; deux osselets avortent quelquefois.

LES deux espèces comprises dans ce genre sont des arbrisseaux à feuilles op-

posées, à pédoncules axillaires ou terminaux, chargés de beaucoup de fleurs.

L'ovieda épineux (*ovieda spinosa*, L.) croît sur les montagnes de Saint-Domingue.

L'ovieda sans épines (*ovieda mitis*, L.) croît dans l'île de Java.

Ovieda, du nom d'un Espagnol, qui a fait connoître plusieurs plantes d'Amérique dans une histoire des Indes orientales.

III° G E N R E.

GATTILIER, *VITEX*. L. Juss. Lam.
(*Didymie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice court à cinq dents; corolle à tube grêle, cylindrique, à limbe plane, à cinq à six lobes inégaux formant comme deux lèvres; un stigmate fourchu; drupe mou contenant une noix à quatre loges et à quatre graines.

LES gattiliers sont des arbrisseaux ou des arbres d'un aspect fort agréable.

DES GATTILIERS. 225

On compte douze à quinze espèces, dont une seule est originaire de l'Europe. Les autres croissent en Amérique ou en Asie. Les feuilles sont pétiolées, opposées, digitées, et d'ordinaire vertes en dessus et blanchâtres ou grisâtres en dessous : cette surface est souvent couverte d'un léger duvet. Les fleurs prises isolément ont peu d'éclat ; elles sont très-petites, mais leur réunion forme un charmant effet ; elles sont groupées en thyrses, en panicule ou en corymbe, et terminent souvent les rameaux.

Les gattiliers à feuille ovale (*vitex ovata*, Thunb.), observé au Japon par Thunberg, diffère de toutes les autres espèces par ses feuilles simples.

Le gattilier commun (*vitex agnus castus*, L.). Cet arbrisseau croît dans le midi de l'Europe. On le trouve en Sicile, en Italie, en Provence, dans les terres marécageuses et sur le bord des ruisseaux et des rivières. Il répand une

odeur forte , mais qui n'est point désagréable. Il fleurit en juillet et août.

Il s'élève à la hauteur de douze pieds ; ses rameaux sont nombreux , redressés , effilés , flexibles , garnis d'un léger duvet blanchâtre , plus abondant à leur extrémité supérieure. Ils sont quelquefois tétragones ; mais leurs angles sont toujours arrondis. Leurs feuilles opposées et portées sur des pétioles déliés , sont composées de cinq à sept folioles lancéolées , étroites , aiguës aux deux extrémités : les plus longues ont trois à quatre pouces ; leur face supérieure est d'un vert foncé , avec de très-petits points blancs qui leur donnent des reflets grisâtres ; leur face inférieure est toute couverte d'un duvet court , serré et blanchâtre. Leurs fleurs à calice , également cotonneux et blanchâtre , à corolle violette ou purpurine ou blanche , à étamines saillantes , sont disposées à l'extrémité des rameaux , et forment des groupes disposés en pani-

cule et comme verticillés. Tous les pédoncules particuliers sont courts, et les fleurs de chaque groupe sont pressées les unes contre les autres.

Ce joli arbrisseau peut servir à l'ornement des bosquets d'été et d'automne. Ses drupes desséchés, à peine gros comme des grains de poivre, ont une saveur âcre et aromatique; ce qui leur a fait donner le nom de *petit-poivre* ou de *poivre-sauvage*. Ils sont regardés comme anti-hystériques, incisifs et diurétiques. Les feuilles et les fleurs sont résolatives.

Il y a une variété à feuilles un peu plus larges et quelquefois un peu dentelées.

Le gattilier à feuilles découpées (*vittex incisa*, Lam.). Cet arbrisseau est originaire de la Chine. On le cultive en Europe dans les jardins des curieux: il craint les fortes gelées, et, pour le conserver, il convient de le couvrir de liètière durant l'arrière-saison.

226 HISTOIRE NATURELLE

Ce gattilier fleurit un peu plutôt que l'espèce précédente. Il en diffère par les dimensions plus petites dans toutes ses parties et par ses folioles découpées latéralement. Cet arbrisseau est confondu dans les jardins avec le gattilier négundo (*vitex negundo*, L.); mais ce dernier est facile à distinguer par ses dimensions plus grandes et par son inflorescence en panicule rameuse.

IV° G E N R E.

TEK, bois de tek; *THEKA*. Juss. *TECTONA*. L. F. (*Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq ou six dents; corolle à tube court, à limbe ouvert; à cinq ou six lobes crénelés; cinq à six étamines; stigmate divisé en deux ou trois parties; drupe sec, spongieux dans le calice dilaté en vessie; noix à trois ou quatre loges et à trois ou quatre graines.

LE tek (*tectona grandis*, L. F.) est

un grand arbre dont on trouve des forêts entières sur les côtes de Coromandel, de Malabar et dans l'île de Java. Son tronc est gros, revêtu d'une écorce épaisse et cendrée. Il jette une multitude de branches tétragones, couvertes d'un duvet court, serré et de la couleur du soufre. Les feuilles sont portées sur de courts pétioles, opposées, fermes, ouvertes, entières, longues quelquefois d'un à deux pieds, lancéolées, aiguës aux deux bouts, larges à la partie moyenne, douces, cotonneuses et de couleur soufrée en dessous, sans duvet et parsemées de points nombreux, proéminens et rudes au toucher en dessus. Les feuilles des plus jeunes rameaux sont souvent légèrement dentelées, prolongées sur les pétioles et moins cotonneuses que les autres. Les pédoncules des fleurs sortent de l'aisselle des feuilles; ils sont longs, redressés, tétragones, cotonneux comme les branches, et se divisent plusieurs fois de trois en trois. Ils

se terminent par une multitude de petites fleurs odoriférantes, disposées en corymbe. La corolle est blanche en dehors, velue en dedans et parsemée de points noirs; l'orifice du tube est d'un rouge orangé; le limbe est à cinq ou six divisions, et il y a un égal nombre d'étamines. Le calice a cinq ou six dents, se dilate comme une vessie après la chute de la fleur, et environne un drupe sphérique tout couvert d'un épais duvet, et renfermant une noix à trois ou quatre loges. Les divisions et sous-divisions des pédoncules floraux, sont accompagnées de deux bractées opposées.

Le bois de tek est blanchâtre, dur, lisse et strié. Les Indiens l'emploient exclusivement à tout autre pour bâtir ou réparer leurs temples, et les habitans de l'île de Java en font des tombeaux, parce qu'il est incorruptible. On mange les feuilles; on en extrait aussi un suc qui sert à teindre en pourpre les soies et les cotons. Elles sont em-

DES VALCAMERIA, &c. 229
ployées pour faire un sirop qui guérit
les aphtes. Les fleurs bouillies dans du
miel sont, dit-on, un remède contre
l'hydropisie.

V° — XIII° GENRES.

- VALCAMERIA. L. J. Lam. (Voyez
3^e vol. *Didynamie-angiospermie.*)
ÆGIPHILA. L. J. Lam. (Voy. 3^e vol.
Tétrandrie-monogynie.)
CALLICARPA. L. J. Lam. (Voyez
3^e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)
MANABEA. Aubl. J. Lam. (*Tétran-*
drie-monogynie.)
PREMNA. L. J. Lam. (Voyez 3^e vol.
Didynamie-angiospermie.)
PETITIA. Jacq. J. Lam. (Voy. 3^e vol.
Tétrandrie-monogynie.)
CORNUTIA. Plum. Linn. Juss. Lam.
(V. 3^e vol. *Didyn. angiospermie.*)
GMELINA. L. J. Lam. (Voy. 5^e vol.
Didynamie angiospermie.)
AVICENIA. L. J. Lam. (Voy. 3^e vol.
Didynamie-angiospermie.)

I I.

Fleurs disposées en épi ; péricarpe charnu.

XIV^e GENRE.

LANTANE, *LANTANA*. L. J. Lam.
(*Didynamie-angiospermie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice court, à quatre dents peu apparentes ; corolle à tube grêle, courbé, à limbe plane, à quatre lobes inégaux ; quatre étamines ne sortant point du tube, dont deux un peu plus grandes que les deux autres ; style non saillant ; stigmate courbé en crochet ; drupe mou, contenant une noix à trois loges, dont deux supérieures et à une graine chacune, et une inférieure stérile.

LE genre lantane comprend quinze ou dix-huit espèces, dont une seule est herbacée ; les autres sont des arbrisseaux. La plupart croissent en Amérique ; un petit nombre au Cap de Bonne - Espérance ; une espèce dans

l'Arabie heureuse. Toutes sont originaires des climats chauds. On les cultive dans les jardins d'Europe comme plantes d'agrément. Leurs jeunes tiges et leurs rameaux sont quadrangulaires, couverts de poils plus ou moins rudes, et quelquefois même garnis sur les angles d'épines recourbées vers la terre. Leurs feuilles, toujours opposées, pétiolées et velues ou rudes comme les tiges, sont souvent simples; leurs fleurs petites, mais brillantes et serrées les unes contre les autres, accompagnées de bractées, forment des ombelles ou des épis axillaires.

Le lantane à feuilles de mélisse (*lantana comara*, Linn.). Cet arbrisseau, originaire de l'Amérique méridionale, s'élève à la hauteur de quatre pieds. Son tronc est tortueux, d'un gris brun et chargé de rameaux redressés, tétragones, couverts de poils rudes et quelquefois aussi d'épines courtes. Ses feuilles opposées, simples, pétiolées, ovales,

aiguës, ressemblent assez à celles de l'ortie commune ou de la mélisse; leur face supérieure est très-rude et d'un gros vert; l'inférieure est blanchâtre; le bord est dentelé. Les fleurs, d'abord jaunes, puis prenant peu à peu la couleur de l'écarlate, sont axillaires, terminales, disposées en ombelles au sommet d'un pédoncule commun, et ceintes à leur base d'un involucre de bractées, ovales, aiguës.

Le lantane piquant ou *sauge de montagne* des Américains (*lantana aculeata*, L.). Cette espèce croît également dans l'Amérique méridionale. C'est un arbrisseau qui diffère peu du précédent. Il s'élève à la hauteur de cinq pieds. Ses rameaux sont tétragones et toujours armés d'épines. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, presque en cœur, très-aiguës et dentelées, couvertes de poils sur l'une et l'autre faces, mais un peu moins âpres et d'une couleur moins foncée en dessous qu'en des-

sus. Ses fleurs sont disposées en ombelle au sommet des pédoncules qui partent de l'aisselle des feuilles et de l'extrémité des rameaux ; elles sont accompagnées de bractées lancéolées, linéaires, et qui tombent promptement.

Ces deux espèces sont employées en Amérique dans les bains aromatiques.

XV^e — XXII^e GENRES.

PETRÆA. L. J. Lam. (Voyez 3^e vol.
Didynamie-angiospermie.)

CITHAREXYLUM. Lin. Juss. Lam.
(V. 3^e vol. *Didyn. angiospermie.*)

DURANTA. L. J. Lam. (V. 3^e vol.
Didynamie-angiospermie.)

LIPPIA. L. Juss. Lam. (Voyez 3^e vol.
Didynamie-angiospermie.)

SPIELMANNIA. Med. J. Lam. (Voy.
3^e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

TALIGALEA. Aubl. Juss. Lamarck.
(V. 3^e vol. *Didyn. angiospermie.*)

254 HISTOIRE NATURELLE

TAMONEA. Aubl. Juss. Lam. (Voy.
3^e vol. *Didynamie-angiospermie.*)

PERAMA. Aubl. Juss. Lam. (Voyez
3^e vol. *Tétrandrie-monogynie.*)

III.

Fleurs en épi ; capsule présentant autant
de lobes que de graines.

XXIII^e GENRE.

VERVEINE, *VERBENA*. L. J. Lam.
(*Diandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant , à
quatre dents, dont une connue tronquée ;
corolle en entonnoir , à tube courbé , à
limbe à cinq lobes presque égaux ; deux
ou quatre étamines non-saillantes ; stig-
mate obtus ; deux ou quatre graines dans
une capsule à deux ou quatre lobes dis-
tincts.

Ce genre comprend vingt à vingt-
cinq espèces , soit herbes , soit arbres ,
soit arbrisseaux. Les verveines crois-

sent dans tous les climats et dans toutes les expositions. On les trouve dans les quatre parties du monde, à quelque température que ce soit, tantôt sur un sol aride et pierreux, tantôt dans des terres grasses ou marécageuses. Leurs feuilles entières ou découpées sont toujours opposées. Leurs fleurs, accompagnées de bractées, forment des épis plus ou moins allongés.

La verveine des herboristes (*Verbena officinalis*, L.). Cette herbe à racine vivace croît en Europe. Elle fleurit durant presque tout l'été. Elle est très-commune dans les pâturages secs, sur le bord des chemins, le long des haies, au voisinage des habitations; aussi les Anglais lui donnent-ils le nom de *simpler's*, *joy*, parce qu'elle annonce aux herboristes égarés qu'ils ne sont pas éloignés d'un lieu habité.

La tige de cette verveine s'élève communément à deux ou trois pieds. Elle est solitaire et tétragone, striée, par-

semée de poils courts, rudes et peu nombreux. Les feuilles en cœur dans leur circonscription, sont profondément découpées, et chaque lobe est dentelé ou même lobé. Elles se prolongent sur les pétioles en ailes, qui vont en s'atténuant jusqu'au point d'attache. Leur longueur, y compris le pétiole, est de quatre à six pouces; elles sont un peu ridées, parsemées en dessous de poils courts, fins et rudes, et d'un vert obscur en dessus. Les fleurs très-petites, à corolle, d'un bleu violet ou rougeâtre et à quatre étamines, sont disposées en grandes panicules terminales, à rameaux écartés, redressés et souvent accompagnés d'une feuille à leur base.

Selon Ventenat, le nom de *verbena* (Plin.) donné à cette plante signifie *veneris vena*. On sait, ajoute-t-il, que cette plante étoit en grande vogue chez les magiciennes, qui l'employoient surtout pour tâcher de rallumer les feux d'un amour prêt à s'éteindre. D'autres

disent cependant que *verbena* vient de *verrere*, *balayer*, parce que les anciens se servoient de cette herbe pour balayer les autels de Jupiter. Quoi qu'il en soit, ils avoient pour elle une grande vénération. Les druides la cueilloient à la pointe du jour, après avoir fait un sacrifice à la terre. Les Romains s'en servoient dans certaines circonstances pour répandre l'eau lustrale. Ils faisoient accompagner les ambassadeurs, qu'ils envoioient à une nation ennemie, d'un homme qui portoit de la verveine, et qui, par cette raison, étoit appelée *verbenarius*. Les hérauts d'armes, annonçant la paix ou la guerre, en ceignoient leur front. On lui attribuoit mille propriétés et l'avantage de réconcilier les cœurs désunis. Au reste, les Romains comprenoient sous le nom de *verbena*, les feuilles et les rameaux de tous les arbres sacrés, tels que le laurier, l'olivier dont ils se servoient dans les cérémonies religieuses ou nationales.

258 HISTOIRE NATURELLE

La verveine a été recommandée comme vulnéraire, astringente et fébrifuge. On a prescrit le suc exprimé de cette plante contre les fièvres intermittentes ; mais on ne s'en sert plus qu'à l'extérieur. On l'applique en cataplasme dans la migraine, les douleurs de côté, celles de rhumatismes. Les moutons mangent la verveine ; les vaches et les chevaux n'en veulent point.

XXIV° GENRE.

ZAPANIA. Lam. (Voyez 3^e vol.
Diandrie-monogynie.)

IV.

Genres qui ont de l'affinité avec les Pyrénacées.

XXV° GENRE.

SELAGE, *SELAGO*. Linn. Juss. Lam.
(*Didynamie-angiospermie*. L. G.)

Caractère générique. Calice tubulé, à quatre ou cinq divisions inégales; corolle en coupe; tube délié, court ou allongé; limbe plane ayant de trois à cinq lobes presque égaux; quatre étamines didynames; un style; un stigmate simple; une ou deux graines recouvertes par le calice; périsperme charnu; embryon renversé.

ON connoît une vingtaine de selages qui tous, sans exception, sont originaires du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont de petits arbrisseaux ou des herbes à racine vivace, à feuilles alternes, à fleurs petites, et formant au sommet des rameaux un ou plusieurs épis. De

240 HISTOIRE NATURELLE

Jussieu croit que les espèces à fleur parfaitement régulières, pourroient former un genre à part, et même trouver place dans une autre famille.

Les anciens botanistes donnoient le nom de *selago* à une espèce de lycopode.

26° ET 27° GENRES.

ERANTHEMUM. L. J. Lam. (Voy.
3° vol. *Diandrie-monogynie.*)

HEBENSTRETIA. L. J. Lam. (Voy.
3° vol. *Didynamie-angiospermie.*)

DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

LES LABIÉES, *Labiata*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, à cinq dents ou à deux lèvres, persistant; corolle monopétale, hypogyne, irrégulière, ordinairement à deux lèvres; quatre étamines didymes (quelquefois deux étamines seulement par l'avortement des deux autres); ovaire à quatre lobes posé sur un réceptacle saillant, au-dessus du fond du calice; un style s'élevant entre les lobes de l'ovaire; stigmate fendu en deux au sommet; quatre graines nues, droites et enfoncées par leur base dans le réceptacle au fond du calice; embryon sans périsperme; tige carrée; feuilles opposées.

TOURNEFORT a donné aux plantes de cette famille le nom de *labiées*, à cause de la forme irrégulière de leur corolle, dont le limbe représente en quelque sorte une gueule ouverte ou les deux lèvres écartées de la bouche d'un ani-

maï. La disposition des fleurs en anneau autour de la tige leur a fait donner encore le nom de *verticillées*.

La corolle à deux lèvres ; l'ovaire à quatre lobes entre lesquels s'élève le style ; les étamines au nombre de quatre , dont deux plus longues ; le fruit à quatre graines nues et fixées au fond du calice , distinguent essentiellement toute plante labiée.

Les labiées croissent dans toutes les parties du monde. La plupart sont des plantes herbacées , annuelles ou vivaces ; les autres forment des arbrisseaux dont quelques-uns sont toujours verts. Leur tige , ordinairement verticale et garnie de rameaux redressés naissant des aisselles des feuilles , se termine par un épi ou un corymbe de fleurs ; mais le plus souvent ces dernières sont disposées en anneau aux aisselles des feuilles supérieures.

Les tiges , ainsi que les branches , sont carrées et se s'arrondissent en avan-

çant en âge , lorsque la plante est ligneuse.

Toujours les feuilles sont opposées deux à deux ; toujours elles sont plus ou moins visiblement pointillées et parsemées de glandes brillantes ; presque toujours elles sont simples et pétiolées.

Les fleurs quelque disposition qu'elles affectent , sont constamment opposées entr'elles ; quelquefois elles sont solitaires ou peu nombreuses aux aisselles des feuilles ; mais ordinairement elles sont très-nombreuses , très-souvent encore elles sont munies de bractées.

Le calice est d'une seule pièce. Son limbe est denté et représente quelquefois deux lèvres ; les graines sont placées dans le fond, comme dans un cornet.

Le tube et le limbe de la corolle sont plus ou moins irréguliers. Les deux lèvres sont quelquefois très-peu prononcées dans certains genres ; dans d'autres, la lèvre supérieure est très-petite et à

peine visible. En général , la lèvre supérieure est moins grande ou moins large que l'inférieure ; la corolle est quelquefois renversée ; alors les étamines qui suivent toujours la lèvre supérieure se renversent également.

Les étamines insérées dans la partie supérieure du tube de la corolle , sont placées dans la concavité de la lèvre supérieure qui les met à l'abri de la pluie. Dans certains genres , deux étamines avortent ; on voit les rudimens de leurs filets. La sauge est le seul genre où on ne les apperçoive pas ; mais dans ce genre les deux filets existans sont portés en balançoire sur deux pivots , et portent souvent des anthères aux deux bouts. Lorsque les quatre étamines sont parfaites , les deux filets plus longs et les deux plus courts sont rapprochés par paires.

Le style ne communique avec l'ovaire qu'à sa partie inférieure qui fait corps avec le réceptacle. Les deux stigmates

qui le terminent sont inégaux en longueur, et forment la fourche; l'un est quelquefois si petit qu'il est à peine visible. L'ovaire dans sa maturité, offre quatre graines distinctes, un peu enfoncées dans le réceptacle et droites sur leur base. Leur enveloppe extérieure est coriace.

Les labiées constituent une de ces familles essentiellement naturelles, indépendantes de tous les systèmes, et qu'on retrouve intactes dans la plupart des méthodes artificielles. Les plantes qui composent ces groupes, sont réunies par tant de rapports, ont tant de ressemblance dans toutes leurs parties, et tant de caractères communs, qu'on ne peut établir entr'elles pour la formation des genres, aucune division bien tranchée. Ainsi si dans les labiées, les crucifères, les ombellifères, les légumineuses, il est très-facile de rapporter les espèces à leur famille, il est presque toujours très-difficile et quel-

quefois impossible de déterminer le genre auquel elles doivent appartenir. Les plantes de cette famille sont toutes aromatiques et amères ; leur vertu dominante est d'être stomachiques et cordiales ; elles sont en outre sudorifiques, emménagogues, fébrifuges, céphaliques, anti-septiques, vermifuges. Toutes sont salubres ; tandis que les plantes de la famille des personnées , qui ont extérieurement plusieurs traits de ressemblance avec les labiées, n'offrent en général qu'un principe narcotique et des propriétés suspectes. Les labiées contiennent abondamment de l'huile essentielle. On a trouvé du camphre dans le thym, le romarin , la sauge et plusieurs autres genres de la famille.

I.

Deux étamines fertiles (*Diandrie-monogynie*. L. Gm.).

I^{or} G E N R E.

LICOPE, *Lycopus*. Tournef. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice tubulé, à cinq divisions déliées comme des soies; corolle un peu irrégulière, à quatre divisions, la supérieure large et échancrée; étamines divergentes.

ON connoît trois espèces de licopes, dont deux indigènes. Leurs racines sont vivaces; ils aiment les lieux humides et marécageux. Leur tige est ramense, haute de deux à trois pieds jusqu'à la hauteur d'un homme. Leurs feuilles sont rudes au toucher, simplement dentées ou profondément découpées sur les côtés; les fleurs sont petites et disposées aux aisselles des feuilles, en ver-

ticilles très-serrés. Le suc de ces plantes imprime sur les étoffes des taches ineffaçables ; il précipite le fer en noir. Le licope d'Europe est employé à la teinture.

Lycopus , pied de loup , en grec.

II^e — V^e GENRES.

AMETHYSTEA. Linn. Juss. Lam.

CUNILA. Linn. Juss. Lam.

ZIZOPHORA. Linn. Juss. Lam.

MONARDA. Linn. Juss. Lam.

(V. 3^e vol. *Diandrie-monogynie.*)

VI^e GENRE.ROMARIN, *ROSMARINUS*. Tourn.

Linn. Juss. Lam.

Caractère génér. Calice à deux lèvres, la supérieure entière, l'inférieure à deux dents; corolle plus longue, à deux lèvres, la supérieure fendue en deux, l'inférieure à trois divisions, dont l'intermédiaire plus grande que les latérales; filets des étamines arqués et munis d'une dent sur le côté.

ON ne connoît qu'une espèce de romarin (*rosmarinus officinalis*, Linn.). Cet arbrisseau croît en Espagne, en Italie, dans la Suisse, et dans les provinces méridionales de la France. On le cultive dans presque tous les jardins. Sa hauteur est de deux ou trois pieds dans l'état sauvage; cultivé, il s'élève jusqu'à neuf ou dix pieds. Il est très-rameux; ses rameaux sont très-garnis de feuilles; ses feuilles sont lon-

gues d'un pouce à un pouce et demi , plus ou moins étroites , linéaires , entières , repliées par les bords , blanchâtres et cotonneuses en dessous , et presque sessiles. Les fleurs sont disposées à l'extrémité des rameaux , et sont peu nombreuses. La corolle est d'un bleu pâle , ou blanche avec des points bleuâtres.

Les feuilles et les calices du romarin ont un goût âcre , une odeur forte , aromatique et agréable. On en retire , par la distillation , une huile essentielle très-abondante. On en prépare l'eau distillée si célèbre sous le nom d'*eau de la reine d'Hongrie*. Les propriétés du romarin sont très-énergiques. Il est tonique , cordial , céphalique , &c.

Rosmarinus , rosée de la mer.

VII^e GENRE.

SAUGE, *SALVIA*. Tourn. Linn. Juss.
Lam.

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle labiée ; filets des étamines articulés transversalement sur un pivot.

CE genre en réunit trois de Tournefort , *salvia* , *sclarea* , *horminum*. Dans le genre *salvia* , la lèvre supérieure de la corolle est comprimée , courbée en faucille , et les filets des étamines sont insérés par le milieu sur leur pivot. Dans le genre *sclarea* , la corolle est comme dans le *salvia* , mais les filets sont insérés hors du milieu. Dans le genre *horminum* , la lèvre supérieure de la corolle est creusée en cuiller.

Les sauges croissent dans toutes les parties du monde ; le nombre des espèces est très-considérable. Les unes sont herbacées , les autres vivaces , les

autres forment des arbrisseaux ; la plupart ont de très-belles fleurs ; ces fleurs sont disposées vers l'extrémité de la tige ou des rameaux , naissent une à trois ensemble à l'aisselle d'une feuille ou d'une bractée , et forment ordinairement un épi. Toutes les sauges sont plus ou moins aromatiques.

La sauge officinale (*salvia officinalis*, Linn.). Cette plante appartient à l'Europe méridionale. On la cultive dans les jardins a cause de ses propriétés médicinales. Elle s'élève à la hauteur d'un pied et demi à deux pieds ; sa tige est ligneuse et pousse plusieurs rameaux droits , blancs , couverts de duvet dans leur jeunesse , garnis de feuilles opposées et terminés par un épi de fleurs d'un bleu rougeâtre. Elles s'épanouissent en été. Les feuilles sont d'un vert cendré , portées sur de courts pétioles , longues d'un à deux pouces , larges de six à dix lignes , lancéolées , finement crénelées sur le bord , ridées , sèches , épaisses ;

l'épi des fleurs est formé de verticilles, distincts séparés par des bractées ovales, aiguës et tombantes. Le calice souvent coloré, est à deux lèvres, strié et à cinq dents aiguës, dont trois supérieures sont plus petites. La lèvre supérieure de la corolle est obtuse, échan-crée; l'inférieure est à trois lobes dont les latéraux sont rejetés en arrière; l'intermédiaire est plus grand et fendu en deux.

Cette plante varie beaucoup. La variété la plus remarquable est la petite sauge; la sauge de Provence. Ses dimensions sont moins considérables; ses feuilles sont étroites et ordinairement accompagnées à la base, de deux oreillettes. Dans d'autres variétés, les feuilles sont panachées de différentes couleurs.

Les feuilles de la sauge officinale ont une odeur forte, pénétrante et agréable, un goût aromatique, amer, un peu âcre. L'on emploie fréquemment l'herbe et

ses fleurs. On en retire , par la distillation , une huile essentielle , abondante. La sauge est tonique , stomachique , cordiale , sternutatoire. On la fume comme le tabac , pour débarrasser le cerveau. On la prend en infusion comme le thé. Les Hollandais enlèvent presque toute la récolte de celle qui croît sur nos côtes de Provence , pour la porter dans la Chine. Les Chinois et les Japonais estiment si fort cette plante , qu'on prétend qu'ils donnent en échange , contre une caisse de sauge , quatre caisses de thé ; ces peuples s'étonnant qu'on aille chercher si loin une plante de peu de valeur , lorsque nous en possédons une si précieuse.

La sauge sclarée , l'éclairé , l'orvale , (*salvia sclarea*, L.). Elle croît dans le midi de la France , dans la Syrie , l'Italie , au milieu des prés. Sa tige s'élève depuis deux ou trois pieds jusqu'à la hauteur d'un homme ; elle est droite , épaisse , velue , branchue. Elle porte des

feuilles en cœur , très-grandes et pétio-
lées , très-ridées et un peu crénelées sur
le bord. Les fleurs sont bleues , termi-
nales , et forment des épis garnis de
bractées plus longues que les calices ,
concaves , pointues et d'une couleur
violette. Les divisions du calice se ter-
minent par une pointe aiguë.

Cette sauge a une odeur si pénétrante,
qu'elle est insupportable pour quelques
personnes. Elle est stimulante, résolu-
tive , sternutatoire , stomachique , et
ses propriétés sont plus énergiques que
celles de la sauge officinale. Son suc est
enivrant ; il guérit les ulcères. Dans le
nord , on emploie cette plante à la place
du houblon , dans la préparation de la
bière. Ses fleurs infusées à froid dans
du vin , lui communiquent un goût de
vin muscat.

Salvia de salvare , à cause des gran-
des propriétés qu'on lui attribue.

VIII^e GENRE.

COLINSONIA. Lin. Juss. Lam. (Voy.
3^e vol. (*Diandrie-monogynie.*))

II.

Quatre étamines fertiles ; lèvre supérieure
de la corolle très-courte (*Didynamie-gymnospermie.* L. Gm.)

IX^e GENRE.

BUGLE, *AJUCA.* Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice presque égal, à
cinq divisions ; corolle labiée ; lèvre su-
périeure à deux très-petites dents ; lèvre
inférieure à trois lobes ; l'intermédiaire
plus grand, échancré en cœur.

On connoît sept à huit espèces de ce
genre. La plupart croissent en Europe.
Leurs fleurs terminent les tiges et for-
ment des épis garnis de bractées.

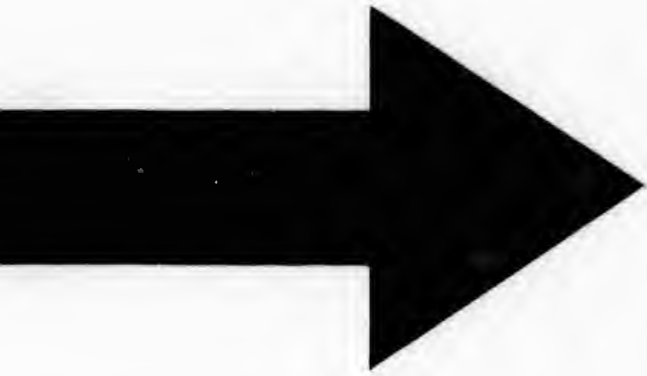
La bugle rampante vulgairement la

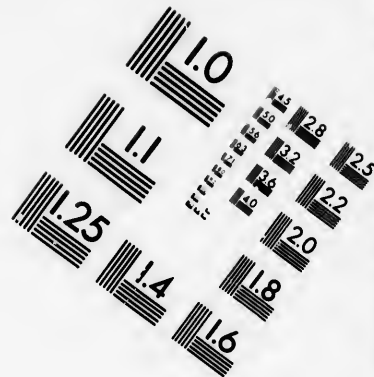
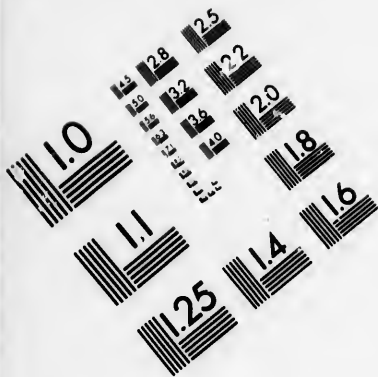
DES BUGLES. 257

petite consoude (*ajuga reptans*, L.). Cette plante croît dans les prés et les bois de l'Europe. Sa tige haute d'un demi-pied, très-simple, feuillée et terminée par un épi de petites fleurs bleues, s'élève du milieu d'une rosette de feuilles radicales, d'où naissent encore de longs rejets rampants. Toute la plante est ordinairement dépourvue de poils; les feuilles sont simples, longues d'un pouce environ, oblongues, arrondies en spatule au sommet, rétrécies en pétiole à la base, et légèrement découpées sur le bord; les feuilles de la tige sont presque sessiles; l'épi des fleurs est formé de verticilles plus ou moins rapprochés, un peu gros, et ayant chacun à sa base, deux bractées; les bractées supérieures sont souvent colorées en bleu. Les fleurs sont quelquefois blanches ou rouges.

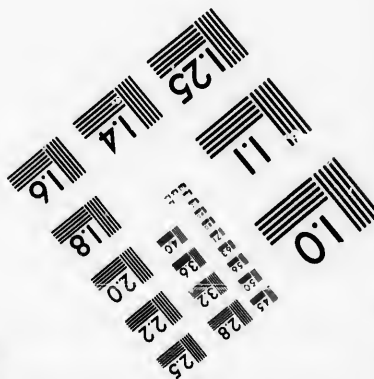
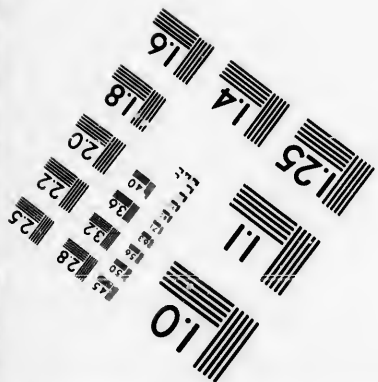
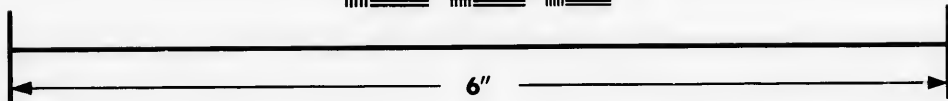
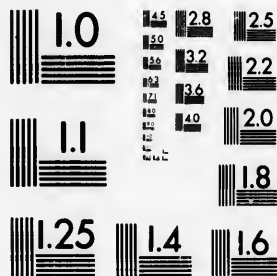
Cette plante est presque inodore; sa saveur est amère et astringente. On la prescrit en infusion contre la pulmonie







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



et en gargarisme contre les maux de gorge. On l'applique extérieurement sur les contusions et les blessures.

X° G E N R E.

TEUCRION, Germandrée; *TEUCRIVUM*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents; corolle labiée; point de lèvre supérieure; lèvre inférieure à cinq lobes; étamines occupant la place de la lèvre supérieure.

ON connoît plus de soixante espèces de teucrions. Ils croissent dans les pays chauds des quatre parties du monde. La plupart sont herbacées, annuelles ou à racines vivaces; les autres forment de petits arbrisseaux; les feuilles sont quelquefois découpées; ses fleurs naissent aux aisselles des feuilles et sont éparses sur la tige ou les rameaux, ou disposées à leur extrémité; quelquefois elles sont réunies en tête terminale.

DES TEUCRIONS. 259

Le teucrion chamedris , vulgairement le petit chêne (*teucrium chamedris*, Linn.). Il croît dans les bois montagneux , et sur les coteaux secs et arides de l'Allemagne et de la France. Sa racine pousse plusieurs tiges un peu couchées , rameuses , menues , hautes de cinq à six pouces , et disposées en touffe. Elles sont ligneuses à la base , presque cylindriques , velues , feuillées et portent les fleurs aux aisselles des feuilles supérieures. Les feuilles sont un peu pétiolées , longues d'un demi-pouce à un pouce environ , ovales , profondément crénelées , un peu dures , luisantes , d'un vert pâle en dessous. Les fleurs sont assez grandes , purpurines , quelquefois blanches ; elles sont deux ou trois ensemble à chaque aisselle sur des pédoncules plus courts que le calice.

Cette plante a une odeur légèrement aromatique. Elle est amère , stomachique , vermifuge , emménagogue. On

l'emploie principalement contre les fièvres intermittentes et la goutte.

Le teucrion scordium, la germandrée aquatique (*teucrium scordium*, Lin.). Cette plante vit dans les terrains humides et marécageux de l'Europe. Elle est haute d'environ un pied, herbacée, très-rameuse, très-feuillée, souvent couchée en partie sur la terre, et toute couverte de poils blanchâtres. Les feuilles sont sessiles, longues d'un pouce environ, ovales, oblongues, dentées, molles, et d'un vert blanchâtre. Les fleurs sont très-petites, d'un pourpre pâle, disposées deux ensemble à chaque aisselle des feuilles, le long de la tige et des rameaux, et portées sur de courts pédoncules.

Cette espèce répand une odeur forte qui approche de l'odeur de l'ail. Elle est amère, échauffante, vermifuge, emménagogue, mondificative.

Elle communique son odeur au lait des chèvres et des brebis qui la broutent.

Le teucrion chamæpitys, vulgairement l'ivète (*teucrium chamæpitys*, Lin.). Cette espèce croît dans les terrains arides et sablonneux de l'Europe. Toute la plante est velue; sa tige pousse plusieurs tiges longues de quelques pouces, étalées de tous côtés, branchues à leur base et feuillées dans toute leur longueur. Les feuilles inférieures sont alongées en spatule rétrécies en pétiole, et marquées au sommet de quelques dents peu profondes; Les autres sont sessiles, divisées profondément en trois lanières très-étroites. Les fleurs sont solitaires aux aisselles des feuilles, dans toute la longueur de la tige. La corolle est d'un beau jaune.

Toute la plante a une odeur résineuse et aromatique très-forte, une saveur âcre et amère. Elle est très-emménagogue, céphalique, et recommandée comme dépurative, tonique, fébrifuge.

Le teucrion marum (*teucrium ma-*
Botanique. VIII. 23

rum, Linn.). Il croît en Espagne , en Provence , aux îles d'Hières , dans les lieux maritimes. Cette plante est très-élégante , couverte d'un duvet blanchâtre , et remarquable par la petitesse de ses feuilles. Ses tiges sont hautes d'un pied , nombreuses , branchues , droites , menues , un peu ligneuses , feuillées et terminées par un long épi de fleurs purpurines tournées ordinairement d'un seul côté. Les feuilles sont très-petites , ovales , pointues , entières , pétiolées ; les fleurs de l'épi sont solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures et portées sur de courts pédoncules ; la tige , le dessous des feuilles et les calices sont cotonneux.

Cette plante est tonique et céphalique. Son odeur est aromatique , agréable , mais très-pénétrante ; elle attire les chats comme la cataïre.

Teucrium , de Teucer , prince troyen.

III.

Quatre étamines fertiles ; corolle à deux lèvres ; calice à cinq divisions. (*Didynamie-gymnosperme*. L. Gm.)

XI^o G E N R E.

SARRIETES, *SATUREIA*. Tournef.
Linn. Juss.

Caractère générique. Calice strié ; corolle peu régulière , à cinq lobes ; lobe supérieur un peu plane ; étamines écartées plus courtes que la corolle , ou à peine plus longues.

PRESQUE toutes les sarriètes croissent en Europe. Presque toutes sont ligneuses ou vivaces. On en connoît une douzaine d'espèces ; les feuilles sont simples ; les fleurs verticillées ou en tête terminales.

La sarriète des jardins (*satureia hortensis* , Linn.). Elle croît dans les lieux arides des départemens méridio-

naux de la France, et on la cultive dans les jardins. Ses tiges hautes d'un pied, rameuses, droites, menues, rondes, rougeâtres, sont garnies de feuilles sessiles, lancéolées, linéaires, entières, et de fleurs rougeâtres disposées deux à deux sur un pédoncule, aux aisselles des feuilles.

L'odeur de la sarriète est aromatique et pénétrante; sa saveur est un peu amère. Elle est stomachique, atténuante, diurétique, emménagogue, aphrodisiaque. On l'emploie souvent dans les cuisines.

Satureia, du mot arabe *satar*, qui désigne dans cette langue, la plus grande partie des labiées.

XII^e GENRE.

HYSOPE, *HYSSOPUS*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice un peu strié ; tube de la corolle de la longueur du calice ; limbe à deux lèvres ; la supérieure courte, échancrée, l'inférieure à trois lobes ; lobe moyen plus grand, échancré en cœur, crénelé.

ON connoît quatre espèces d'hysopes. Une seule croît en Europe. Ces plantes sont ligneuses, ou herbacées et vivaces. Leurs feuilles sont entières ; les fleurs sont disposées habituellement en épi terminal.

L'hysope officinale (*hyssopus officinalis*, Linn.). Elle croît naturellement dans le levant, en Autriche, en Suisse, et on la cultive dans les jardins ; elle est vivace et un peu ligneuse ; la racine pousse plusieurs tiges hautes d'un pied à un pied et demi, garnies de feuilles

dans toute leur longueur, et portant à leur extrémité, des fleurs bleues tournées d'un seul côté, plus courtes que les feuilles, et formant une espèce d'épi. Les feuilles sont sessiles, entières, longues d'un pouce environ, lancéolées ou linéaires, vertes et ordinairement couvertes de points noirâtres. Les fleurs naissent plusieurs ensemble à leur aisselle. La corolle est quelquefois rouge.

L'hysope a une odeur forte et aromatique, et une saveur âcre; elle est cordiale, céphalique, expectorante, incisive, stomachique et détersive. On en retire par la distillation une huile essentielle, jaunâtre, et une eau très-odorante. On la prend en infusion comme du thé. Cette plante n'est point l'hysope des anciens.

Hyssopus, d'un mot oriental.

XIII^e GENRE.

NEPETE, Cataire; *NEPETA*. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Tube de la corolle, long, courbé; gorge renflée; lèvre supérieure échancrée; lèvre inférieure à trois lobes; les deux latéraux très-courts, réfléchis, le moyen plus grand, concave, crénelé; étamines rapprochées.

Les nepètes croissent en Europe, en Amérique et dans l'Inde. On en connoît une trentaine d'espèces. Elles sont ordinairement vivaces; quelques-unes sont annuelles, d'autres ligneuses. Les feuilles sont entières, quelquefois découpées; les fleurs sont en épi verticillé ou en panicule terminale; les pédoncules portent plusieurs fleurs; souvent les verticilles sont ceints de larges bractées.

La nepète cataire, l'herbe aux chats (*nepeta cataria*, Linn.). Elle croît en

France dans les lieux humides. Sa tige est haute de deux à trois pieds, rameuse, herbacée, un peu blanchâtre à la partie supérieure. Elle est garnie de feuilles pétiolées, longues d'un demi-pouce à un pouce et demi, en cœur, pointues, dentées en scie, blanchâtres en dessous. Les fleurs sont disposées en verticilles un peu pédonculés, et forment un épi à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Elles sont purpurines ou blanches.

La saveur de cette plante approche de celle du pouliot; mais elle est désagréable. Les chats s'y roulent dessus avec fureur et la couvrent de leur urine. La cataire est anti-scorbutique, très-recommandée, comme emménagogue, anti-histérique.

Nepeta, du nom d'une ville d'Italie.

XIV^e GENRE.

PERILLA. Linn. Juss. Lam. (Voyez
3^e vol. *Didynamie-gymnospermie.*)

XV^e GENRE.

LAVANDE, *LAVANDULA*. Tournef.
Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ovale, à cinq
dents peu marquées; corolle renversée,
à tube alongé, à limbe peu irrégulier, à
cinq lobes; deux supérieurs planes, re-
levés; trois inférieurs simples; étamines
renfermées dans le tube de la corolle.

PRESQUE toutes les lavandes sont
d'Europe, et plusieurs se retrouvent
sur les côtes d'Afrique; les unes sont
herbacées, les autres forment de petits
arbrisseaux. Leurs feuilles sont entières
et quelquefois découpées; leurs fleurs
sont disposées à l'extrémité de la tige
ou des rameaux en épis serrés, garnis

de bractées ordinairement fort courtes. On en connoît huit espèces.

La lavande commune, l'aspic, (*lavandula spica*, Lin.) croît naturellement dans les départemens méridionaux de la France et dans le midi de l'Europe. Cette plante est connue de tout le monde et cultivée dans tous les jardins, à cause de son odeur et de son aspect agréable lorsqu'elle est fleurie. C'est un petit arbrisseau haut d'un à deux ou trois pieds, porté sur une souche ligneuse, d'où naissent de nombreux rameaux droits, verticaux, menus, peu rameux, garnis de feuilles à leur base, nus à leur partie moyenne et terminés par un long épi de fleurs bleuâtres. Les feuilles sont d'un blanchâtre, ordinairement longues d'un pouce, linéaires, lancéolées, très-entières, souvent repliées en dessous par les bords. L'épi est interrompu à la base, formé de plusieurs verticilles très-serrés, composés de six à dix fleurs ses-

silés et ceints de deux bractées, larges, aiguës et de la longueur des calices. Les calices sont grêles, un peu striés, veloutés, et prennent ordinairement une teinte bleuâtre. Les corolles sont quelquefois blanches.

On connoît deux variétés de cette plante; l'une à feuilles étroites, l'autre à feuilles larges, nommée *aspic* par les Provençaux.

Les feuilles et les épis ont une odeur agréable et un goût amer. On retire des épis une eau distillée, aqueuse ou spiritueuse, et une huile essentielle très-connue sous le nom d'*huile d'aspic*. La lavande est cordiale, céphalique, emménagogue, masticatoire, carminative.

La lavande stæchas (*lavandula stæchas*, L.). Elle croît dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne, aux îles d'Hières. C'est un arbrisseau de la hauteur d'un à deux pieds, dont la tige se divise en plusieurs rameaux couverts de feuilles dans toute

leur longueur, et terminés par un épi de fleurs pourpres, surmonté d'une touffe de grandes bractées violettes; les feuilles longues de quelques lignes à un pouce sont linéaires, lancéolées, sessiles, blanches et repliées en dessous par les bords. L'épi est épais, ovale, long d'un pouce, serré, garni de bractées larges et arrondies, et marqué de dix à douze sillons.

Dans une variété les rameaux sont nus dans leur moitié supérieure.

Toute la plante répand une odeur aromatique agréable. Elle est cordiale, céphalique, incisive, emménagogue.

Lavandula, du mot *lavare*, parce qu'on l'employoit dans les bains.

XVI^e GENRE.

SIDERITIS, Crapaudine; *SIDERITIS*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Corolle de la longueur du calice ou souvent plus longue; limbe peu irrégulier, à deux lobes en dessus, à trois lobes en dessous, et le moyen plus grand et crénelé; étamines contenues dans le tube; stigmates engainés l'un par l'autre.

LES espèces de ce genre sont la plupart indigènes de l'Europe. On en connoît une vingtaine. Plusieurs forment des arbrisseaux; les autres sont herbacées, vivaces ou annuelles. Plusieurs sont couvertes d'un duvet épais et blanchâtre. Toutes ont leurs fleurs terminales, en épis verticillés. Les verticilles sont tantôt ceints de feuilles non distinctes des autres, et tantôt de feuilles florales distinctes, creusées en nœuille, entières ou dentées.

Botanique. VIII.

Syderitis, d'un mot grec qui signifie *fer*, ainsi nommée parce qu'on s'en servoit pour les blessures.

XVII^e G E N R E.

MENTHE, *MENTHA*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Corolle un peu plus longue que le calice, divisée en quatre lobes peu inégaux, le supérieur plus large, échancré; étamines écartées.

ON connoît une vingtaine d'espèces de menthes; les unes sont indigènes, les autres exotiques. Elles sont herbacées, vivaces. Les feuilles sont simples, parsemées ordinairement de points transparens et quelquefois de poils articulés. Les fleurs sont petites, très-nombreuses et toujours disposées en verticilles. Les verticilles sont tantôt axillaires et tantôt forment un épi terminal. La surface des calices et la sur-

face inférieure des feuilles sont parsemées de glandes colorées, brillantes. Les menthes ont une odeur aromatique, forte et pénétrante, une saveur âcre, amère, astringente, et des propriétés médicinales très-actives. On les regarde comme stomachiques, toniques, céphaliques, anti-émétiques, carminatives, emménagogues, diurétiques, résolutives, fébrifuges, &c. Elles appaisent les coliques venteuses et rétablissent l'appétit; elles empêchent encore le lait de se cailler.

On divise les menthes en trois sections.

Verticilles en épis terminaux.

La menthe à feuilles rondes (*mentha rotundifolia*, Linn.), vulgairement la menthe sauvage, le menthastre. Cette menthe croît en Europe, sur le bord des chemins et des lieux humides; elle est vivace. Sa tige, haute d'un à deux pieds, est droite, ferme, branchue, blanchâ-

tre , feuillée et terminée par des épis grêles et pointus. Les feuilles sont sessiles , longues d'un pouce à un pouce et demi , ovales , presque arrondies , très-ridées , dentées , blanchâtres , cotonneuses en dessous , un peu épaisses. Les épis sont cylindriques , très-garnis de fleurs. Les corolles sont roses ou blanches. Les étamines sont plus longues que la corolle ; les verticilles sont garnis de bractées déliées comme des soies et plus courtes que les fleurs épanouies.

Les feuilles de cette plante , appliquées en cataplasme sur les parties affectées de rhumatisme , rougissent la peau et calment les douleurs en agissant comme vésicatoire. En Barbarie , on mêle les graines avec le pain ; elles lui donnent un gout aromatique anisé.

La menthe verte (*mentha viridis* , Lin.) , vulgairement la menthe à épi , la menthe romaine. Cette espèce croît en Europe , et on la cultive dans les jardins. Sa racine est traçante et pousse

de nombreux rejets d'abord rampans et rougeâtres, redressés ensuite et formant des tiges hautes d'un à deux pieds, branchues, feuillées et terminées par des épis de fleurs longs, grêles et pointus. Toute la plante est presque dépourvue de poils. Les feuilles sont sessiles, d'un vert noirâtre, longues d'environ deux pouces, larges de six à dix lignes, et bordées de dents aiguës un peu écartées. Les verticilles qui forment les épis sont peu serrés; les bractées déliées en alène excèdent souvent la longueur des fleurs. Les corolles sont rougeâtres.

Cette menthe est une de celles dont l'odeur est la plus pénétrante, qui fournit le plus d'huile essentielle, et dont les propriétés sont les plus actives. Dans plusieurs endroits on l'emploie comme assaisonnement dans les alimens venteux dont elle rend la digestion facile.

La menthe poivrée (*mentha piperita*, L.). Cette espèce ne se distingue

de la précédente que par ses feuilles moins étroites et pétiolées ; ses épis moins grêles, moins alongés, obtus au sommet ; mais la saveur la fait aisément reconnoître. Elle excite dans la bouche une sensation vive et piquante à laquelle succède une fraîcheur très-agréable, assez analogue à celui que produit l'éther. L'huile essentielle possède cette saveur à un degré imminent ; c'est avec elle qu'on prépare les fameuses pastilles de menthe poivrée. Cette huile fortifie et éclaircit la vue. On en frotte le dessous de la paupière inférieure, et aussitôt les yeux se remplissent de larmes. Cette espèce est la plus active des menthes.

Verticilles en têtes terminales.

La menthe aquatique (*mentha aquatica*, L.). Elle croît en Europe le long des ruisseaux, dans les endroits marécageux. Sa racine rampante et fibreuse pousse plusieurs tiges hautes d'un pied

et demi à deux pieds, droites, branchues, velues, rougeâtres, feuillées et terminées par un, deux ou trois verticilles de fleurs, arrondis en tête et placés les uns sous les autres de distance en distance. Les feuilles portées sur de courts pétioles, sont longues d'un pouce à un pouce et demi, ovales, pointues, dentées à dent de scie, souvent un peu velues en dessous, et marquées de taches irrégulières et rougeâtres. Les verticilles sont très-garnis de fleurs; le supérieur est plus grand et plus arrondi. Les calices sont velus; les corolles sont d'un pourpre clair; les étamines saillantes; les anthères brunes et remplies d'une poussière blanche.

On applique les feuilles avec succès sur les piqûres des guêpes et des abeilles, et sur le front contre les douleurs de tête.

Verticilles axillaires.

La menthe des jardins (*mentha gen.*

tilis, Linn.) , vulgairement le baume , l'herbe du cœur. Elle croît dans les contrées méridionales d'Europe , et on la cultive dans les jardins. Sa racine traçante et fibreuse pousse plusieurs tiges droites , hautes d'un pied à un pied et demi , très-branchues , comme paniculées , d'un vert rougeâtre , feuillées et portant leurs fleurs en verticilles aux aisselles des feuilles supérieures , de manière à former un épi feuillé et interrompu. Les feuilles sont d'un vert brun , portées sur de courts pétioles , longues d'un pouce à un pouce et demi , ovales , pointues , dentées à dent de scie et à peine velues. Les verticilles sont portés sur un pédoncule très-court et presque de la longueur de la feuille dans une variété. Les fleurs sont portées sur des pédoncules partiels ; les corolles sont pourprées ; les étamines sont plus courtes que la corolle.

L'odeur de cette menthe participe de celle du basilic et de l'orange. C'est une

des espèces qu'on emploie le plus communément en médecine. On prescrit son infusion ou son eau distillée dans les vomissemens, les coliques venteuses, les toux convulsives, le hoquet; elle dissipe les aigreurs d'estomac.

La menthe pouliot (*mentha pulegium*, L.), vulgairement le pouliot. Cette espèce croît abondamment dans les lieux marécageux de l'Europe, sur le bord des étangs, dans les fossés humides et le long des grands chemins. Sa racine traçante et fibreuse pousse des tiges rampantes, longues d'un pied ou davantage, branchues, velues, feuillées, relevées pendant la floraison, et portant leurs fleurs en verticilles aux aisselles des feuilles supérieures. Ses feuilles sont presque sessiles, petites, longues de quelques lignes à un pouce, ovales, entières ou dentées, souvent pliées en deux dans leur longueur, ordinairement écartées de la tige à angle droit, ou même recourbées en dessous.

Les verticilles sont arrondis, bien garnis et successivement plus petits jusqu'à l'extrémité. Les calices sont très-petits, striés, à dents très-aiguës, et leur orifice est fermé par des poils blancs. Les corolles sont violettes ou blanches, les étamines saillantes.

Cette espèce a des propriétés très-actives et une odeur plus pénétrante que les autres menthes. On la recommande en infusion avec de la limaille de fer dans du vin blanc, contre la suppression des règles. Son suc est estimé contre la toux convulsive des enfans. On la dit encore très-sudorifique; son odeur fait fuir les puces et sa fumée les tue: de-là le nom de *pulegium*, qui lui fut donné par les anciens.

ce
ge
la
lo
m
lu
lo
po
lor
de
ror

XVIII^e GENRE.

GLECOME, Lierre terrestre; *GLECOMA*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice strié ; corolle deux fois plus longue que le calice, labiée; lèvre supérieure fendue en deux ; lèvre inférieure à trois divisions, la moyenne plus grande et échancrée ; anthères rapprochées par paires en forme de croix double, avant l'émission du pollen.

Le glecome lierré (*glecoma hederacea*, Linn.) est la seule espèce de ce genre. Il croît abondamment dans les haies et les lieux couverts. Ses tiges sont longues d'un pied ou d'un pied et demi, ordinairement simples, grêles, velues, feuillées, rampantes, et redressées lorsqu'elles fleurissent. Les feuilles, portées sur d'assez longs pétioles, sont longues d'un pouce à un pouce et demi environ, échancrées en cœur, arrondies en rein et bordées de grandes

crénelures. Les fleurs, portées sur de courts pédoncules, sont disposées cinq ou six ensemble en verticille aux aisselles des feuilles. Les corolles sont purpurines.

Cette plante a une odeur aromatique désagréable et une saveur amère. Elle est astringente, un peu incisive, béchique. On l'emploie dans les maladies qui dépendent de quelqu'ulcère interne, et particulièrement du poumon.

XIX^e G E N R E.

LAMION, *LAMIUM*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice évasé, à cinq dents aiguës; corolle plus longue que le calice; gorge renflée ayant à son bord de chaque côté une petite dent; limbe à deux lèvres, la supérieure voûtée, souvent entière, l'inférieure plus courte, à deux lobes.

Ce genre comprend douze espèces. Elles croissent en Europe; toutes sont

herbacées, annuelles ou vivaces. Elles s'élevont de quelques pouces à un pied ou un pied et demi. Les pétioles des feuilles ont une dépression de chaque côté, près de leur insertion. Les fleurs sont assez grandes, sessiles, en verticille aux aisselles des feuilles supérieures. La corolle est ordinairement garnie de duvet, et son limbe est légèrement crénelé dans quelques espèces. Les lamions sont astringens, diurétiques.

Le lamion blanc (*Janium album*, Linn.), vulgairement l'archangélique, l'ortie blanche. Cette espèce croît dans les haies, les lieux ombragés, incultes et pierreux. Sa tige, haute d'un pied à un pied et demi, verticale, presque toujours simple, un peu velue, porte des feuilles pétiolées semblables à celles de la grande ortie et des verticilles de grandes fleurs blanches aux aisselles des feuilles supérieures. Les feuilles sont longues d'un pouce et demi à deux.

Botanique. VIII.

pouces au plus, arrondies en cœur, terminées en pointe aiguë, armées de grosses dents sur le bord, couvertes de poils, ridées et plus longues que les pétiotes. Les fleurs sont au nombre de six à vingt à chaque verticille; la lèvre supérieure de la corolle est velue et courbée en avant; les anthères sont velues, blanches et noirâtres.

On prescrit les fleurs de cette plante en infusion et le suc contre les pertes de sang et la difficulté d'uriner. On mange au printemps, dans le Nord, les jeunes feuilles cuites ou en salade.

Le lamion pourpre (*lamium purpureum*, L.). On le trouve fréquemment dans les lieux cultivés, dans les jardins, &c. Sa tige, haute de six à dix pouces, est couchée et branchue à la partie inférieure, ordinairement nue à la partie moyenne et terminée par plusieurs feuilles ramassées qui portent à leurs aisselles des verticilles de fleurs d'un rouge vif. Toutes les feuilles sont

pétiolées en cœur, arrondies, bordées de dents obtuses; celles de la partie inférieure de la tige sont plus petites, longues d'un demi-pouce environ, plus obtuses, portées sur de longs pétioles; celles qui terminent la tige diminuent insensiblement de grandeur, et forment une espèce de pyramide. Chaque verticille est formé de six à douze fleurs. Les anthères sont purpurines; les fleurs sont quelquefois blanches; les feuilles sont quelquefois profondément divisées. On mange cette plante dans l'Uplande avec les autres légumes.

Lamium (Pl.) du mot latin *lamia*, à cause de la forme de ses fleurs.

X X^e G E N R E.

GALÉOPE, *GALÉOPSIS*. Tourn. Lin.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents ,
aiguës , quelquefois piquantes ; corolle à
tube court , à gorge un peu renflée , à
limbe à deux lèvres ; lèvre supérieure vou-
tée , un peu crénelée ; l'inférieure rele-
vée de deux petites dents à sa naissance ,
divisée en trois lobes ; les deux latéraux
courts ; l'intermédiaire plus grand , échan-
cré , crénelé.

ON connoît quatre espèces de galéopes.
Elles croissent en Europe et sont an-
nuelles. Leur tige , haute d'un à deux
pieds , porte ses fleurs en verticille aux
aisselle des feuilles supérieures. Les
fleurs sont accompagnées de bractées
alongées en alène.

Galeopsis , figure de belette en grec ,
à cause de la forme de ses fleurs.

XXI^e GENRE.

STACHIDE, *Stachis*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice anguleux, à cinq dents aiguës; corolle à tube court, à limbe à deux lèvres; lèvre supérieure voûtée, échancrée; lèvre inférieure à trois divisions, la moyenne plus grande, échancrée, et les latérales réfléchies en arrière ou sur les côtés.

On connoît une trentaine d'espèces de stachides; les unes sont indigènes, les autres exotiques. La plupart sont herbacées, vivaces, rarement annuelles; les autres sont ligneuses: dans une espèce les rameaux se terminent par une épine. Les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles.

La stachide des bois (*stachis silvatica*, L.). Elle croît dans les lieux couverts et les bois de l'Europe. Sa tige, haute de deux à trois pieds, branchue,

verticale, velue, porte des feuilles semblables à celles de la grande ortie et des fleurs purpurines, disposées en long épi verticillé à son extrémité ou à celle des rameaux. Les feuilles sont pétiolées, longues de deux pouces à deux pouces et demi, en cœur, terminées en pointe, velues et dentées à dent de scie. Les verticilles des épis sont ceints de deux bractées lancéolées, et plus courtes au sommet que les fleurs épanouies. Chacun est formé de sept à huit fleurs. La lèvre inférieure des corolles est tachetée de blanc.

Toute la plante répand une odeur bitumineuse, désagréable, et sa saveur est un peu salée. Elle est emménagogue. Les feuilles fraîches, pilées et appliquées à l'extérieur, sont anti-ulcéreuses. Elle teint en jaune.

La stachide des marais (*stachis palustris*, Linn.). Cette espèce croît en Europe, sur le bord des eaux et dans les lieux cultivés un peu humides. Sa tige,

DES STACHIDES. 291

haute de deux pieds à deux pieds et demi, presque toujours simple, verticillaire, porte de longues feuilles presque sessiles et des fleurs purpurines et tachetées, disposées en épi verticillé, peu alongé. Les angles de la tige sont hérissés de poils rudes, recourbés vers la base. Les feuilles longues de trois à quatre pouces, insensiblement plus petites vers l'extrémité de la tige, sont étroites, elliptiques, lancéolées, pointues, d'un vert noirâtre, un peu velues, quelquefois ridées, dentées en scie. Chaque verticille est composé de six à dix fleurs.

Cette plante étoit regardée autrefois comme un puissant fébrifuge. On la nommoit *tertianaria*. Sa racine est charnue et contient un principe amilacé. Elle plaît aux cochons qui fouillent la terre pour l'en retirer.

La stachide germanique (*stachis germanica*, Linn.). Cette espèce croît dans les lieux secs et incultes de l'Eu-

rope. Sa tige, haute de deux pieds environ, verticale, quelquefois branchue, porte des feuilles alongées, presque sessiles, et des verticilles de fleurs purpurines aux aisselles des feuilles supérieures. Toute la plante est couverte d'un duvet soyeux et blanchâtre. Les feuilles presque sessiles à la base de la tige, longues de deux à trois pouces, insensiblement moins longues et sessiles vers l'extrémité de la tige, sont ovales, alongées, pointues, dentées sur le bord, épaisses et molles. Les verticilles sont très-garnis de fleurs et ceints de deux feuilles florales plus longues qu'eux. Les corolles ont la lèvre supérieure très-velue.

Cette plante a une odeur désagréable. On la regarde comme emménagogue.

Stachis (Diosc. Pl.), *épi* en grec.

XXII^e GENRE

BÉTOINE, *BETONICA*. Tourn. Linn.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents très-aiguës ; corolle plus longue ; tube cylindrique courbé ; limbe à deux lèvres ; lèvre supérieure relevée, arrondie, entière ; lèvre inférieure à trois divisions, la moyenne plus large et échancrée.

LA plupart des bétoines croissent en Europe. On en connoît huit espèces ; toutes sont herbacées et vivaces. Leur tige est ordinairement simple ; leurs fleurs sont terminales, disposées en épi verticillé et serré.

La bétoine officinale (*betonica officinalis*, L.) se trouve dans les bois et les lieux ombragés. Sa tige naît du milieu de quelques feuilles radicales portées sur de longs pétioles, s'élève jusqu'à un pied environ, ne porte que deux à trois paires de feuilles, et se ter-

294 HISTOIRE NATURELLE

mine par un épi de fleurs purpurines peu alongé, ceint de deux feuilles florales et quelquefois interrompu à la base. Ses feuilles sont d'un vert foncé, longues d'un pouce à deux pouces ou deux pouces et demi, en cœur, oblongues, obtuses, un peu velues; les radicales sont crénelées, celles de la tige dentées et portées sur de courts pétioles. Les verticilles sont serrés et bien garnis. Dans une variété les fleurs sont blanches.

La bétoine est céphalique, tonique, anti-histérique, détersive; toute la plante est employée. La racine est brune ou noirâtre, condée, fibreuse et devient grosse comme le pouce. Son goût est amer; désagréable et excite des nausées. Les feuilles ont peu d'odeur et une saveur aromatique. On en fait une poudre sternutatoire.

URELLE

rs purpurines
x feuilles flo-
errompu à la
in vert foncé,
ux pouces ou
cœur, oblon-
tues ; les radi-
de la tige den-
ourts pétioles.
et bien garnis.
rs sont blan-

que, tonique,
ve ; toute la
cine est brune
use et devient
Son goût est
e des nausées.
ur et une sa-
fait une pou-



Dessev del.

J. Turdau Sculp.

Ballota .



Cardoux Sculp.

DES BALLOTES. 295

X X I I I ° G E N R E .

BALLOTE, *BALLOTA*. L. J. Lam.

Caractère génér. Calice à cinq angles, à dix stries, à cinq dents et évasé au sommet; corolle plus longue que le calice, souvent velue, à deux lèvres; lèvre supérieure concave, crénelée; lèvre inférieure à trois lobes, le moyen plus grand échancré.

ON connoît trois espèces de ballotes; deux sont exotiques; une croît en Europe. Elles sont herbacées, annuelles ou vivaces. Leurs fleurs sont en verticille aux aisselles des feuilles.

La ballote noire (*ballota nigra*, L.), vulgairement le marrube noir ou puant. Cette plante croît dans les lieux incultes de l'Europe; elle est vivace. Sa tige, haute d'un pied et demi à deux ou trois pieds, branchue, quelquefois rougeâtre, un peu velue, feuillée, porte des fleurs purpurines en verticille aux ais-

selles des feuilles supérieures. Les feuilles sont d'un vert foncé, pétiolées, longues d'un à deux pouces, ovales, en cœur, sans échancrure à la base, bordées de dents obtuses. Les verticilles sont imparfaits et ceints d'une collerette de bractées déliées comme des soies. Les fleurs sont ordinairement tournées d'un seul côté et plusieurs ensemble sur un pédoncule court et rameux.

Dans une variété les fleurs sont blanches. Toute la plante a une odeur désagréable et une saveur âcre et amère. On la dit anti-épileptique, anti-histérique, résolutive et détersive. On incorpore les feuilles avec du miel et on les applique sur la teigne.

XXIV^e GENRE.

MARRUBE, *Marrubium*. Tournef.
Linn. Juss. Lam.

Caractère général. Calice à dix stries, à cinq ou six dents roides et ordinairement en étoile; corolle un peu plus longue que le calice; limbe à deux lèvres; lèvre supérieure étroite, souvent fendue en deux; lèvre inférieure à trois divisions, la moyenne plus large échancrée.

Ce genre comprend quatorze espèces. Plusieurs croissent en Europe; toutes sont herbacées et vivaces. Les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles en verticilles garnis de nombreuses bractées linéaires. Ce genre réunit les genres *marrubium* et *pseudo-dictamnus* de Tournefort. Dans le premier, la lèvre supérieure de la corolle est relevée et les feuilles sont ovales; dans le second, la lèvre supérieure est voûtée et les feuilles sont en cœur.

Le marrube commun (*marrubium vulgare*, Linn.). Il croît en Europe, dans les lieux incultes et sur le bord des chemins. Sa racine pousse plusieurs tiges hautes d'un à deux pieds, branchues, épaisses, roides, feuillées et portant leurs fleurs en verticilles, aux aisselles des feuilles supérieures. Toute la plante est couverte d'un duvet blanc; les feuilles sont d'un vert cendré, pétiolées, longues d'un pouce environ, ovales, crénelées, ridées. Les verticilles sont très-serrés; les calices sont à dix dents délicées et crochues à l'extrémité. Ils ont leur gorge fermée de duvet; les corolles sont petites et blanches; la lèvre supérieure est relevée.

L'odeur du marrube est forte et aromatique; la saveur est âcre et amère. C'est une des meilleures plantes médicinales d'Europe. Le marrube est incisif, apéritif, emménagogue, stomachique, vermifuge, détersif.

Le marrube faux dictame (*marru-*

Marrubium pseudo-dictamnus, Linn.). Cette espèce croît dans l'île de Crète, et on la cultive dans les jardins, par curiosité. Il est tout couvert d'un duvet épais, serré et blanchâtre. Sa tige ligneuse, haute de deux à trois pieds ou davantage, et branchue, porte les fleurs en verticilles, aux aisselles des feuilles supérieures. Les feuilles portées sur de courts pétioles, sont longues d'un pouce ou environ, en cœur, presque arrondies, un peu concaves, crénelées et couvertes d'un duvet très-épais. Les fleurs sont nombreuses et sessiles; les calices sont velus; leur gorge est fermée de duvet; leur limbe est grand, plane, arrondi en rosette, et bordé de dix dents dont cinq plus petites. Les corolles sont pourpres, couvertes de duvet; la lèvre supérieure est voûtée. Cette plante a une saveur amère, et une odeur forte et puante. Elle est anti-ulcéreuse.

Marrubium, d'un mot hébreu qui signifie *suc amer*.

XXV° GENRE.

LÉONURE, Agripaume; *LEONURUS*.
Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq angles et à cinq dents aiguës; corolle souvent à peine moins longue que le calice; limbe à deux lèvres; lèvre supérieure velue, entière, un peu concave; lèvre inférieure réfléchie, à trois divisions un peu inégales; anthères couvertes de points brillans avant l'émission du pollen.

ON connoît sept espèces de léonures. On les trouve en Europe, en Sibérie ou dans l'Inde. Elles sont herbacées, vivaces ou annuelles. Les fleurs sont disposées en verticilles très-garnis de bractées.

La léonure cardiaque (*leonurus cardiaca*, Linn.). Cette espèce croît en Europe, dans les lieux incultes, les décombres, les haies. On la cultive dans les jardins. Sa tige haute de deux ou

trois pieds ou davantage , branchue , un peu dure , feuillée , porte les fleurs en verticilles aux aisselles des feuilles. Les feuilles sont d'un vert foncé , et insensiblement plus petites jusqu'au sommet de la plante ; les inférieures sont longues de deux à quatre pouces , larges et divisées en trois lobes principaux incisés et dentés ; celles du milieu sont lancéolées et découpées en trois lobes simples et pointus ; les supérieures sont quelquefois presque entières. Les verticilles sont serrés ; les dents du calice sont piquantes ; les corolles sont purpurines ; le lobe moyen de leur lèvre inférieure est aigu. Toute la plante a une odeur forte et une saveur un peu amère. Elle est emménagogue , anti-histérique. Les fleurs plaisent beaucoup aux abeilles.

Leonurus , queue de lion en grec.

XXVI° G E N R E.

PHLOMIDE, *PHLOMIS*. Tourn. Lin.
Juss. Lam.

Caractère générique. Calice anguleux , à cinq dents ; corolle oblongue , à deux lèvres ; lèvre supérieure voûtée , comprimée , arquée , un peu fendue en deux ; lèvre inférieure à trois divisions ; la division moyenne plus grande et à deux lobes.

CE genre comprend vingt-sept espèces. Plusieurs sont ligneuses ; les autres sont herbacées , annuelles ou vivaces. Elles croissent dans toutes les parties du monde. Leurs fleurs sont ordinairement grandes et belles. Elles sont disposées aux aisselles des feuilles en verticilles très-garnis de bractées.

La phlomide léonure (*phlomis leonurus* , L.) , vulgairement *queue de lion*. Elle est originaire du Cap de Bonne-Espérance , et cultivée dans tous les jar-

dans des curieux. Sa tige, haute de deux à trois pieds ou davantage, ligneuse, branchue et garnie de feuilles lancéolées et dentées, se termine par un superbe épi de belles fleurs couleur de feu. Cet épi est composé de verticilles très-garnis et séparés les uns des autres par bractées aussi longues que les fleurs. Les deux calices sont à dix angles et à dix dents. Les corolles sont longues de deux pouces et velues; la lèvre supérieure est très-longue, entière et chargée en dessous d'un duvet également couleur de feu.

Phlomis, d'un mot grec qui signifie brûler (Diosc.).

XXVII^e GENRE.

MOLUCELLE, *MOLUCELLA*. Linn.
Juss. Lam.

Caractère génér. Calice en cloche, grand, avec des dents épineuses sur le bord; corolle plus petite que le calice; lèvre supérieure, entière, concave; lèvre inférieure à trois divisions; division moyenne plus longue, échancrée.

Ce genre comprend six espèces toutes exotiques, une seule exceptée. Elles sont herbacées, annuelles ou vivaces; une espèce est ligneuse. Les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles en verticilles garnis de bractées épineuses.

La molucelle lisse (*molucella levis*, Linn.), vulgairement la mélisse des Moluques. Elle est originaire des îles Moluques, et cultivée dans les jardins. Sa tige, haute de deux pieds environ, est unie, branchue, feuillée et porte ses fleurs en verticille aux aisselles des

DES CLINOPODES. 305

feuilles. Les feuilles sont pétiolées, assez grandes, arrondies, dentées. Les fleurs ont le calice très-grand, plus long que la corolle et bordé de cinq petites épines, dont la supérieure est écartée.

Toute la plante a une odeur pénétrante, aromatique, et une saveur un peu âcre. Elle est cordiale, céphalique.

Molucella, ainsi nommée parce qu'une espèce est originaire des îles Moluques.

I V.

Quatre étamines fertiles; corolle à deux lèvres; calice à deux lèvres. (*Didynamie-gymnospermie*. L. Gm.)

XXVIII^e GENRE.

CLINOPODE, *CLINOPodium*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Lèvre supérieure du calice fendu en trois; lèvre inférieure divisée en deux; gorge de la corolle sensiblement élargie; lèvre supérieure re-

levée, échanquée; lèvre inférieure à trois divisions, dont la moyenne est plus grande et échanquée.

ON ne connoît que trois espèces de clinopodes; l'une croît en Europe. Elles sont herbacées, vivaces. Les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles en verticilles ceints d'un involucre de bractées déliées et aussi longues que les calices.

Le clinopode commun (*clinopodium vulgare*, L.), vulgairement le grand basilic sauvage. Il croît en Europe, dans les terrains secs et sur les rochers. Sa tige, haute d'un à deux pieds, branchue, grêle, velue, porte des feuilles semblables à celles du grand basilic, et de petites fleurs purpurines disposées aux aisselles des feuilles. Les bractées sont déliées comme des soies, et rendent les verticilles rudes au toucher. Le verticille supérieur est arrondi; les feuilles sont longues d'un pouce, ovales, légèrement dentées, velues.

LE

ure à trois
est plus

espèces de
ope. Elles
leurs sont
euilles en
re de brac-
ue les ca-

clinopo-
rement le
ît en Eu-
ur les ro-
ux pieds,
des feuil-
nd basilic,
es dispo-
Les brac-
soies, et
s au tou-
est arron-
un pouce,
, velues.

DES ORIGANS. 507

Cette plante est foiblement aromatique.
On la prend en infusion ou en poudre.
Elle est céphalique.

Clinopodium (Diosc. Pl.), c'est-à-
dire *pied de lit*.

XXIX^e GENRE.

ORIGAN, *ORIGANUM*. Tourn. Linn.

Juss. Lam.

Caractère générique. Calice variable dans
sa forme, tantôt inégal, à deux lèvres ou
divisé en deux, tantôt à cinq dents; tube
de la corolle comprimé; lèvre supérieure
relevée, échancrée; lèvre inférieure à
trois divisions presque égales. Fleurs en
épi très-serré, en forme de cône, tétra-
gone; bractées imbriquées, uniflores,
colorées.

Les origans ont en général une odeur
forte et pénétrante. On en connoît quin-
ze ou seize espèces. Presque toutes sont
exotiques. Elles sont herbacées et ordi-
nairement vivaces, quelques-unes sont

ligneuses. Les épis de fleurs sont disposés plusieurs ensemble sur des pédoncules axillaires ou terminaux.

L'origan commun (*origanum vulgare*, Linn.). Il est très-commun dans les bois, dans les haies et les lieux montagneux de l'Europe. Ses tiges hautes de deux pieds, un peu branchues à leur partie supérieure, dures, rougeâtres, feuillées, se terminent par une panicule rougeâtre d'épis courts et arrondis. Les feuilles sont pétiolées, longues d'un pouce environ, ovales, entières, un peu velues, blanchâtres en dessous. Les bractées des épis sont aiguës et plus longues que les calices; leur sommet et le sommet des calices sont d'un rouge violet. Les corolles sont d'un rouge clair.

L'odeur de l'origan est pénétrante et sa saveur vive. Il est cordial, céphalique, tonique, emménagogue, incisif. On prend ses feuilles en infusion, en guise de thé; il sert d'assaisonnement dans certains pays. Dans le nord, on

LE

sont dis-
r des pé-
aux.

num vul-
mun dans
eux mon-
es hautes
ues à leur
ugeâtres ,
une pani-
arrondis.
gues d'un
ières , un
ssous. Les
t plus lon-
met et le
rouge vio-
uge clair.
étrante et
l , cépha-
ue, incisif.
usion , en
onnement
mord , on

DES ORIGANS. 309

l'ajoute à la bière pour tempérer sa force et l'empêcher de s'aigrir. Il produit aussi ce dernier effet sur le lait ; il teint en brun les toiles enluminées.

L'origan dictame (*origanum dictamnus*, Linn.), vulgairement le dictame de Crète. Cette plante croît dans l'île de Crète, sur le mont Ida, et on la cultive depuis long-temps dans les jardins. Ses tiges hautes de huit à dix pouces, sont branchues, ligneuses, feuillées, et terminées par une panicule arrondie composée de gros épis courbés vers la terre. Les tiges supportent l'hiver. Toutes les parties de la plante, mais sur-tout ses parties inférieures, sont couvertes de duvet blanchâtre, très-épais et très-serré. Les feuilles inférieures sont longues d'un pouce environ, ovales, arrondies, entières, épaisses, pétiolées; les supérieures sont presque sessiles, sans duvet, ou moins cotonneuses que les autres. Les épis sont pyramidaux. Les bractées sont ovales,

Botanique. VIII.

arrondies, luisantes, rouges à leur sommet, elles couvrent à moitié les fleurs.

L'odeur du dictame est aromatique, sa saveur âcre et amère. Cette plante est cordiale, emménagogue, &c. C'est un des plus puissans aromatiques.

L'origan marjolaine (*origanum majorana*, Linn.), vulgairement la marjolaine commune. Cette plante croît dans le Portugal, dans les départemens méridionaux de la France, et on la cultive à cause de son odeur. On l'emploie comme assaisonnement. Elle est annuelle. Toutes ses parties sont couvertes d'un duvet court et blanchâtre. Ses tiges hautes d'un pied à dix-huit pouces, sont dures, grêles, rameuses, feuillées et terminées par une panicule d'épis, arrondis et serrés; les feuilles sont un peu pétiolées, longues de quelques lignes, elliptiques, obtuses; les épis sont petits, trois à trois, très-serrés; les bractées sont ovales, obtuses, plus longues que les calices, et couvertes de

duvet ; les corolles sont petites et blanches.

La marjolaine a une odeur aromatique très-agréable. Sa saveur est âcre et amère ; elle est très-carminative.

Origanum (Théoph. Pl.), *joie des montagnes* en grec.

XXX^e GENRE.

THYM, *Thymus*. Tourn. Lin. Juss.

Caractère générique. Calice tubulé ; lèvre supérieure à trois dents ; lèvre inférieure fendue en deux ; gorge remplie de poil ; corolle courte ; lèvre supérieure plane , échancrée ; lèvre inférieure à trois lobes , dont le moyen est plus alongé.

ON connoît vingt à vingt-quatre espèces de thyms. La plupart ont des tiges dures , souvent ligneuses et basses , droites ou couchées. Les feuilles sont petites , entières. Les fleurs sont ramassées aux aisselles des feuilles et souvent terminales. Les thyms sont exoti-

ques ou indigènes ; ils se plaisent dans les lieux pierreux , sur les rochers. Leur odeur est très-suave.

Le thym commun (*thymus vulgaris*, Linn.). Nulle plante n'est plus commune sur les rochers des lieux montagneux de l'Espagne , et dans les collines arides des départemens méridionaux de la France. Cette plante croît encore dans la Sibérie. On la cultive dans les jardins à cause de son odeur. C'est un petit arbrisseau haut de cinq à six pouces, formé d'une souche épaisse et ligneuse, verticale , d'où naissent des rameaux grêles , un peu velus, couverts de très-petites feuilles , et terminées par un épi verticillé de fleurs purpurines ; les feuilles sont longues de deux lignes environ, plus ou moins étroites, repliées par les côtés et blanchâtres en dessous.

Cette espèce a une odeur forte, aromatique , agréable. Elle est cordiale , stomachique, incisive , astringente. On

Emploie fréquemment comme assainement.

Le thym serpolet (*thymus serpyllum*, Linn.). On le trouve dans les lieux arides et incultes de l'Europe. C'est un petit arbrisseau composé de plusieurs tiges ligneuses, longues de quelques pouces à un pied, presque toujours couchées, toujours couvertes de rameaux redressés, sur-tout dans le temps de la floraison, et terminées par des épis de fleurs purpurines ou blanches. Les épis sont courts, et les calices ordinairement colorés en pourpre. Leurs dents sont ciliées; les étamines sont plus longues que la corolle. Les feuilles varient suivant les variétés de l'espèce; elles sont longues de deux à quatre lignes. Tantôt elles sont ovales et assez larges; tantôt elles sont très-petites; tantôt étroites et pointues. Les unes et les autres sont planes, plus ou moins chargées de poils, et presque toujours ciliées sur le bord à leur base.

314 HISTOIRE NATURELLE

L'odeur du serpolet est agréable. On en cultive une variété à odeur de citron. Il a les propriétés du thym commun ; il plaît aux lièvres , aux lapins et aux abeilles.

Thymus (Théophr. Dioscor.), *courage* ou *cœur* en grec , parce que le thym ranime les esprits vitaux.

XXXI° G E N R E .

THYMBRIA. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3° vol. *Didynamie-gymnospermie.*)

XXXII° G E N R E .

MÉLISSE, *MELISSA*. Tourn. L. Juss.

Caractère générique. Calice sec ; lèvre supérieure plane , à trois dents ; lèvre inférieure fendue en deux ; lèvre supérieure de la corolle un peu voûtée , fendue en deux ; lèvre inférieure fendue en trois ; lobe moyen plus grand et échancré en cœur à l'extrémité.

On compte sept espèces de mélisses ,

presque toutes sont herbacées, vivaces. Toutes croissent en Europe. Leurs fleurs sont axillaires, portées sur des pédoncules plus ou moins longs. Les calices et la surface inférieure des feuilles sont parsemés de petits points glanduleux, brillans.

La mélisse officinale (*melissa officinalis*, L.), vulgairement la citronnelle. Elle croît en Europe dans les terrains incultes, le long des haies et des bois. On la cultive dans les jardins. Ses tiges hautes de deux à trois pieds, dures, branchues et feuillées, portent aux aisselles des feuilles, de petites fleurs blanches ou incarnates, et ordinairement tournées d'un seul côté. Les feuilles sont pétiolées, d'un vert luisant, longues d'un à deux ou trois pouces, ovales, ou un peu en cœur, sur-tout à la partie inférieure de la plante, pointues, dentées. Les fleurs sont portées sur des pédoncules simples, accompagnées de bractées oblongues ou lan-

céolées et rétrécies à la base. Toute la plante est ordinairement un peu velue. Les feuilles ont une odeur de citron très-agréable. On les prend en infusion comme le thé. On mêle les jeunes feuilles dans les salades. La mélisse est stomachique , céphalique , emménagogue , un peu astringente , expectorante. On doit cueillir les feuilles avant la floraison ; car la plante a l'odeur de punaise dans sa vieillesse.

La mélisse calament (*melissa calamintha*, Linn.), vulgairement le calament. Cette espèce croît dans les lieux pierreux , les lieux montagneux , en Italie , en Espagne , en France , en Autriche , dans la Suisse , &c. Ses tiges hautes d'un pied et demi à deux pieds , sont un peu couchées à la base , branchues , feuillées , et portent dans presque toute leur longueur , aux aisselles des feuilles , des fleurs purpurines disposées plusieurs ensemble sur un pédoncule rameux de la longueur des

feuilles. Les feuilles semblables à celles de l'origan commun, sont longues d'un pouce à un pouce et demi, ovales, obtuses, dentées à dent de scie. Toute la plante est garnie de poil. Les corolles sont quelquefois bleues. Les feuilles sont d'une odeur agréable, et d'une saveur âcre un peu amère.

Melissa (Diosc. Plin.), *abeille* en grec, parce que les abeilles recherchent les fleurs de cette plante.

XXXIII^e GENRE.

DRACOCÉPHALE, *DRACOCEPHALUM*. Tourn. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice presque égal, à cinq divisions; corolle à gorge enflée; lèvre supérieure voûtée, échancrée; lèvre inférieure à trois divisions; les deux divisions latérales relevées, la division moyenne plus longue, entière ou fendue en deux.

Ce genre comprend une vingtaine

d'espèces, dont une seule croît en Europe. La plupart des autres se trouvent dans la Sibérie. Quelques espèces forment des sous-arbrisseaux ; les autres sont des herbes annuelles ou vivaces. Les dracocéphales ont des fleurs en épi ou en verticille aux aisselles des feuilles. Les bractées sont ordinairement longues et quelquefois ciliées. Ce genre comprend les genres *dracocephalum* et *moldavica*, de Tournefort. Dans le premier, la lèvre supérieure de la corolle est entière, dans le second le calice est à deux lèvres.

On divise les espèces en deux sections.

Fleurs en épi.

Le dracocéphale de Virginie (*dracocephalum Virginianum*, Linn.), la cataleptique. Cette plante croît dans la Virginie et le Canada, et on la cultive dans les jardins. Elle est vivace ; on la prendroit pour une digitale. Sa tige, haute d'un pied et demi, est droite,

ordinairement simple , garnie de feuilles alongées et terminées par un épi de fleurs couleur de chair, longues d'un pouce, et dirigées, presque horizontalement. L'épi est assez serré ; les bractées sont très-petites. Les feuilles sont longues de deux pouces environ, linéaires, lancéolées et dentées à dent de scie. Toute la plante est dépourvue de poil.

On a donné à cette plante le nom de cataleptique , à cause du phénomène singulier qu'elle présente. Les fleurs, comme si elles étoient sur un pivot, restent immobiles, quelle que soit la position qu'on leur donne.

Fleurs axillaires.

Le dracocéphale de Moldavie (*dracocephalum Moldavica*, L.), la moldavique. Cette espèce croît dans la Moldavie, la Turquie, et la Sibérie. On la cultive dans les jardins, à cause de son odeur de mélisse. Elle est annuelle.

Sa tige est haute de deux pieds , rougeâtre , un peu rude , branchue , feuillée , et porte , aux aisselles des feuilles supérieures , des fleurs bleues , purpurines ou blanches , disposées en verticille. L'ensemble forme un long épi feuillé. Les feuilles sont pétiolées , longues d'un pouce à un pouce et demi , ovales , lancéolées ou oblongues , bordées de dents grandes et profondes. Les feuilles qui accompagnent les fleurs sont plus étroites , presque sessiles et plus longues ou aussi longues que les fleurs. Les bractées sont plus petites ; les dents inférieures des feuilles de la partie supérieure de la tige et toutes celles des bractées sont surmontées d'un long poil. La surface inférieure des feuilles des bractées , et la surface des calices sont chargées de points concaves. Dans la Sibérie , les fleurs de cette plante sont plus grandes , et les calices sont plus larges et colorés. On prend l'infusion des feuilles de cette plante , en

guise de thé. Elle est cordiale, céphalique.

Dracocephalum, tête de dragon en grec.

XXXIV° — XXXVI° GRES.

HORMINUM. Linn. Juss. Lam.

MELLITIS. Linn. Juss. Lam.

GERMANEA. Lam. Juss.

(V. 3^e vol. *Didynamie-gymnosperm.*)

XXXVII° G E N R E.

OCIME, Basilic; *OCIMUM*. Tournef.
Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Lèvre supérieure du calice large et orbiculaire; lèvre inférieure fendue en quatre; corolle à tube court et renversé; lèvre supérieure à quatre lobes égaux; lèvre inférieure plus longue, entière et crénelée; filets des deux étamines extérieures relevés chacun à la base d'une éminence.

Tous les basilics sont exotiques, on
Botanique. VIII.

en connoît vingt-sept espèces. La plupart croissent spontanément dans l'Inde et au Japon. La plupart sont annuels, les autres sont vivaces ou forment de petits arbrisseaux. Tous répandent une odeur très-suave. Leurs feuilles sont simples ; leurs fleurs sont disposées en verticilles aux aisselles des feuilles, ou forment des épis terminaux munis de petites bractées.

Le basilic commun (*ocimum basilicum* , Linn.). Cette plante, que tout le monde connoît, que l'on cultive dans tous les jardins, qui plaît autant par sa forme agréable, que par le parfum qu'elle exhale, croît au milieu des champs, sans culture, dans plusieurs parties de l'Inde et dans la Perse. Sa racine ligneuse, fibreuse et noire, pousse plusieurs tiges très-rameuses, formant avec les feuilles une touffe de huit à dix pouces de haut, et terminées par d'assez longs épis de fleurs blanches, ou quelquefois purpurines.

s. La plu-
dans l'Inde
t annuels,
rment de
ndent une
illes sont
posées en
euilles, ou
munis de

um basi-
, que tout
ltive dans
autant par
de parfum
milieu des
plusieurs
Perse. Sa
et noire,
rameuses,
e touffe de
et termi-
de fleurs
urpurines.

DES OCIMES. 523

Les feuilles quelquefois grandes, quelquefois très-petites, quelquefois panachées, suivant les variétés, sont pétiolées, ovales, un peu charnues, lisses et portées sur de pétioles courts et ciliés. Les verticilles inférieurs sont posés aux aisselles des feuilles supérieures; les autres sont nus et ceints de deux petites bractées. Ils sont incomplets: chacun est composé de cinq ou six fleurs. Les fleurs sont un peu pédonculées; les calices sont ciliés; la tige est garnie de poils blancs fort petits.

Parmi les variétés de cette plante, produites par la culture, la plus remarquable est le basilic à feuilles de chicorée (*ocimum viride foliis bullatis*, Bauh. pin. 225.). Sa tige haute d'un pied ou davantage, est dure et comme ligneuse à la partie inférieure; ses feuilles longues de cinq à six pouces avec les pétioles, larges de deux pouces à deux pouces et demi, épaisses et concaves en dessous, ont toujours leur surface bour-

soufflée , et en outre , le bord quelquefois assez profondément découpé.

L'odeur du basilic est aromatique ; sa saveur est forte et comme anisée. On emploie plus communément cette plante dans les cuisines qu'en médecine. Les feuilles prises en infusion comme le thé, sont très-utiles pour les douleurs de tête et les fluxions de cerveau.

Le basilic à petites feuilles (*ocimum minimum* , Linn.). Cette espèce est très-jolie ; on la plante dans des pots qu'on dispose sur les fenêtres ou dans l'intérieur des appartemens ; la plante entière forme une boule de verdure. Ses feuilles sont nombreuses , petites , ovales , pointues , ou obtuses suivant les variétés , un peu charnues , vertes ou rouges et toujours très-entières ; les fleurs sont blanches , petites et disposées en verticille aux aisselles des feuilles.

XXXVIII° GENRE.

TRICHOSTEMA. Linn. Juss. Lam.
(Voyez 3^e vol. *Didynamie-gymnospermie.*)

XXXIX° GENRE.

BRUNELLE, *BRUNELLA*. Tourn.
Juss. *PRUNELLA*. Linn.

Caractère générique. Lèvre supérieure du calice plane, tronquée et à trois dents ; lèvre inférieure plus étroite, fendue en deux ; lèvre supérieure de la corolle concave, entière ou à deux lobes ; lèvre inférieure a trois lobes, dont le moyen plus grand et échancré ; filets des étamines fourchus au sommet ; anthères portées sur l'une des branches de la fourche, l'autre branche nue ; stigmate fendu en deux et quelquefois en quatre.

On connoît trois espèces de brunelles. Elles croissent en Europe. Leurs tiges sont ordinairement simples et terminées

par un épi de fleurs, court, assez épais, composé de verticilles contigus et séparés par deux bractées larges, ciliées et embrassantes.

La brunelle commune (*brunella vulgaris*, Linn.). Elle croît fréquemment dans les prés, les bois, et sur le bord des chemins. Sa tige velue, haute d'un pied ou davantage, simple, ordinairement couchée à sa partie inférieure, et peu feuillée, sur-tout à la partie supérieure, se termine par un épi de fleurs purpurines ou bleues. Les feuilles sont pétiolées, plus courtes que le pétiole à la base de la tige, longues d'un à deux pouces, ovales, oblongues, dentées à leur base, un peu velues. Les trois dents de la lèvre supérieure du calice, sont à peine marquées.

La brunelle a une odeur foible, elle est vulnérable, astringente. Son infusion est recommandée dans les hémorragies, le cours de ventre. La décoction est employée en gargarisme, dans les ulcères

de la bouche. On applique les feuilles écrasées sur les plaies.

X L^e G E N R E.SCUTELLAIRE, *SCUTELLARIA*. L. J.

Caractère générique. Calice à tube très-court ; les deux lèvres à bord entier ; une proéminence lenticulaire, concave, penchée sur la lèvre supérieure ; corolle beaucoup plus longue que le calice ; tube courbé à la base ; lèvre supérieure comprimée, voûtée, munie à sa naissance de deux dents ; lèvre inférieure plus large, échancrée ; stigmaté à peine fendu ; calice fermé après la floraison, et représentant une toque entr'ouverte dans sa partie inférieure.

Ce genre comprend dix-sept espèces. La plupart sont étrangères à l'Europe. Elles sont herbacées, vivaces et quelquefois ligneuses ; les fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles, et sont solitaires et dépourvues de bractées, ou forment un épi terminal et sont accompagnées chacune d'une bractée.

La scutellaire galériculée (*scutellaria galericulata*, Linn.), vulgairement la toque, la centaurée bleue. Elle croît en Europe, sur le bord des eaux. Ses tiges hautes d'un à deux pieds, grêles, branchues et feuillées, portent des fleurs bleues ou violettes tournées ordinairement d'un seul côté et disposées deux à deux, aux aisselles des feuilles supérieures. Les feuilles sont presque sessiles, longues d'un à deux pouces, oblongues, lancéolées, en cœur à la base et crénelées sur le bord. Toute la plante est lisse ou très-peu velue. La corolle est trois ou quatre fois plus longue que le calice.

XLI° ET XLII° GENRES.

PRASIUM. Linn. Juss. Lam.

PHRYMA. Linn. Juss. Lam.

(V. 3^e vol. *Didynamie-gymnosperm.*)

FIN DU TOME HUITIÈME.

LE, &c.

cutellan
rement la
e croît en
Ses tiges
les, bran-
des fleurs
ordinaire-
sées deux
lles supé-
esque ses-
pouces,
cœur à la
Toute la
velue. La
plus lon-

NRES.

Lam.
Lam.
(*mosperm.*)

ÈME.

